



VENDREDI 28 JANVIER 1994

No 35570 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Israël - OLP

Le tournant de Davos

Les négociations entre Israël et l'OLP pourraient connaître un tournant ce week-end au Forum de Davos. La rencontre prévue entre Shimon Peres et Yasser Arafat a en tout cas donné un coup de fouet cette semaine aux pourparlers.

Page 2

Grève en Espagne

Succès des syndicats

Les syndicats espagnols ont estimé hier que la grève générale de 24 heures, organisée pour protester contre la politique économique du gouvernement, s'était soldée par un franc succès.

Page 4

Poste en Suisse

«Eurostratégie»

La Poste de demain devra avoir les dents longues pour faire face à la concurrence privée. Son monopole doit se limiter désormais aux lettres et paquets jusqu'à un poids de deux kilos, contre cinq aujourd'hui.

Page 6

Banques Raiffeisen du canton de Neuchâtel

Liens à resserrer

Organisées en sociétés coopératives indépendantes, les Banques Raiffeisen font partie intégrante du paysage bancaire helvétique avec leurs 1158 agences qui totalisent, y compris la centrale de Saint-Gall, 50 milliards de francs de somme de bilan. Malgré leur réelle solidité, les Banques Raiffeisen n'échappent pas à l'évolution générale du secteur bancaire qui se traduit, en l'espèce, par des fusions régionales. Le canton de Neuchâtel n'y échappe pas.

Page 19

Le PDC doit finalement abandonner l'idée d'une «rente unique»

AVS: six mois de retard

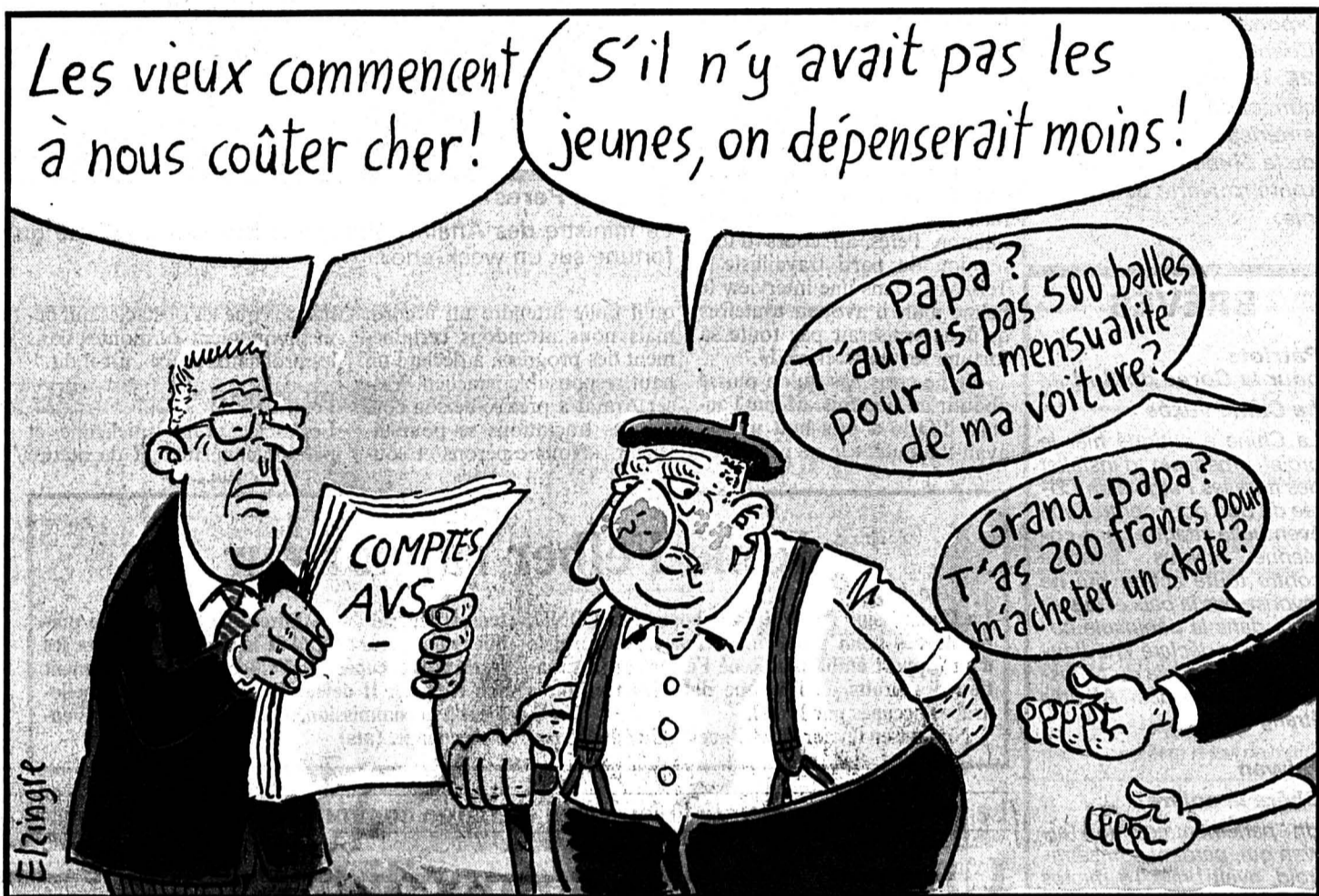
La soudaine illumination des démocrates-chrétiens, l'été dernier, n'aura eu finalement qu'un seul effet: retarder de six mois la 10e révision de l'AVS. Hier, la commission du Conseil des Etats chargée du dossier a en effet renoncé à étudier plus avant la solution d'un montant unique pour toutes les rentes AVS: elle coûterait 4 milliards de plus qu'actuellement. On en revient donc au système proposé par le Conseil national - rente individuelle - moyennant quelques corrections.

Berne
François NUSSBAUM

C'est en 1979 qu'ont débuté les premiers travaux consacrés à la dixième révision de l'AVS, au moment où la neuvième entrait en vigueur. Onze ans plus tard, en mars 1990, arrivait enfin le projet du Conseil fédéral, préparé par (le PDC) Flavio Cotti. Plusieurs améliorations apparaissaient: pour les femmes divorcées, dans l'échelle des rentes, pour la retraite anticipée. Mais on ne touchait pas au système de la rente de couple, ni à l'âge de la retraite (65 et 62 ans).

SURPRISE D'ÉTÉ

Le Conseil des Etats acceptait l'essentiel de ce projet un an plus tard. Le National, en revanche, a immédiatement voulu l'abandon de la rente de couple, au profit de la rente individuelle (splitting). Au printemps 1993, il votait un texte dans ce sens, qui prenait également en compte un salaire théorique des femmes



ayant renoncé à travailler pour élever leurs enfants (bonus éducatif).

Surprise l'été dernier: en deuxième lecture, la Commission des Etats (présidée par l'influent PDC Markus Kündig) refusait son accord à la proposition du National tant qu'on n'aurait pas étudié en détail une troisième solution, présentée par les démocrates-chrétiens. Elle consistait à remplacer l'échelle des rentes (actuellement de 940 à 1880 francs) par un même montant pour tous.

RENTES RÉDUITES?

Quel montant? Dans une première approche, il apparaissait déjà que le maintien du coût de

l'AVS (près de 23 milliards l'an dernier) obligerait à fixer cette «rente unique» à 1700 francs. Ce qui réduisait les prestations d'environ la moitié des rentiers. Remonter toutes les rentes au niveau maximum (1880 francs)? Les dépenses de l'AVS augmenteraient alors de 2,5 à 3 milliards, disait-on alors.

Une majorité de la commission (contre les socialistes, les libéraux et une partie des radicaux) a quand même demandé un rapport complémentaire à l'administration. Il fallait comparer tous les scénarios: le système actuel, le splitting et la rente unique, celle-ci envisagée à 1700 ou à 1880 francs, plafonnée à 150% ou non pour les

couples, en fonction des différents âges de la retraite pour les femmes (62, 64 ou 65 ans), etc.

QUATRE MILLIARDS

Les conclusions de ce rapport ont été présentées hier. Dans le scénario le plus acceptable politiquement - rente de 1880 francs, 150% de cette rente pour les couples - l'accroissement des dépenses AVS (par rapport au système actuel) se chiffre à 4 milliards. La solution du National (splitting), elle, coûte cent fois moins (40 millions supplémentaires).

Ce qui apparaissait déjà l'été dernier s'est donc confirmé. Malgré une forte présence dé-

mocrate-chrétienne, la commission a décidé, par 6 voix contre 4, d'abandonner la solution de la rente unique. Elle va reprendre ses travaux sur la base des décisions du National, de manière à l'inscrire à l'ordre du jour de la session de juin.

Elle espère, d'ici là, corriger certains points qu'elle estime mal résolus par le National. Par exemple la différence de traitement entre anciens et nouveaux rentiers, entre couples et concubins, lourdeurs administratives dans la gestion du bonus éducatif. Autant de défauts que la commission avait déjà repérés il y a six mois.

F.N.

OPINION

L'opération de la dernière chance

La casquette militaire ou le voile islamique...

Au lendemain de l'échec programmé de la conférence de consensus national, les tendances de la mode, en Algérie, ne sont guère souriantes.

Dans ce pays exploité pendant plus de trente ans par une nomenclatura affairiste incompétente, l'avenir n'est même plus incertain. Il est dramatiquement sombre.

Abandonnée de tous, y compris par les dinosaures du FLN dont elle avait pourtant, des années durant, assuré la survie, l'armée est contrainte de baisser le masque. Détentrices réelles du pouvoir depuis l'indépendance, elle va devoir, maintenant, l'assumer à visage découvert.

Reste à savoir ce qu'elle peut en faire.

Une seule chose est évidente. Face à une crise économique et morale qui, jour après jour, offre au FIS un vivier inépuisable de terroristes en puissance parmi les millions de jeunes chômeurs sans espoir, un simple durcissement de la répression ne suffira pas. Tout au plus fournira-t-il un sursis.

Ce répit sera-t-il suffisant pour trouver «la sortie politique et pacifique» que M. Aït Ahmed estime être encore à la portée de son pays?

Chef d'une des rares formations politiques ayant une véritable assise populaire, le leader berbère ne mâche pas ses mots. La conférence dite du consensus n'était qu'une mascarade destinée à servir de paravent à un système aux abois. Si l'on veut redonner vie à la société civile algérienne, c'est-à-dire espoir au pays, il est indispensable de réunir, au sein d'une conférence nationale véritablement souveraine, toutes les forces politiques représentatives.

L'appel du pied aux militaires est évident. Mais il s'accompagne d'un message tout aussi clair.

Avant d'espérer ramener l'ordre dans le pays, il s'agit d'en faire de même au sein du régime. C'est-à-dire accepter de briser définitivement les vieilles structures sclérosées qui ont mené l'Algérie dans l'impasse actuelle.

Pour une armée étroitement liée aux divers clans et coteries qui se partagent le gâteau de l'Etat, le défi est peut-être encore plus grand que celui représenté par le terrorisme islamique!

Cette opération chirurgicale est pourtant probablement le seul espoir qu'il reste d'éviter une victoire totale - et probablement contagieuse - du FIS.

Roland GRAF

Procès Altieri

Perpétuité!

Les jurés de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône ont condamné hier à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine incompressible de 18 ans, Charles Altieri, reconnu coupable d'avoir conduit la moto ayant servi au meurtre du juge Michel, le 21 octobre 1981.

En estimant qu'il y avait eu préméditation et en lui refusant toute circonstance atténuante, les jurés ont suivi les réquisitions de l'avocat général qui, le matin, avait réclamé la réclusion criminelle à perpétuité à l'encontre de cet homme de 39 ans qui, tout au long du procès, a nié les accusations dont il faisait l'objet. A l'énoncé du verdict, Charles Altieri n'a manifesté aucune émotion. (ap)

LE CARNAVAL DES FRANCHES-MONTAGNES, C'EST AU NOIRMONT!

du 11 au 15 février 1994

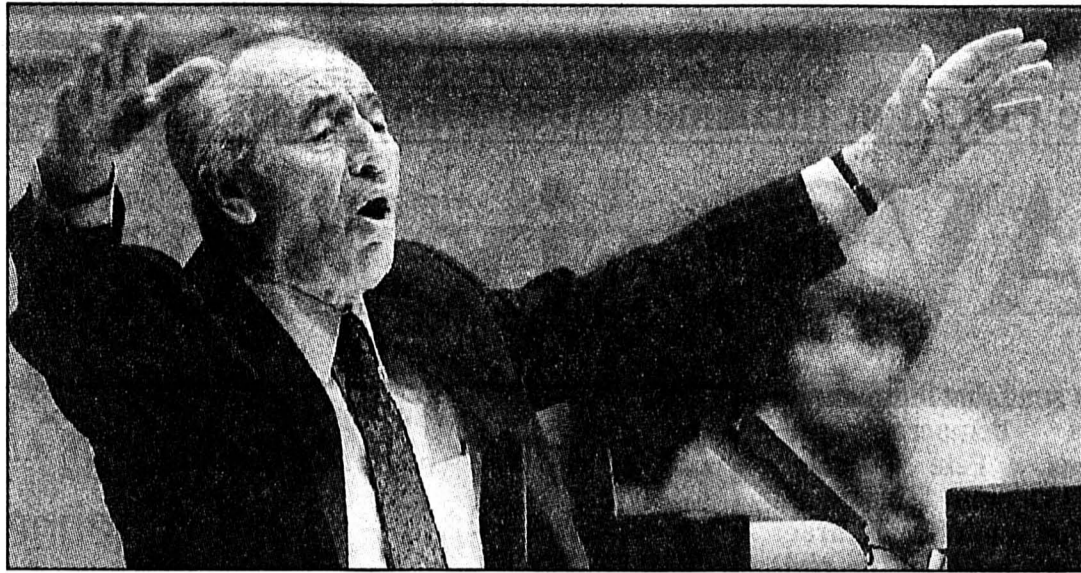
Avec le soutien de

L'Impartial

Yasser Arafat et Shimon Peres se rencontreront au Forum de Davos

Israël - OLP: optimisme mesuré

Les négociations entre Israël et l'OLP pourraient connaître un tournant ce week-end au Forum de Davos. La rencontre prévue entre Shimon Peres et Yasser Arafat a en tout cas donné un coup de fouet cette semaine aux pourparlers de Taba sur la mise en œuvre de l'autonomie palestinienne.



Shimon Peres

Le ministre des Affaires étrangères israélien a affirmé qu'il «ne miserait pas toute sa fortune sur un week-end».

«J'espère que les négociations avec les Palestiniens s'achèveront à Davos samedi soir», a déclaré mercredi soir le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres au cours d'une réunion du parti travailliste à Tel-Aviv. Dans une interview le même jour, il avouait toutefois qu'il ne «miserait pas toute sa fortune sur un week-end».

«Je ne crois pas qu'on puisse aboutir en une fois. Même l'accord d'Oslo a pris huit mois», avait-il ajouté. «Je ne pense pas

qu'il faille attendre un accord, mais nous attendons certainement des progrès», a déclaré un haut responsable israélien. Yasser Arafat a précisé de son côté que les tractations se poursuivaient. «Nous espérons et sou-

haitons que les obstacles qui demeurent soient surmontés dans les prochains jours», a-t-il dit.

PIÉTINEMENT

Les délégations israélienne et palestinienne tentent de mettre

au point un document de compromis qui doit être discuté par MM. Arafat et Peres à Davos.

Les négociations achoppent sur trois sujets: le contrôle des frontières des futures zones autonomes avec la Jordanie et l'Égypte, l'étendue du secteur à évacuer autour de Jéricho et enfin les dispositions pour assurer la sécurité des colonies juives de Gaza. Le piétinement sur ces trois questions font obstacle depuis quatre mois à un accord sur les modalités du retrait israélien de Gaza et Jéricho, qui aurait dû débuter à la mi-décembre.

Pour sa part, le premier mi-

nistre israélien Yitzhak Rabin a réaffirmé qu'il n'y avait pas de «date sacrée» car «le plus grand nombre de points doit être éclairci» avant la mise en application de l'accord. Conformément à la déclaration de principes sur l'autonomie signée le 13 septembre 1993, Israël et l'OLP auraient dû signer avant le 13 décembre un accord sur le retrait des forces israéliennes de la bande de Gaza et de la région de Jéricho. (ats, afp, reuter)

Arafat à Berne

La Suisse veut soutenir le processus de paix au Proche-Orient. Le président de la Confédération Otto Stich et le conseiller fédéral Flavio Cotti auront des entretiens ces prochains jours à Berne avec le chef de l'OLP, Yasser Arafat, et avec le ministre égyptien des Affaires étrangères Amr Moussa.

Depuis une vingtaine d'années, la Suisse entretient un dialogue régulier avec l'OLP, précise le DFAE. Dans les années 60, le premier bureau de l'OLP a été ouvert à Genève. En 1981, le conseiller fédéral Pierre Aubert a reçu pour la première fois le «ministre des Affaires étrangères» de l'OLP, Faruk Khadumi. (ap)

28.1.1909 - Fin du contrôle américain à Cuba.

28.1.1932 - L'armée japonaise occupe Changai.

28.1.1945 - Un premier convoi de camions américains à destination de la Chine emprunte la route rouverte de Birmanie.

BRÈVES

Patriots pour la Corée du Sud La Chine vexée

La Chine a critiqué hier le projet américain d'installer des missiles Patriots en Corée du Sud pour contrer une éventuelle attaque nord-coréenne. «Nous sommes contre toute action qui ne favorise pas la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne», a déclaré Wu Jianmin, porte-parole du Ministère chinois des Affaires étrangères.

Taiwan

Chère la colère!

Un parlementaire de Taiwan qui, perdant son sang-froid, avait brisé 18 micros au Parlement devra les rembourser. Coût de cette crise de nerfs: 320.000 dollars taiwanais, soit près de 18.000 francs. Habituellement, lorsque les honorables députés perdent leur sang-froid et que des affrontements s'ensuivent, il est difficile de savoir quel parlementaire a arraché quel micro mais cette fois-ci, Shen Fu-hsiung a agi seul.

Somalie

Succès du CICR

Le Comité international de la Croix-Rouge a réussi en Somalie «la plus grande opération vétérinaire» de son histoire. Plus de dix millions de têtes de bétail ont été soignées ou vaccinées, a indiqué hier le CICR. Désormais, les programmes vétérinaires du CICR seront conduits par les secteurs privés et associatifs. Le bétail est d'une importance capitale pour la population nomade somalienne.

Accord américain

Des avions pour Israël

Des responsables des deux pays ont annoncé hier que l'administration Clinton venait de conclure un accord sur un contrat de vente de 20 chasseurs-bombardiers ultra-perfectionnés F-15E à Israël.

Attentat en Égypte

Général visé

Un général de la police égyptienne a été blessé hier dans un attentat qui a coûté la vie à son chauffeur et à son garde du corps. Considéré comme un des principaux responsables policiers de la province d'Assiout, le général a été atteint de plusieurs balles tirées par des assaillants qui ont ouvert le feu sur sa voiture. Il a été hospitalisé dans un état critique.

René Felber rapporteur

La Commission des droits de l'homme de l'ONU, réunie dès lundi prochain à Genève, sera saisie d'un rapport établi par René Felber sur la situation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés par Israël.

Nommé en février 1993, l'ancien chef du Dépar-

tement fédéral des Affaires étrangères est le premier rapporteur spécial de la Commission pour les territoires occupés. M. Felber rédige actuellement son rapport. Il devrait le présenter personnellement à la commission, à une date qui n'est pas encore connue. (ats)

Le Sénat américain vote la levée de l'embargo commercial contre le Vietnam

Un pas vers la réconciliation

Faisant un nouveau pas sur la voie de la réconciliation avec son ancien ennemi, le Sénat américain a voté hier en faveur de la levée de l'embargo commercial qui affecte le Vietnam depuis deux décennies.

«Si nous n'avancions pas aujourd'hui, nous risquons de perdre la capacité d'obtenir des réponses que nous obtenons aujourd'hui» sur les Américains portés disparus au Vietnam, a estimé le sénateur démocrate John Kerry - un ancien de la guerre du Vietnam.

C'est par 62 voix contre 38 que le Sénat s'est prononcé en faveur de cette levée des sanctions, ce qui va dans le sens des récentes décisions de l'administration Clinton en vue d'une normalisation des relations commerciales avec Hanoi. Les milieux d'affaires américains font en outre pression depuis un certain temps en faveur d'une telle levée.

Par ce vote, le Sénat ne fait

qu'une recommandation au président Bill Clinton qui devra prendre une décision définitive.

Parmi les principaux défenseurs d'une telle levée se trouvaient des anciens combattants du Vietnam dont M. Kerry mais aussi le sénateur républicain John McCain, qui passa six ans dans les camps de prisonniers nord-vietnamiens.

HOSTILITÉ

La plupart des organisations d'anciens combattants et de parents des disparus sont vivement hostiles à toute concession envers le Vietnam tant qu'elles ne seront pas assurées de la totale coopération du gouvernement communiste de Hanoi dans la recherche des disparus.

Le Sénat a par ailleurs rejeté par 58 voix contre 42 un amendement annexe défendu par le sénateur Bob Smith, principal adversaire de la levée des sanctions. Cet amendement stipulait que l'embargo ne serait levé que si le président certifiait que le

Vietnam avait fourni aux Etats-Unis «la résolution unilatérale la plus complète possible de tous les cas».

Mais M. McCain, rappelant son expérience de prisonnier, a expliqué qu'il s'était endormi chaque soir en se remémorant le nom de ses camarades détenus et laissés sur place à la fin de la guerre - et que tous avaient été retrouvés depuis.

Le sénateur démocrate Bob Kerrey, qui a perdu une jambe au Vietnam, a parlé des doutes pesants et de l'animosité animant encore les anciens combattants et leurs parents. Mais il a jugé que la levée de l'embargo était dans le meilleur intérêt à la fois des familles et des Etats-Unis.

Le gouvernement avait brisé la glace l'an dernier en autorisant les entreprises américaines à installer des bureaux au Vietnam et en soutenant une mesure visant à permettre au Vietnam d'accéder à des prêts internationaux. (ap)

Cachemire: dix-neuf morts

L'armée ouvre le feu

Dix-neuf personnes ont été tuées hier sur un marché par des tirs de l'armée indienne dans la ville de Kupwara (nord du Cachemire), a-t-on annoncé de sources policières. Le chef de la police du Cachemire a précisé qu'une enquête avait été ouverte pour déterminer les «circonstances» dans lesquelles l'armée a ouvert le feu. Le couvre-feu a été décrété dans cette ville.

Un responsable du ministère de la Défense, cité par l'agence indienne Press Trust of India (PTI), a rejeté la responsabilité des morts de jeudi sur les séparatistes musulmans, affirmant que ceux-ci ont tiré sur la place

du marché de Kupwara, à 90 km au nord de Srinagar. Selon l'agence, 21 personnes ont été tuées dans la fusillade.

Le chef de la police de l'Etat indien du Jammu et Cachemire a déclaré que les autorités enquêtaient sur «les circonstances dans lesquelles l'armée a ouvert le feu» à Kupwara.

Des sources policières à Srinagar, capitale d'été du Cachemire indien et l'un des principaux centres de la rébellion musulmane, ainsi que des témoins joints par téléphone à Kupwara, ont affirmé que les troupes indiennes avaient ouvert le feu de façon désordonnée dans le principal marché de la ville. (ats, afp)

Navette Discovery

Un Russe à bord

Le premier vol de la navette américaine «Discovery» avec un Russe à son bord est programmé pour le 3 février, a annoncé la NASA, hier. L'agence spatiale américaine a précisé que pour la 60e mission de «Discovery», Krikalev embarquera en compagnie de cinq astronautes américains.

Au cours de cette mission qui durera huit jours, l'équipage de «Discovery» doit lancer un satellite de recherche et le récupérer avant de revenir sur Terre en même temps qu'un satellite scientifique allemand. (ap)

Un baron de la drogue aux Etats-Unis Extradé de Suisse

La Suisse a extradé vers les Etats-Unis un chef présumé du cartel de la drogue de Cali, en Colombie. Selon le Département fédéral de justice et police (DFJP), Jesus Eliseo Ruiz Diaz a été livré à la justice américaine en début de semaine. Le Colombien avait été arrêté en juin de l'année dernière à Genève.

Le baron de la drogue a été inculpé mercredi par un tribunal de New York. Selon des milieux judiciaires, on reproche au Colombien le complot ainsi que la détention et le trafic d'une tonne et demie de cocaïne. Le trafiquant de drogue de 32 ans n'a pas la possibilité d'être libéré sous caution. Ruiz Diaz doit être entendu une nouvelle fois la semaine pro-

chaine par un juge du tribunal suprême à New York.

Selon le procureur chargé des affaires de drogue, Kevin Suttlehan, Diaz est soupçonné d'avoir commandité la construction d'un voilier afin d'y cacher la drogue. L'inculpé serait aussi responsable du transport grâce à ce navire de 1,5 tonne de cocaïne vers New York.

Le voilier a été intercepté en mai à Galveston, au Texas. La police américaine avait laissé le bateau continuer sa course vers New York dans l'objectif de tendre un piège à Diaz et à ses hommes de main. Le Colombien a finalement été arrêté à Genève, alors qu'il se trouvait en Suisse pour y marchander la vente de la livraison. (ats)

Japon: Hosokawa prêt à démissionner

Ultimatum au Parlement

Le premier ministre japonais, Morihiro Hosokawa, s'est déclaré hier prêt à démissionner s'il ne parvenait pas à faire adopter son programme de réformes politiques au Parlement. «Je n'insisterai pas pour conserver les fonctions de premier ministre si je ne parviens pas à honorer mes promesses

faites au peuple japonais pour réaliser les réformes», a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

«Depuis mon arrivée aux affaires il y a près de six mois, j'ai tout fait pour faire aboutir des réformes politiques de façon à construire une véritable démocratie», a-t-il ajouté. (ats, afp)

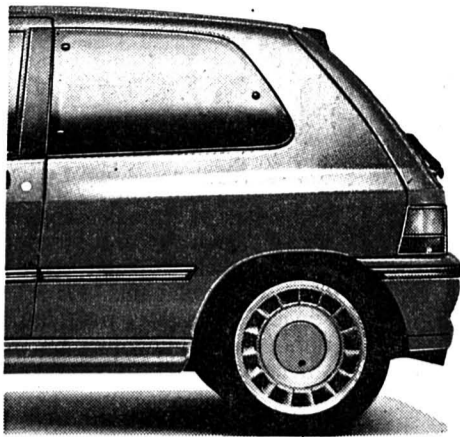
Le cauchemar d'une ville américaine

Rats envahissants

La petite ville de Steuben (1085 habitants) sur la côte de l'Etat du Maine, n'a plus qu'un espoir: qu'un magicien joueur de flûte vienne la débarrasser des millions de rats venus d'on ne sait où qui l'ont envahie et dévastent tout. Jusqu'ici, ni les chats, ni le

poison, ni même les fusils n'ont pu en venir à bout. Les autorités locales pensent que les hordes de rats ont dû proliférer dans la déchâtre de la ville, qui a cessé de fonctionner depuis 1992 mais n'a pas été couverte depuis lors. (ap)

Renault Clio Fidji: une nouvelle star est née.



Clio 16V



Clio Fidji



Clio RS

Brillant de mille feux, la Clio Fidji, dernière-née d'une famille de 23 modèles très convoités fait une entrée en scène remarquée et dévoile un équipement extraordinaire: pare-chocs de la même couleur que la carrosserie, intérieur gai, chaîne stéréo 2 x 6 watts, 4 haut-parleurs et satellite de commande au volant. Version 3 ou 5 portes au choix avec moteur de 44 kW/60 ch pour 1171 cm³. A partir de Fr. 16900.- (5 portes à partir de Fr. 17400.-). Ou avec moteur de 58 kW/80 ch pour 1390 cm³ à partir de Fr. 17600.- (boîte automatique à 4 rapports, à partir de Fr. 19600.-).

Aussi attrayante qu'une Clio Fidji: la super offre de leasing. Dès aujourd'hui chez votre concessionnaire Renault!



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

Garage P. Ruckstuhl SA, rue Fritz-Courvoisier 54, La Chaux-de-Fonds, 039/28 44 44.

Garage Erard SA, rue des Rangiers 22, Saignelégier, 039/51 11 41.

Les Bois: Garage Denis Cattin, 039/61 14 70 - Les Genevez: Garage Jean Negri, 032/91 93 31 - Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais, 039/31 12 30 - Les Ponts-de-Martel: Garage du Carrefour, G.-A. Montandon, 039/37 11 23 - Saint-Imier: Garage du Midi, 039/41 21 25.

OFFRES D'EMPLOI

Tea-Room - Restaurant
à La Chaux-de-Fonds, cherche
**JEUNE EMPLOYÉ
DE MAISON**
Sérieux et polyvalent.
☎ 039/28 43 95, dès 14 heures.
132-12362

Restaurant du Théâtre
PIZZERIA
Léopold-Robert 23, ☎ 039/23 88 88
2300 La Chaux-de-Fonds
cherche **PIZZAIOLA**
Se présenter ou téléphoner
132-12982

La Chaux-de-Fonds
DAME EXPÉRIMENTÉE
est recherchée pour personne âgée.
Nourrie, logée. Bon salaire, références exigées.
Entrée tout de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffres Q 132-750391 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

GASTRONOMIE

Hôtel du Lion d'Or
Boudry - ☎ 038/42 10 16
La famille Jean Vermot vous accueille
dans sa superbe salle à manger.
28-55

Restaurant L'Ecureuil
☎ 039/23 16 48
Camping du Bois-du-Couvent
La Chaux-de-Fonds
CE SOIR: TRIPES
132-500358

GRAND PONT
M. et Mme G. Turale
Avenue Léopold-Robert 118
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 46 88
Tripes à la neuchâteloise
Vendredi soir
Samedi midi et soir
Prière de réserver
132-12121

Restaurant de l'Aéroport
Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66
Salle pour société
et repas de famille
Festival du filet mignon
1 sorte: Fr. 15.-
Dégustation des 3 sortes: Fr. 18.-
Duo de sandre et de saumon à la crème de homard
Fr. 20.-
+ carte habituelle
132-12636

Les Perrenches
Les Bulles - ☎ 039/28 43 95 - La Chaux-de-Fonds
Tea-Room & Restaurant de campagne
NOUVEAU:
LA PLANCHE CAMPAGNARDE
(Jambon à l'as sur ardoise)
VARIÉTÉ DE PIZZAS MAISON
et en soirée;
NOS SPÉCIALITÉS CHINOISES
OUVERT DIMANCHE SOIR
132-12362

SPECTACLES - LOISIRS
Match aux cartes (kreuz)
Samedi 29 janvier 1994 au
Café du Gaz
Rue du Collège 26, La Chaux-de-Fonds
Prix (y compris collation après le match): Fr. 22.-
Inscription dès 13 h 30. Début des matchs 14 h
132-507485

VACANCES - VOYAGES

autocars voyager giger
Dimanche 30 janvier Dép.: 10 h 00
Prix: Fr. 66.- NET
Petit Nouvel-An avec l'accordéoniste René Favre
Y compris un excellent repas de midi

Lundi 31 janvier Dép.: 07 h 00
Prix: 45.- NET
Marché artisanal et foire de la Sainte-Ours à Aoste
Repas de midi libre - Carte d'identité

Mardi 1er février Dép.: 13 h 30
Prix: Fr. 10.- NET
Foire de Morteau
Carte d'identité

Voyage de quatre jours du vendredi 25 au lundi 28 février 1994
61e fête du citron à Menton Carnaval de Nice
Prix: Fr. 395.- par personne en chambre à deux lits.
Programme à disposition

Inscriptions:
AUTOCARS - VOYAGES GIGER SA
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 75 24
Fax ☎ 039/23 47 82
132-12184

Feu: 118

FINANCE

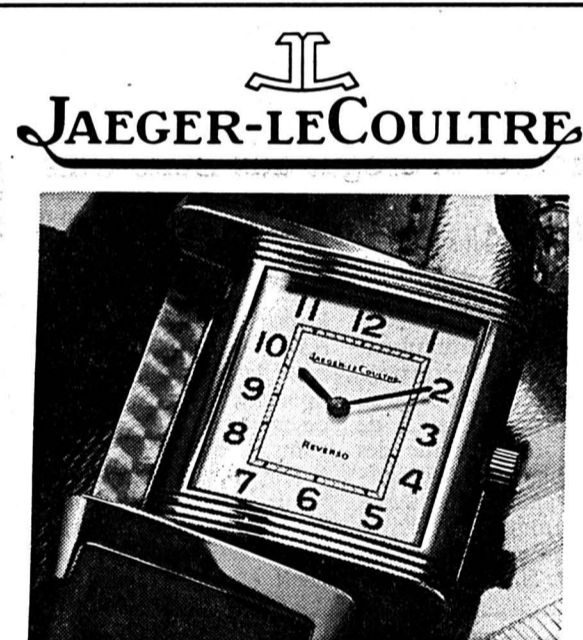
1000

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12
Xprocrédit
D/Im/4/Fr

Taux annuels effectifs globaux de 14,9 à 15,9% y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.



Manufacture d'horlogerie de luxe
située à la vallée de Joux

Le succès de nos produits, notre dynamisme et notre fort potentiel de développement nous amènent à renforcer nos équipes par l'engagement

d'horlogers complets

pour l'assemblage et la terminaison de montres mécaniques de haut de gamme avec ou sans complications;

d'horlogers emboîteurs

pour l'aiguillage et l'emboîtement de montres extra-plates et compliquées, ayant quelques années d'expérience dans cette activité;

de polisseurs

- pour le polissage et la terminaison de boîtes de montres or et acier;
- grandes qualités manuelles requises avec expérience confirmée;

de mécaniciens

- formation mécanique de base (CFC ou équivalent);
- connaissance obligatoire de la programmation;
- première expérience dans l'utilisation des machines CNC;
- capable de travailler de façon autonome et en équipe.

Nous vous offrons:

- un cadre de travail stimulant au sein d'une entreprise dynamique;
- un environnement idéal et les prestations sociales d'une entreprise moderne;
- la formation nécessaire et complémentaire pour devenir des praticiens confirmés.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur offre avec curriculum vitae, photo et lettre manuscrite à:
Manufacture JAEGER-LE COULTRE SA
Rue de la Golisse 8
1347 LE SENTIER
22-1392

Un poste intéressant de

conseiller au service externe

pour la ville de La Chaux-de-Fonds est à repouvoir.

Cette offre s'adresse à une personne:

- ayant le goût de l'indépendance et des affaires
- désireuse d'améliorer sa situation et son revenu
- ouverte au dialogue et aimant le contact avec la clientèle

Expérience de la vente souhaitée.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et certificats sont à envoyer à:

Vaudoise Assurances, M. P.-A. Fragnière
Serre 66, 2300 La Chaux-de-Fonds
132-12250

VAUDOISE WAADT VODESE
ASSURANCES VERSICHERUNGEN ASSICURAZIONI

PARTNER
Job
107, av. L.-Robert, La Chaux-de-Fonds

Notre société, spécialisée dans le recrutement et le placement de personnel stable et temporaire, est active sur l'ensemble de l'Arc jurassien.
Dans le cadre du développement de nos activités, nous recherchons un

COLLABORATEUR

(conseiller en personnel)

Vous:

- avez 25 à 35 ans, un sens naturel des contacts vous permettant d'aborder les gens sans complexe;
- avez l'esprit vif et savez écouter et convaincre;
- aimez faire bouger les choses, entreprendre pour réussir;
- avez envie de vous battre et de collaborer au sein d'une petite équipe;
- êtes de formation commerciale et/ou technique;
- avez une bonne connaissance du tissu industriel de notre région;
- êtes suisse ou permis C.

Nous offrons:

- un travail varié et intéressant dans une société jeune et dynamique, ainsi que les avantages d'une entreprise moderne.

Veuillez adresser votre offre de services complète avec photographie et copies de certificats sous réf. 940152. DISCRÉTION ASSURÉE.
132-12995

Publicité intensive, Publicité par annonces

Grève générale: les syndicats clament leur victoire, le patronat nuance

L'Espagne en partie paralysée

Les syndicats espagnols ont estimé hier que la grève générale de 24 heures, organisée pour protester contre la politique économique du gouvernement, s'était soldée par un franc succès. Selon des observateurs indépendants, le mouvement a été largement suivi dans le secteur industriel, mais plus inégalement dans les services et l'administration. En outre, l'activité paraissait presque normale dans les grandes villes.

Le préfet de Barcelone a estimé que la grève était suivie à 40% dans la capitale catalane. A Madrid, selon la préfecture, les hypermarchés et les succursales bancaires ont pu ouvrir sans problèmes. Aucun quotidien d'information générale n'est sorti à Madrid, au Pays basque, en Andalousie et en Extrême-

dure. Côté syndical, on a insisté sur l'urgence de la reprise d'un dialogue tripartite. «Les statistiques sur la participation massive à cette grève doivent contrain-



Madrid

Les autobus sont restés au parking hier.

(Keystone-AP)

dre le gouvernement, le patronat et les syndicats à entamer de nouvelles négociations», ont déclaré dans un communiqué les Commissions ouvrières, l'une des deux principales organisations syndicales.

SUCCESSIONS

La grève générale de 24 heures a été suivie à 90%, ont annoncé les deux principales confédérations syndicales. Les dirigeants de l'UGT (Union générale du

travail) et des Commissions ouvrières (CO) ont précisé au cours d'une conférence de presse commune que ce pourcentage était une moyenne établie sur l'ensemble du pays. Selon l'UGT, l'arrêt de travail a été gé-

néral dans le secteur industriel. Ce syndicat a ajouté que le mouvement avait été suivi à 100% chez les enseignants. Dans les services, 70 à 90% des salariés ont débrayé et la grève a été très suivie chez les ouvriers agricoles.

Autre son de cloche pour le patronat. Pour le président de la confédération patronale espagnole, la main-d'œuvre était demeurée en activité à près de 70%. Le porte-parole du gouvernement, Miguel Gil, a déclaré de son côté que la plupart des services ont été assurés dans l'hôtellerie et «on assistait à la mi-journée à une ouverture progressive des PME».

INCIDENTS MINEURS

Les deux parties ont fait état de quelques incidents mineurs qui ont provoqué des blessés légers et quelques arrestations. La police a dispersé quelque 200 grévistes devant un dépôt de bus de Madrid afin de permettre la sortie des véhicules. A Séville, 18 bus ont dû regagner le dépôt après que des grévistes leur eurent lancé des pierres et crevé des pneus. L'incident le plus grave s'est produit à Burgos, dans le nord du pays. Un automobiliste apparemment ivre a foncé sur un piquet de grève, blessant grièvement un gréviste. (ats, afp, reuter)

BRÈVES

Italie

Craxi ira devant la justice

L'ancien secrétaire-général du Parti socialiste et président du Conseil italien Bettino Craxi va comparaître pour la première fois comme accusé à un procès de «Mani Pulite», le 29 mars prochain. M. Craxi devra se présenter au tribunal pour une affaire de pots-de-vin dans le secteur des assurances, l'affaire ENI-SAI.

Palerme

Un chef mafieux arrêté

Un important dirigeant de la mafia a été arrêté hier dans un hôpital de Palerme où il s'était présenté, victime d'un malaise. En fuite depuis 1989, Ignazio Ribisi, 37 ans, était l'un des 20 chefs les plus recherchés de la mafia. Il dirigeait le syndicat du crime de la région d'Agrigento.

Moldavie

Référendum en février

Le Parlement de Moldavie a décidé hier d'organiser le 27 février, en même temps que les élections générales, un référendum qui scellera l'indépendance et l'intégrité territoriale de cette ancienne république soviétique. Depuis sa déclaration d'indépendance en 1991, la Moldavie a connu de vives tensions nationalistes et notamment une brève guerre entre la majorité roumaine et sa minorité russe.

Intenses combats en Bosnie centrale

Paris et Washington en bisbille

Alors que d'intenses combats ont commencé mercredi entre l'armée bosniaque, à majorité musulmane, et les forces croates à Fojnica, la Bosnie demeure une épine dans les relations franco-américaines. Le Quai d'Orsay a vivement riposté hier aux critiques du Département d'Etat.

La polémique franco-américaine sur la marche à suivre en Bosnie a dépassé le débat entre deux stratégies pour vider à l'aigre. Dans un langage inhabituellement peu diplomatique, le Département d'Etat a déclaré

mercredi que la position française, demandant à Washington de faire pression sur la «partie lésée» (les Musulmans), était «difficile à comprendre» et relevait d'un «calcul moral très étrange».

Dans une réponse au ton également inhabituel, le Ministère français des Affaires étrangères a affirmé hier que le Département d'Etat était «mal informé» des positions françaises sur la Bosnie. «Si l'on se place sur le terrain de la morale, le choix est aujourd'hui entre se contenter d'observer les combats ou tout tenter pour les faire cesser», a

déclaré le porte-parole du ministère français.

Mercredi soir, dans un communiqué conjoint, le président français François Mitterrand et son premier ministre, avaient, quant à eux, tenté de recentrer le débat autour des points-clé de la position française.

Il s'agit d'ouvrir l'aéroport de Tuzla à des fins humanitaires et d'assurer la relève des Casques bleus à Srebrenica «si nécessaire en utilisant la force», conformément à «la décision» prise au dernier sommet de l'OTAN des 10 et 11 janvier. (ats, afp, reuter)

Mouvement créé par Silvio Berlusconi pour les élections

L'Italie sceptique ou inquiète

Silvio Berlusconi entend présenter 750 candidats d'un type totalement nouveau aux élections législatives des 27 et 28 mars prochains en Italie. Les candidats de M. Berlusconi seront des personnes de la société civile ou de peu d'expérience politique, parfaitement rompues aux techniques de communication. Sont exclus d'office les professionnels de la politique qui cherchent à se reclasser.

L'Italie a accueilli avec scepticisme et dans certains cas inquiétude l'entrée en politique du puissant magnat de la presse. Seule exception, le secrétaire du parti néofasciste Gianfranco Fini s'en est félicité. L'alliance de gauche, dirigée par le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste), n'en continue pas de devancer légèrement les autres forces politiques aux élections générales prévues

fin mars, selon un sondage publié hier. Les anciens démocrates-chrétiens du Parti populaire italien (PPI) ne cachaient pas leur inquiétude devant une entreprise qui risque de les lamener encore davantage, après les sévères déboires subis lors des élections municipales. Le chef du groupe à l'assemblée s'est inquiété de «la fragmentation du centre» provoquée par Berlusconi. (ats, afp)

Peu d'espoir de trouver des survivants

Nice sous le choc

Les travaux de déblaiement de la dalle qui constituait le toit du Supermarché Casino de Nice se poursuivaient hier sans relâche. L'effondrement de la dalle de béton a causé la mort de deux personnes et en a blessé 97, mercredi après-midi. Une information judiciaire a été ouverte pour déterminer les causes de cet accident. Les sauveteurs, aidés de onze chiens, ont effectué des sondages pour essayer de repérer des survivants. Une nouvelle grue de 100 tonnes est arrivée sur place pour essayer de soulever la dalle de 500 tonnes.

Selon le dernier bilan communiqué par la préfecture des Alpes-Maritimes, un homme de 28 ans, employé de Casino et une mère de famille, âgée de 30 ans ont été retrouvés morts sous les décombres. Parmi les 97 blessés, six ont été atteints sérieusement, 38 ont pu regagner leur domicile. Il y a très peu d'espoir de retrouver d'éventuels survivants.

Par ailleurs, la direction du groupe Casino a annoncé que les victimes seraient indemnisées par son assurance responsabilité civile. (ats, afp, reuter)

Après les manifestations en faveur de l'école publique

Table ronde en France

Hier, la table ronde sur le système éducatif en France n'a pas donné lieu à de grandes déclarations. Selon les responsables des deux principaux syndicats d'enseignants de France, la FSU et la FEN, Edouard Balladur n'a pris aucun engagement. Cette consultation réunissait huit syndicats, deux associations de parents d'élèves, deux délégués lycéens et sept ministres.

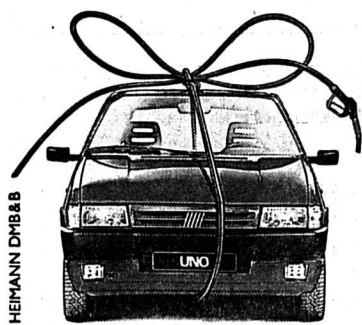
Cette réunion avait été annoncée après la vaste manifesta-

tion qui avait défilé le 16 janvier dans les rues de Paris en faveur de l'école publique.

Cette manifestation avait été convoquée à l'origine pour dénoncer une réforme du financement de l'école privée qui a depuis été annulée par le Conseil constitutionnel. Mais cette affaire avait attiré l'attention sur les nombreux problèmes en suspens dans le monde de l'éducation en France. (ats, afp, reuter)

AUTOS - MOTOS - VELOS

1 AN D'ESSENCE GRATUITE*



Si vous achetez maintenant une nouvelle Fiat Uno (sauf la Mambo), Fiat vous offre une carte d'essence qui vous permettra de rouler gratuitement pendant un an. Alors, faites le plein sans vider vos

poches, et rendez-vous chez votre concessionnaire Fiat... (*12'000 km/an, avec une consommation de 5,7 L/100 km au prix de Fr. 1.18 le litre d'essence. Vous économisez Fr. 810.-).

8 ans de garantie anti-corrosion
3 ans de garantie peinture
2 ans de garantie européenne TOP TECH SERVICE
1 an de garantie totale

FIAT UNO FIAT

DENNER vous offre toujours les bières de garde suisses et les bières étrangères de qualité Premium les plus avantageuses.

Bière de garde suisse DENNER

**5 dl
bouteille**



(+ dépôt)
5.50



Bière blond suisse DENNER

10 x 33 cl

5.95



Pilsner Urquell

**bouteille de 5 dl
En exclusivité chez DENNER**



1.20
(+ dépôt)



CRESTA

**Bière de marque suisse
en exclusivité chez DENNER
En caisse de 20 bouteilles
de 5 dl à 62 centimes
la bouteille**

12.40 par caisse (+ dépôt)



Bière Gambrinus Premium

**de la brasserie
Gambrinus à Pilsen
En exclusivité chez DENNER
6 x 33 cl**

4.95



PROSTEL

**bière sans alcool
En exclusivité chez
DENNER 6 x 33 cl
au lieu de 4.20**

2.10 Prix d'essai



Bière Schweriner Premium

**de la brasserie du château de Schwerin
En exclusivité chez DENNER
Carton de 20 bouteilles
de 5 dl à 89 centimes
la bouteille**

17.80 par carton (+ dépôt)



Bière Premium Braustolz

**de la brasserie Feldschlösschen de Chemnitz-Kappel,
en exclusivité chez DENNER, en caisse
de 20 bouteilles de 5 dl
à 59.5 centimes la bouteille**

11.90 par caisse (+ dépôt)



Nous sommes toujours avantageux!

**DENNER
SUPERDISCOUNT**

La poste doit faire ses preuves en se frottant à la concurrence

L'«Eurostratégie» du géant jaune

La poste suisse a besoin d'un régime eurocompatible si elle ne veut pas perdre de nouvelles parts de marché. Son monopole devrait se limiter aux lettres et aux colis jusqu'à deux kilos. En outre, la poste doit renoncer à ses tarifs préférentiels pour les journaux et périodiques. C'est du moins ce que propose, dans un rapport publié hier, la commission «Eurostratégie de la poste», instituée par les PTT.

Présidée par le professeur saint-gallois Hans Schmid, cette commission, forte de 25 membres, a été instituée à la suite de la publication d'un Livre vert de l'Union européenne concernant la libéralisation partielle des services postaux au sein des Douze.

Même si elle n'est pas membre de l'EEE et de l'Union européenne, la Suisse a besoin d'un régime postal eurocompatible. Dans le cas contraire, les PTT risquent de perdre de nouvelles parts de marché. Il n'est toutefois pas question de renoncer totalement au monopole car la facture serait trop salée pour les contribuables. Si le monopole disparaissait complètement, les



Colis délivrés par les PTT

Le secteur de monopole ne devrait plus comprendre que les lettres jusqu'à 500 grammes et les colis jusqu'à deux kilos.

entreprises privées s'approprieraient le juteux marché des agglomérations alors que les PTT devraient assumer les activités peu rentables dans les régions périphériques.

C'est pourquoi la commission propose de distinguer trois catégories d'activités: un secteur de monopole réservé aux PTT, des

services que la Poste doit offrir mais en concurrence avec des opérateurs privés et, troisièmement, des services que les PTT peuvent offrir, sans y être contraints, en concurrence avec le secteur privé.

Selon la Commission, le secteur de monopole ne devrait plus

comprendre que les lettres jusqu'à 500 grammes et les colis jusqu'à deux kilos. Du fait de la venue sur le marché de services de courriers privés, l'actuelle limite de poids de cinq kilos ne peut plus guère être imposée.

Dans le domaine des services concurrentiels, figurent les colis de 2 à 5 kilos ainsi que les jour-

naux et les périodiques. En rangeant les journaux et les périodiques dans le secteur concurrentiel, la commission entend garantir la distribution de ces publications, celles des quotidiens avant tout, à l'ensemble du pays et, partant, contribuer au maintien de la diversité de l'opinion. Elle n'ignore toutefois pas qu'une attribution au secteur libre, éventualité qu'elle a étudiée, donnerait à la poste une plus grande autonomie tarifaire.

S'agissant de l'aide à la presse, la Commission est d'avis qu'elle ne doit pas être assurée par la poste, mais prendre au contraire la forme de «subventions transparentes» de l'Etat aux éditeurs de journaux et de périodiques.

LIBREMENT CHOISIES

Les tâches librement choisies par la Poste (secteur libre), sont le transport des colis de plus de 5 kilos, les envois de courrier rapide, les lettres recommandées, les envois sans adresse et les services des paiements postaux.

Le secteur libre donne à la Poste la liberté de fixer ses prix, de sorte qu'elle peut lutter à armes égales avec le secteur privé.

Ces propositions seront prises en compte dans le cadre de la révision de la loi sur l'organisation de la Poste. Le message du Conseil fédéral est attendu cette année encore. (ap)

28 janvier 1946 - On inaugure une cité universitaire suisse à Strasbourg appelée «Helvétia», située rue Bockel et destinée à recevoir deux cents étudiants en médecine. La manifestation se déroule en présence de nombreux représentants des autorités suisses et françaises.

BRÈVES

Crash dans le lac de Constance

Bilan meurtrier
Cinq personnes - et non pas trois - étaient à bord de l'avion qui s'est abîmé dans le lac de Constance lundi dernier. Selon une information de l'aéroport de Prague fournie mercredi soir, deux femmes se trouvaient dans l'appareil en plus du pilote et des deux hommes d'affaires allemands. Les deux femmes sont probablement des ressortissantes tchèques.

En visite à Berne

François Léotard arrive lundi
Le ministre français de la Défense François Léotard rencontrera lundi prochain à Berne le chef du Département militaire fédéral (DMF), Kaspar Villiger. Les entretiens porteront principalement sur des questions relatives à la sécurité européenne et aux mesures en faveur du maintien de la paix, a indiqué hier le DMF.

Lausanne

Ripou condamné
Le Tribunal correctionnel de Lausanne a condamné hier à trois ans et demi de réclusion un ancien gendarme de 32 ans, notamment reconnu coupable d'infraction grave à la loi fédérale sur les stupéfiants. Le substitut du procureur avait requis 5 ans de prison contre le policier consommateur et trafiquant de drogue.

Berne

Immeuble en feu
Un incendie a éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi dans un immeuble du quartier du Fischermaeteli à Berne. Personne n'a été blessé, mais les dégâts sont estimés à un demi-million de francs, ont indiqué les pompiers bernois.

Parfums en Suisse

Le boom du discount
Confrontées au développement des magasins discount, de grandes parfumeries spécialisées de Suisse alémanique ont décidé d'unir leurs forces. FIB, l'association qu'elles viennent de créer, se propose de valoriser ce qu'elles considèrent comme leurs atouts traditionnels spécifiques: professionnalisme et conseils personnalisés. De 1987 à 1993, la part des ventes de parfums discount a doublé en Suisse.

Forum de Davos: un conseiller fédéral devant «l'élite économique»

M. Delamuraz ouvre les feux

Les responsables politiques et économiques ne peuvent plus se contenter de prendre leurs décisions et régler leurs affaires chez eux. Devant «l'élite des décideurs politiques et économiques du monde entier», le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz a ouvert hier le forum de Davos, rappelant la progression de la globalisation des marchés et l'interdépendance croissante des politiques économiques nationales.

Nouveaux rapports entre les entreprises et l'Etat, incertitude sur les effets de la globalisation en terme de concurrence: le chef du Département de l'économie publique a souligné la remise en question des principes économiques qu'on croyait universels, provoquant les hésitations de la communauté internationale et des vagues de revendications tous azimuts.

«En raison de la globalisation des marchés, le monde économique n'est plus composé d'un

grand nombre d'entités essentiellement autonomes (les nations), mais ressemble plus à un grand village, où les pays s'apparentent à quelque quartier d'une seule et même entité», a-t-il relevé.

PAS DE MI-BLANC MONDIAL

Le conseiller fédéral estime que nous n'étions pas préparés à une accélération de ce phénomène de globalisation: «Aujourd'hui encore, malgré une certaine prise de conscience, on parle encore des marchés asiatiques ou des marchés européens.» Ainsi, redéfinir les hypothèses de base de l'économie mondiale, c'est réaliser que le marché ne se définit pas par la Nation, mais par les caractéristiques des produits, de la production et des technologies applicables dans différents secteurs.

Il est évident que l'on n'observera jamais un marché mondial du pain mi-blanc. Mais il est également évident que le marché des avions gros-porteurs est uni-

que et mondial, a-t-il ajouté. Les politiques doivent donc répondre aux réalités qu'elles recouvrent: redéfinir les hypothèses de base de l'économie mondiale, c'est d'une certaine manière dissocier l'entreprise de la Nation.

Dans cette redéfinition des bases de l'économie mondiale, il faut également reconnaître que l'Etat-Nation demeure le principal, si ce n'est le seul organe porteur de compétences décisionnelles quant à l'organisation et l'encadrement de ces régions économiques que constituent nos pays. La Nation demeure souveraine.

Il a aussi souligné que la réponse économique à la globalisation de l'économie mondiale pose à son tour un problème politique: si l'activité économique s'étend au-delà des frontières nationales, la souveraineté reste perçue comme inhérente à l'Etat national. Ce qui impose des accords comme celui du GATT et qui répondent à l'internationalisation toujours plus marquée des politiques nationales. (ap)

L'exécutif de Sion a tranché

Les Jeux, mais pas l'expo

L'exécutif de la ville de Sion a décidé hier de soutenir la candidature de la ville pour les Jeux Olympiques (JO) d'hiver en 2002. Cette décision a provoqué le retrait de la candidature valaisanne pour l'organisation d'une exposition nationale suisse (ENS) en l'an 2000.

Le comité ENS 2000 a pris acte, non sans amertume, de la décision de l'exécutif sédunois, a déclaré hier lors d'une conférence de presse son président Raymond Lorétan. La candidature est donc retirée, mais uniquement à condition que le comité olympique suisse accepte aujourd'hui la candidature valaisanne pour l'organisation des JO.

A part le Valais, trois autres cantons ont préparé des projets pour l'organisation de la prochaine exposition nationale suisse. Interrogés hier par l'ATS, les responsables neuchâtelois, tessinois et genevois ne montrent cependant pas le même enthousiasme. Le projet tessinois est déjà parvenu au Conseil fédéral et les Genevois croient en leurs chances. En revanche, le canton de Neuchâtel attend des précisions de la Confédération avant de se lancer plus avant dans l'aventure. Selon le chancelier du canton de Neuchâtel, Jean-Marie Reber, l'avant-projet présenté - des pavillons cantonaux - n'a pas suscité l'enthousiasme du Conseil d'Etat et est encore très flou. (ats)

Présence de l'or de Marcos en Suisse

Le juge tue la rumeur

Les supposées 1241 tonnes d'or de Ferdinand Marcos ne se trouvent pas dans la zone franche de l'entrepôt de douane de l'aéroport de Kloten. La perquisition ordonnée par le procureur de district Peter Cosandey est restée sans résultat. Je voulais mettre un terme une fois pour toutes à cette rumeur», a-t-il déclaré mercredi dans l'émission de la TV alémanique «10

vor 10». En juin 1992, une commission gouvernementale philippine avait déclaré qu'une somme de près de 5 milliards de dollars en or avait été déposée en Suisse par l'ex-dictateur Marcos. Selon elle, cet or ainsi que des bijoux avaient été volés par les troupes d'occupation japonaises pendant la Deuxième Guerre mondiale et restitués après coup. (ats)

Obligatoire dès mardi sur les autoroutes

Attention vignette!

La vignette autoroutière 94, de couleur menthe, sera obligatoire dès mardi prochain 1er février. Les automobilistes qui, à partir de cette date, rouleront sur les autoroutes sans la nouvelle vignette risquent de se voir infliger une amende de 100 francs. De plus, ils devront s'acquitter sur place de la nouvelle vignette, a

rappelé hier le Département fédéral des finances.

La vignette 94, qui sera valable jusqu'au 31 janvier 1995, est en vente aux guichets des bureaux de poste et des services automobiles, dans les bureaux de douane ainsi qu'auprès de nombreux garages et stations d'es-

Problèmes de la Caisse fédérale d'assurance

Personne n'a été lésé

Les problèmes informatiques et administratifs de la Caisse fédérale d'assurance (CFA) n'ont lésé ni les assurés, ni la Confédération. «Nous n'avons aucune présomption de responsabilité pénale», a indiqué le conseiller aux Etats Edouard Delalay, président de la délégation des finances des deux Chambres. «Mise sous pression», elle a publié hier déjà le rapport sur la CFA.

L'assainissement de la CFA a commencé il y a six ans et n'est toujours pas terminé. L'introduction d'un nouveau système informatique a notamment été la source de problèmes dantes-

ques. Le report des données d'un système à l'autre ne pouvait se faire correctement, car les rubriques n'étaient pas les mêmes. Dans ces opérations, «la main gauche ne savait pas ce que faisait la main droite».

En outre, sur 120.000 assurés, il y a un taux de situations en dehors de la normale qui a causé des retards importants dans la saisie des données. Résultat: depuis 1988, les comptes n'ont pu être approuvés par l'autorité de surveillance du Département des finances.

«Il n'y a pas eu d'erreurs dans la détermination des rentes, parce que tout a été recalculé et

vérifié manuellement», a souligné Edouard Delalay. Il a aussi relevé qu'il n'y a pas eu de cas de réclamation grave. En ce qui concerne les 80 millions qui «sommeillaient sur un compte aux attributions peu claires», chaque jour qui passe permet encore d'en réduire le montant.

Suite à ce rapport, la délégation a demandé à un expert, pour fin février, une liste des manquements et un programme d'assainissement avec des échéances précises. Ce programme demandera des moyens: on parle déjà de 15 à 20 postes dans le personnel spécialisé. (ap)

Ferdinand Piëch, patron du groupe VW

L'imagination au pouvoir

Patron du groupe VAG (Volkswagen AG), Ferdinand Piëch était dernièrement en Suisse, à l'invitation de l'importateur AMAG, pour rencontrer la presse spécialisée. Ce patron de choc a pris, depuis son arrivée à la tête du groupe en janvier 1993, deux décisions qui ont défrayé la chronique: l'engagement d'Ignatio Lopez, venu avec armes, bagages et collaborateurs de chez GM, et l'introduction de la semaine de quatre jours de travail pour éviter des licenciements massifs.

Agé de 56 ans, Ferdinand Piëch est né à Vienne et a fait ses études d'ingénieur au Poly de Zurich, dont il sortit diplômé en 1962. Neveu du célèbre constructeur Ferdinand Porsche, il commença sa carrière dans la société familiale comme préposé aux essais de moteurs, ensuite comme directeur des essais et du développement, enfin comme directeur technique. En 1972 il entra chez Audi où il gravit les échelons pour devenir, en 1988, président du directoire de la société. Après avoir été le pionnier de toute une série de travaux concernant le développement du moteur à 5

cylindres, du turbo, de la quattro, du système de sécurité procon-ten, il fut appelé en 1992 au directoire de VW qu'il préside depuis un peu plus d'un an.

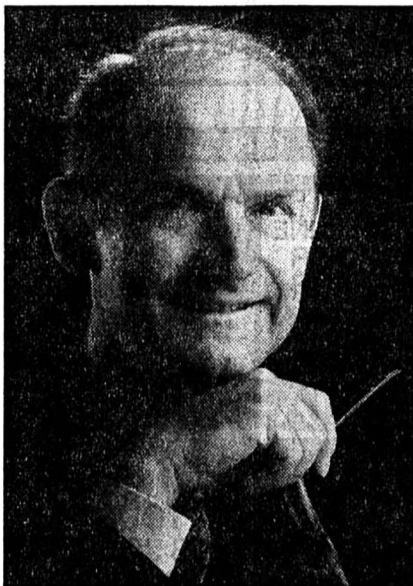
L'homme est de taille moyenne, svelte et souriant, et il parle doucement avec une grande précision dans les termes et une force de persuasion qui captive ses interlocuteurs. Sa discrétion et sa chaleureuse simplicité sont tout à l'opposé des rodomontades d'un Jean Calvet, PDG de Peugeot, mais ses propos semblent bien mieux... tenir la route! Et ses petites phrases, précises et souvent émaillées de propos humoristiques, prouvent qu'avec lui, c'est l'imagination qui est maintenant au pouvoir chez le plus grand constructeur européen.

- La leçon de la crise actuelle?

- L'Allemagne a connu une période de haute conjoncture de huit ans, et a oublié alors ce qui a fait son succès. La crise a rappelé que la production coûte 28 à 30% plus cher qu'au Japon. Il est malheureux de constater que seule une crise peut ouvrir les yeux et permettre des réactions énergiques.

- La semaine de quatre jours?

- Cette stratégie s'accompagne d'une réorganisation complète, et des



Ferdinand Piëch: inventer de nouvelles méthodes de travail.

groupes de travail cherchent des solutions plus économiques dans tous les domaines. La priorité est à la réduction des coûts, en incitant les sous-traitants à rationaliser et en réduisant le temps improductif à l'intérieur de notre entreprise. Par exemple en installant des bureaux identiques pour tous avec des parois

transparentes, ce qui permet de gagner du temps dans les relations.

- Le temps de travail des cadres?

- Ce que je demande aux collaborateurs, c'est d'avoir plus d'idées, pas plus d'heures de travail! L'essentiel, c'est que l'usine puisse profiter de ces idées. Si, pour en avoir, les cadres ont besoin de passer plusieurs jours au soleil des Baléares, qu'ils aillent plus souvent aux Baléares!

- Le travail à la carte?

- A l'avenir, il y aura possibilité de travailler entre quatre et six jours, et de bénéficier ensuite de congés correspondants, ce qui permettra à ceux qui le désirent de s'offrir de longs week-ends au Sud. Le personnel a été consulté sur tous les aménagements de temps de travail pour le futur et il est d'accord. En fait, les gens accepteraient de travailler davantage, mais je ne crois pas qu'on pourra leur donner plus de travail.

- La robotisation?

- Nous sommes en train de changer de doctrine. Il faut calculer le rapport entre les investissements et les charges salariales. Par exemple, en Chine il serait aberrant de robotiser alors que la main-d'œuvre est bon marché. En Allemagne, nous allons simplifier: faut-il avoir 17 salles pour la peinture des carrosseries alors que trois suffiraient? Faut-il 20 teintes différentes? Il y a des robots doublés par du personnel pour les cas de panne: là aussi, il faudra faire un choix. Dans ce domaine, il est certain que nous prenons du recul.

- Les accords du GATT?

- Je n'y vois pas d'avantages...

Prenez le cas des Coréens qui sont très malins: avec l'argent qu'ils gagnent chez nous ils vont partout là où il n'y a pas d'autos, par exemple en Russie, et s'implantent. Longtemps on s'est demandé comment ils faisaient pour obtenir chez eux des énormes quantités d'acier à bon marché. Maintenant, on le sait: ils se font livrer l'acier acheté en Russie par... la Corée du Nord. C'est même l'armée du Nord qui assure le transport!

- Les Américains?

- La concurrence des USA est très forte, surtout Chrysler et Ford. Ils ont rationalisé rapidement et sont plus avancés que nous. Une chose est certaine: celui qui perd le marché américain perd le marché mondial.

- Que reste-t-il aux Européens?

- La créativité, dans une très grande profusion d'idées.

- Les mini voitures?

- On a davantage besoin de petites voitures, mais pas de très petites voitures. Le projet Chico est abandonné, mais nous présenterons un nouveau prototype à Genève. Une précision: nous fabriquons des voitures, pas des montres...

- Votre horaire de travail?

- On me paie à la performance, pas à l'heure. Je travaille environ 60 heures par semaine, parce que je ne suis pas très performant... Si je réfléchissais plus vite je pourrais travailler moins.

Propos recueillis par Alain Marlon

Monospaces FIAT-PSA

Un mariage harmonieux



Quatre marques pour un cinquième segment, ou encore un monospace griffé Fiat, Peugeot, Lancia, Citroën. (Idd)

La coopération Fiat - PSA Peugeot Citroën, dans le domaine des véhicules utilitaires, a débouché sur la fabrication d'un monospace. Qui profilera quatre marques sur un marché en constante progression.

Après seize années de coopération industrielle, dans le domaine du véhicule utilitaire, Fiat et PSA Peugeot Citroën ont concrétisé un monospace de la meilleure veine. En mettant leurs connaissances en commun, dans un créneau qui exige de coûteux investissements financiers, Italiens et Français ont aussi évité le piège de la surcapacité. Certes, rien n'est parfait, mais depuis 1978 le mariage est des plus harmonieux.

Et c'est après dix ans d'expériences positives, que les partenaires ont signé un nouvel accord. Qui comportait l'étude, l'expérimentation, l'industrialisation et la production en commun d'un monospace.

Si l'on sait que le marché européen pour ce genre de véhicules familiaux est en constante augmentation, on comprendra mieux l'intérêt marqué par Fiat PSA. En chiffres, plus de 120 000 monospaces ont trouvé preneur en 1992. Et l'on suppose, pour 1998, un marché de quelque 400 000 unités au moins.

Dès cette année, Citroën, Fiat, Lancia et Peugeot, se lancent ainsi à l'assaut d'une concurrence qui a déjà les roues solidement posées sur macadam

européen. L'Espace de Renault, le Voyager de Chrysler, Nissan et Toyota avec la Serena, respectivement la Prèvia, ou encore le Space Wagon de Mitsubishi, voire le Pontiac Tran Sport, se sont déjà fait une place de choix au soleil.

La noix ne sera pas facile à croquer. Mais le monospace italo-gaulois, à motricité sur les roues avant, a plus d'un argument à faire valoir. Qu'il soit griffé Fiat, Peugeot, Lancia ou Citroën, il séduit d'emblée.

Véhicule monovolume de 4,45 m, pour une largeur de 1,81 m et une hauteur de 1,71 m, il peut accueillir, en fonction des nombreux aménagements proposés, de deux à huit personnes. Avec ses cinq portes, dont deux latérales coulissantes, il est facile d'accès. Le volume du coffre, en dm³, est modulable (400-1000-1700).

En ce qui concerne la motorisation, deux moteurs quatre cylindres, de 1998 cmc, sont disponibles. Un atmosphérique d'abord, qui développe, en puissance maximale, 123 CV normes DIN, ainsi qu'une version suralimentée (150 CV DIN). La boîte de vitesses manuelle, quant à elle, propose cinq rapports.

Le monospace annoncé est donc solidement armé pour mener la vie dure à la concurrence. Confortable, sécurisant, économique aussi, il est produit près de Valenciennes, dans le nord de la France. Plus précisément dans l'unité de production Sevelnord (Société européenne de véhicules légers du Nord), qui peut produire 130 000 véhicules/an.

Ce monospace tout neuf, qui réunit donc quatre marques sous la même bannière technologique, sera visible en première mondiale au prochain Salon de l'automobile de Genève.

A.-H. Ru.

Porsche 911 Carrera Cabrio

Drôlement décoiffant



(ahr) Présenté en première à Detroit, le nouveau cabriolet Porsche 911 Carrera est basé sur la 911 sortie des chaînes de montage en novembre 93. Sportif classique, avec la motricité sur les roues arrière, il sera équipé d'un six cylindres de 3,6 litres capable de développer 272 CV DIN. Ainsi que d'une boîte de vitesses à six rapports. Un système ABS, de la 5e génération, ainsi que des airbags, sont montés de série. Le constructeur a accordé une grande attention à la capote. De construction solide, elle reste stable même à des vitesses élevées. On pourra découvrir cette merveille en mars, au prochain Salon de Genève. (Idd)

VW multivisions

Un sigle et des formes



(ahr) La VW, qu'elle soit Polo, Golf, Vento, Passat, Corrado ou encore Coccinelle, ne peut être confondue. Fiabilité, solidité, technique évoluée, sont autant d'éléments qui collent aux tôles de ces solides allemandes. Aujourd'hui, avec Concept 1, VW attaque le futur de front. Développé à Simi Valley, en Californie, ce véhicule à quatre places, simple et émotionnel, incarne les valeurs de la marque. Deux airbags, ABS, protection contre les chocs latéraux, l'équiperont. Sous le capot, on montera au choix un moteur électrique, un turbodiesel (TDI), voire un moteur alternatif à induction, couplé par une boîte automatique à deux vitesses. (Idd)

Coupé Opel Tigra

Bientôt dans l'arène



(ahr) Accueillie avec enthousiasme au Salon de Francfort, l'Opel Tigra sera produite dès fin 1994 à Saragosse (Espagne). Coupé de la meilleure veine, le véhicule en gestation se verra équipé du moteur ECOTEC 1,6 litre, seize soupapes, qui développe 109 CV. Monté sur la Corsa GSi, ce dernier se signale par un couple élevé et une sobriété digne d'un chameau. Au plan de la sécurité, signalons, à l'avant, les airbags et les rétracteurs de ceinture. Ainsi que des protections latérales dans les portières. (Idd)

Football - La Suisse domine très nettement le Mexique à Oakland

Un certain brio

● SUISSE -
MEXIQUE 5-1 (2-1)

Après son remarquable parcours dans le tour de qualification de la World Cup, la Suisse se paie le luxe de battre fort nettement le Mexique, 5-1 (2-1) au Coliseum d'Oakland. Venant après le nul concédé dans les ultimes minutes contre les Etats-Unis à Fullerton (1-1), cette large victoire est une confirmation mais aussi un avertissement. Les protégés de Roy Hodgson aborderont sans complexe le tournoi mondial, à la mi-juin.

Le Mexique partait favori dans cette rencontre amicale. Il bénéficiait de l'appui du public latino-américain et il restait sur une série d'excellentes performances. Or les hommes de Miguel Baron ont été parfois surclassés. Certes, l'expulsion d'Ambriz (43e) constitua un réel handicap mais la supériorité des Suisses s'était affirmée d'entrée de jeu. Rarement, une formation helvétique n'avait affiché autant de brio et de lucidité, en début de partie, contre un adversaire réputé. Les Mexicains sont d'un autre niveau que les Estoniens!

AVEC OU SANS CAMPOS
Observateur admiratif, Bora Milutinovic déclarait à la sortie: «Depuis une défaite de 5-0 concédée devant l'Italie en 1983, jamais le Mexique n'a été battu aussi nettement... La Suisse a confirmé sa maîtrise collective. C'est une équipe où tous les joueurs sont solidaires. Je crois cependant que l'absence du gardien très lourd chez les Mexicains. Depuis le 2-2 de Cagliari, j'ai pris conscience de la grande valeur du «onze» de Hodgson» concluait le coach des Etats-Unis.

Si le Mexique était privé de quatre titulaires importants - Campos, Garcia, Hugo Sanchez, «Zague» - la Suisse était dans le même cas avec l'absence du quatuor A. Sutter, Sforza, Knup, Chapuisat, sans parler de Turkylmaz. En outre, au contraire de leurs adversaires,



Ramirez - Grassi - Bickel
Les Suisses ont survolé les débats.

les joueurs à croix blanche manquaient de compétition. En revanche, la motivation ne leur faisait pas défaut. L'émulation que la concurrence suscite est un facteur positif. En Californie, chaque sélectionné tenait à défendre ses chances pour la World Cup. Dans cette optique, les attaquants Subiat et Grassi, auteurs tous deux d'un doublé contre le Mexique, ont marqué des points.

LE TRIOMPHE MODESTE

Le coach national relevait leurs mérites: «Ils ont travaillé comme des fous. Avec leur force, leur puissance, ils ont exercé le meilleur pressing que j'aie jamais vu en attaque! En défense, Pascolo a été une nouvelle fois excellent. Quentin fut certainement le meilleur arrière. En ligne médiane, j'ai beaucoup apprécié

le rôle de Bickel. La vivacité de Bonvin m'a séduit également. J'ai regretté à 4-1 un certain relâchement, des erreurs coupables dues à de mauvaises habitudes prises en championnat. Je me garderai enfin d'accorder trop d'importance à ce succès. Nous avons eu beaucoup de réussite alors que celle-ci fit défaut aux Mexicains.»

Coliseum d'Oakland: 23.182 spectateurs.

Arbitre: M. Baharmast (EU).
Buts: 6e Subiat 1-0. 26e Bonvin 2-0. 31e Duran 2-1. 54e Subiat 3-1. 66e Grassi 4-1. 87e Grassi 5-1.

Suisse: Pascolo; Hottiger, Herr (80e Vega), Geiger, Quentin (84e Studer); Ohrel (75e Sylvestre), Bregy (72e

Wyss), Bickel, Bonvin (75e Fournier); Subiat, Grassi.
Mexique: Chavez; Espana, Perales, Suarez; Patino (71e Herrera), Ambriz, Bernal, J. Rodriguez, R. Ramirez (57e Del Olmo); Duran (46e Aspe), Hermsillo.

Notes: avertissement à Bickel (50e), expulsion d'Ambriz (43e).

fut digne d'un match international. La parfaite organisation des Suisses désarçonna d'emblée leurs adversaires qui furent constamment rejetés dans leur camp au cours des trente premières minutes. Cette emprise fut à nouveau manifeste en début de seconde période. Le système de défense à trois des Mexicains fit naufrage.

UN DÉPART ÉTINCELANT

Une première demi-heure étincelante procurait un avantage mérité de deux buts à une formation suisse aussi dominatrice que percutante. Après un sauvetage du pied du gardien sur un envoi à bout portant d'Ohrel, Subiat ouvrait la marque à la 6e minute grâce à un débordement de Grassi sur le flanc gauche. La défense mexicaine donnait des signes de désarroi. Subiat (11e) et Bonvin (14e) se montraient menaçants.

Le second but tombait logiquement à la 26e minute. Grassi gagnait un duel à mi-terrain, lançait Subiat sur la droite, le Luganais réussissait un recentrage en direction de Bonvin. Celui-ci, du pied gauche, fusillait le portier mexicain. Après un coup franc sévère à la suite d'un contact entre Herr et Hermsillo, Pascolo était battu à la 31e par Duran lequel reprenait un ballon de Hermsillo qui avait heurté la barre transversale.

À la 43e, l'arbitre américain n'hésitait pas à brandir le carton rouge pour une faute grossière (pied en avant) de l'impulsif Ambriz. Mais à dix, les Mexicains rataient d'un rien l'égalisation à la 45e lorsque Jorge Rodriguez obligeait Pascolo à une sortie audacieuse à la ligne des seize mètres.

Les Suisses abordaient la seconde mi-temps avec toute la concentration voulue. Leur supériorité numérique facilitait une bonne circulation du ballon. Sur une diagonale de Quentin, Bickel surgissait dans le dos des défenseurs, d'un geste technique superbe, il démarquait Subiat lequel inscrivait aisément le troisième but (54e). La pluie, survenue peu après, douçait définitivement l'enthousiasme du public latino-américain. Grassi portait le coup de grâce aux Mexicains avec deux buts aux 66e et 87e minutes. A chaque fois, il se présentait seul devant le gardien et le battait d'un lob habile. La fin de partie était houleuse. Les accrochages étaient nombreux. Quentin, victime d'un coup volontaire au visage, quittait le terrain prématurément. (si)

Il y a un an -
Pas de surprise: Monica Seles et Steffi Graf se qualifient pour la finale des Internationaux d'Australie. La première se défait de Gabriella Sabatini 6-1 6-2, la seconde d'Arantxa Sanchez 7-5 6-4. (Imp)

Tennis

Deux fois une heure



Les demi-finales dames des Internationaux d'Australie, remportées par l'Allemande Steffi Graf (photo Keystone-AFP) et l'Espagnole Arantxa Sanchez, ont donné lieu à deux exécutions d'à peine plus d'une heure chacune, en raison notamment d'un nombre très élevé de fautes directes de leurs rivales.

Page 15

Portrait

La bonne trace

Sacré champion jurassien récemment, Christophe Pittier est l'une des valeurs sûres du Giron et les responsables fondent de sérieux espoirs sur son avenir. A bientôt 20 ans, ce solide gaillard a trouvé la bonne trace et tout porte à croire qu'il s'y maintiendra.

Page 17

L'invité du mois

Un chef d'orchestre

Demain, au travers de notre traditionnelle page «L'invité du mois», l'occasion vous sera donnée de faire plus ample connaissance avec Jacques Reymond, chef alpin messieurs de la Fédération suisse de ski.

La belle aventure de Nestor Subiat

Un rebondissement inattendu

Nestor Subiat, qui avait accompagné Roy Hodgson à la conférence de presse officielle, était happé par les journalistes mexicains auxquels il expliquait, en espagnol, sa belle aventure.

Joueur de deuxième division en France à Mulhouse, sa carrière connaît aujourd'hui un rebondissement inattendu à l'âge de 28 ans. Son doublé contre le Mexique lui donne une notoriété qu'il n'osait plus espérer sur le plan international.

«Avec Marco Grassi, j'ai trouvé immédiatement la bonne entente, raconte-t-il. Nous avons déjà joué ensemble en Suède avec la Suisse B. Ici en Californie, nous avons partagé la même chambre. Vous savez, on me considère comme un Tennesseois... Et à la veille de la ren-

contre, nous nous sommes mutuellement motivés en nous promettant de «bouffer» ces Mexicains. Tout s'est déroulé au-delà de nos espérances. Ne me demandez pas pourquoi et comment. En football, l'état de grâce existe aussi. Je suis d'autant plus heureux qu'aujourd'hui c'est l'anniversaire de ma femme.»

GRASSI: INCERTITUDE

Marco Grassi, auteur d'un doublé, ne sait toujours pas où il jouera ce printemps: «Lorsque je rentrerai, je poserai la question à Monsieur Hotz, le président de Zurich, avec lequel je n'ai eu aucun contact tout au long de cette tournée. Il attendait, je suppose, ma performance contre le Mexique pour essayer peut-être de me placer à l'étranger. Je ne crois guère à

cette possibilité. Une seule chose est sûre, je ne rejouerai pas avec Zurich.»

Alain Geiger de son côté revenait sur cette éclatante confirmation: «Ce match a démontré que nous avons la pointure pour nous mesurer aux meilleurs. Loin de moi l'idée de dire que nous valons l'Allemagne ou la Hollande. Mais je crois que nous prenons tout doucement notre place dans la hiérarchie internationale. Ce résultat d'Oakland prouve en tout cas notre supériorité par rapport à un pays comme le Mexique.»

Le médecin Urs Vogel dressait pour sa part le bulletin de santé: «Quentin a pris un coup de coude. Nous avons dû lui poser des points de suture aux lèvres. Bonvin a été touché au tendon d'Achille. Ce sont les deux seuls écopés.» (si)

Coupe de France: choc à Sochaux

Marseille à Bonal

Les rencontres Sochaux - Marseille et Toulouse - Monaco sont les grandes affiches des 16es de finale de la Coupe de France, tirées au sort hier à la maison des Sports à Paris par le rugbyman Franck Mesnel et le champion du monde de ski nautique Patrice Martin.

Ce double choc conduira automatiquement à l'élimination de deux nouvelles formations de Division 1. Comme huit équipes de D1 ont déjà été éliminées au tour précédent, il restera au mieux la moitié de l'effectif de l'élite en 8e de finale!

Le Paris-Saint-Germain, tenant du titre, large vainqueur de Côte d'Azur 10-0 en 32e de finale, est encore tombé contre le «petit poucet», puisqu'il affrontera le club d'Avion, qui évolue en Division d'honneur.

Coupe de France. Tirage au sort des 16es de finale: Alès (D2) - Lyon Duchère (N1). Lorient (N1) - Nantes. Toulouse - Monaco. Avion (DH) - PSG. Rennes (D2) - Valenciennes (D2). Lens - Bastia (D2). Châteauroux (N1) - Racing 92 (N2). Le Mans (D2) - Bordeaux. Beauvais (D2) - Montpellier. Auxerre - Sedan (D2). Guingamp (N1) - Red Star (D2). Sète (N1) - Libourne (N2). Châtelleraut (N1) - Metz. Sochaux - Marseille. Laval (D2) - Lyon. Pau (N1) - Charleville (D2).

ITALIE: L'INTER SORTI

Coupe d'Italie. Quart de finale. Match retour: Inter Milan - Sampdoria 1-1. (aller 0-1). **Ordre des demi-finales:** Torino - Ancona et Parme - Sampdoria. (ap/si)

VACANCES - VOYAGES

ENSEIGNEMENT

IMMOBILIER

VOYAGES-EXCURSIONS
WITTWER
 Journées de ski sans frontières...

LES CROSETS
 Dimanches 6, 20 et 27 février
 Départs: Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel
 Prix: Adultes: Fr. 75.-
 Etudiants: Fr. 67.-
 Enfants: Fr. 49.-
 CAR + ABONNEMENT COMPRIS
 Renseignements et inscriptions:
 LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65
 Tél. 039/24 15 24



BOURSE AUX IDEES
 Création de sa propre entreprise :
 cours destiné à des personnes au chômage et désireuses de concrétiser leur propre projet.
 Séance d'information sans engagement le 1er février de 9h à 11h

Inscription au secrétariat de l'Ecole-club de La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039 / 23 69 44
 Rue Jaquet-Droz 12

Possibilité de prise en charge du cours par l'assurance chômage



Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER

A LOUER
 Au cœur du village des Brenets

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
 Avec cuisine, salle de bains, cave. Loyer modéré.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56

À VENDRE
 aux environs immédiats du Locle

ferme mitoyenne rénovée
 avec garage pour 2 véhicules, jardin et vastes dépendances. Accès facile.
 Libre printemps / été 1994
 Prix demandé: Fr. 560000.-
 Etude Pierre Faessler, notaire, Le Locle, ☎ 039/31 71 31

CASTEL REGIE
 A louer au Locle

APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES
 Loyer: Fr. 690.- + charges
 Libre tout de suite.
 ☎ 038/31 78 03
 Le Château • 2034 Peseux

ÉCOLE NORMALE DE BIENNE
ADMISSIONS 1994

Candidat(e)s à l'enseignement primaire (instituteurs/trices)
 (durée des études: cinq ans)

Candidat(e)s au brevet de maître(sse) de jardin d'enfants
 (durée des études: une année de stage, trois ans de formation)

Candidat(e)s au brevet d'enseignement en économie familiale
 (durée des études: cinq ans)

Les détenteurs(trices) d'un certificat de maturité et les étudiant(e)s qui obtiendront ce titre en 1994 ont la possibilité d'obtenir l'un des deux premiers brevets mentionnés ci-dessus après deux années d'études à l'Ecole normale et le brevet en économie familiale après trois années d'études.

Les détenteurs d'un certificat fédéral de capacité ou de tout autre titre professionnel, qui le souhaitent, peuvent demander leur admission à l'Ecole normale.

Délai d'inscription: 10 février 1994
 Examens d'admissions: ● écrits: 2, 3, 4 mars 1994
 ● oraux: 16, 17, 18 mars 1994

Début des cours: 15 août 1994
 Conditions d'admission, documentation et formules d'inscription sont à disposition au secrétariat de l'Ecole normale de Bienne, chemin de la Ciblerie 45, 2503 Bienne.
 ☎ 032/25 88 11

DIVERS

CUISINIER DIPLOMÉ
 cherche place de travail, région La Chaux-de-Fonds, dans restauration, home, cantine, etc.
 ☎ 038/54 13 88
 132-511759

Prêts personnels
Agence H. Minary
 ☎ 039/23 01 77
 132-13002

Opel Corsa 1.6i GSI, 98 CV
 1991, 30 000 km, gris acier.
 Garantie - Crédit Echange
 ☎ 038/33 90 33
 077/37 53 28
 28-776

A vendre
 La Chaux-de-Fonds
IMMEUBLE
 9 appartements + 1 magasin
 Entièrement loué.

RENDEMENT 9,5%

☎ 038/31 81 00

132-12171

A vendre à La Chaux-de-Fonds, grand appartement de 4 1/2 pièces en PPE agencé avec luxe, tout confort, situé près de l'hôpital. 450000 fr.
 Dysli SA, tél. 031 761 26 27 ou 077 320 189.
 06-532307/4x4



1994
AU LOCLE

Changez votre cadre de vie

Habitez un appartement de 3 pièces avec balcon refait à neuf (sanitaire, bloc cuisine, carrelage...)

et devenez propriétaire pour une mensualité égale à un loyer de Fr. 745.- tout compris.
 Prenez rendez-vous pour visiter, vous informer.

HABITATIONS POUR TOUS
 51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
 Tél. 038 25 94 94

DIVERS

Le Docteur méd., méd. dent., **Philippe ROTH**
 Spécialiste FMH en Chirurgie Maxillo-faciale

Diplômé de Médecine (Genève). Diplômé de Médecine Dentaire (Bern). Ancien Assistant du Département de Chirurgie des Hôpitaux de la Ville de Neuchâtel (Prof. P. Tschantz). Ancien Assistant de la Klinik und Poliklinik für Mund- Kiefer- und Gesichtschirurgie de l'Université de Zürich (Prof. H. F. Sailer) Ancien Chef de Clinique de l'Unité de Chirurgie Maxillo-faciale, Division de Chirurgie Réparatrice de l'Hôpital Cantonal Universitaire de Genève (Prof. J. M. Chausse, Dr. M. Richter) Ancien assistant dans le Service de Neurochirurgie de l'Hôpital Cantonal Universitaire de Genève (Prof. J. Berney)

Médecin agréé des Hôpitaux de la Ville de Neuchâtel.
 Médecin consultant de l'Hôpital Cantonal Universitaire de Genève

A le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son cabinet médical

Rue du Seyon 10, 2000 Neuchâtel
 Tél. 038 25 90 00, Fax. 038 25 91 21

la clinique informatique

Infelec sa

Votre spécialiste matériel !

POUR VOS APPLICATIONS DE BUREAUTIQUE : UN 386 !

386 SX/25 : 1000.-

386 SX/33 : 1200.-

386 DX/40 : 1500.-

APPAREILS LIVRES AVEC HD 90 MB, RAM 4 MB, DOS 6, CLAVIER

Tél : 039 26 15 26 Fax : 039 26 15 60
 Bd des Eplatures 3 2300 La Chaux-de-Fonds

SPECTACLES - LOISIRS



PATINOIRE DES MÊLÈZES

Vendredi 28 janvier 1994 à 20 h 30

HC Star Chaux-de-Fonds

reçoit

Saint-Imier

Les pucks de la rencontre sont offerts par:
Theben SA
Vidéo-Shop H. Benninger
Texsana SA, nettoyage chimique
Restaurant du Reymond, famille Vetterli
M. Bolomey, revêtements de sols
U. Brechbühler, transports-terrassements
VAC René Junod SA
Mercerie du Temple, Mme Messerli, Grand-Rue 24 Le Locle

Avec le soutien de:



Les cannes du match sont offertes par:
Carrosserie des Grandes-Crosettes, H. Séchaud

La Chaux-de-Fonds

reçoit

Thurgovie

Patinoire des Mèlèzes

Championnat de ligue nationale B
 Samedi 29 janvier 1994 à 20 heures

Les cannes sont offertes par:
Noël Forney, chauffage
 Paix 111, La Chaux-de-Fonds

Les pucks sont offerts par:
SBS
 Avenue Léopold-Robert 16-18,
 La Chaux-de-Fonds

VAC
 Léopold-Robert 115, La Chaux-de-Fonds
La Suisse Assurances, agence principale
Jean-Pierre Botteron
 Jardinière 75, La Chaux-de-Fonds

Avec le soutien de



Carte de membre du Puck-Club: no 120 gagne un bon de Fr. 30.- au Restaurant de la patinoire; no 73 gagne un billet d'entrée pour un match aux Mèlèzes

Leader silencieux: le lave-vaisselle Adora de ZUG.



D'un murmure, vous couvrez déjà le léger ronron du nouveau lave-vaisselle Adora. Vous devez même tendre l'oreille pour capter ses faibles 49 dBA. Votre émerveillement, par contre, va grandissant. L'électronique microprocessorisée, par exemple, pense pour vous, réduit radicalement la consommation d'eau, d'électricité, et favorise encore l'adaptation des programmes aux exigences futures. Variables à volonté, les corbeilles accueillent 12 couverts standards et vous offrent de surprenantes possibilités de ranger les ustensiles les plus divers.

L'éclatante propreté de la vaisselle va de soi. Tout cela, à un prix qui vous laisse pantois! Un aussi prodigieux lave-vaisselle se doit naturellement de se glisser discrètement dans toute cuisine. Tout ce qui fait encore sa supériorité vous est révélé sur appel. Gratuit, jour et nuit.

Renseignements complets: 155 56 56



L'avant-garde pour
cuisine et buanderie

Bureaux de vente, locaux d'exposition et de démonstration: V-ZUG AG, 6301 Zoug, Industriestrasse 66, tél. 042 33 99 33, fax 042 33 99 33, tél. 042 33 92 34, vidéotex *4422#, 6500 Bellinzzone, Via Tatti 3, tél. 092 25 62 32, 2501 Biemme, 63, rue Centrale, tél. 032 22 14 11, 7000 Coire, Alexanderstrasse 14, tél. 081 22 17 67, 1211 Genève 6, 5, rue des Cor-
diers, tél. 022 735 48 70, 1005 Lausanne, 14, avenue Mon-Repos, tél. 021 323 24 48, 3074 Muri b. Bern, Worbstrasse 48, tél. 031 952 77 07, 4142 Münchenstein, Grabenackerstrasse 8, tél. 061 415 81 10, 9000 St-Gall, Rosenbergsstrasse 30, tél. 071 23 24 28, 6301 Zoug, Zougstrasse 124, tél. 042 33 94 33.

Tennis - Internationaux d'Australie: demi-finales dames à sens unique

Deux fois une heure

Becker fustigé - La Fédération internationale de tennis (FIT) a critiqué avec virulence les propos de l'Allemand Boris Becker sur la consommation présumée de drogue de certains joueurs de haut niveau. «C'est un jugement hâtif de la part d'un joueur que l'on connaît plus réfléchi lorsqu'il est question de tennis. C'est aussi très facile à dire car, nous n'avons aucune preuve de ses allégations» a déclaré Brian Tobin, président de la FIT. (si)

Les demi-finales dames des Internationaux d'Australie, remportées par l'Allemande Steffi Graf et l'Espagnole Arantxa Sanchez, ont donné lieu à Melbourne à deux exécutions d'à peine plus d'une heure chacune, en raison - notamment - d'un nombre très élevé de fautes directes de leurs rivales.

Timorée, raide et en retard sur toutes les balles, la Japonaise Kimiko Date fut rapidement menée 1-5 dans la première manche, remportée en 61 minutes par Steffi Graf (6-3 6-3). Par la suite, la grande révélation de ce tournoi féminin se reprit quelque peu.

Mais elle ne put rien contre les services de l'Allemande, qui fusèrent jusqu'à 159 km/h, ni contre ses amortis, qui semblèrent particulièrement la déconcerter.

«Nous avons toutes les deux manqué de rythme. Les échanges ont été beaucoup plus courts que lors de nos deux précédentes rencontres. Je ne suis pas très contente de mon match» devait commenter la No 1 mondiale. Quant à Kimiko Date, battue pour la troisième fois en trois rencontres par l'Allemande, elle ne put que constater: «Steffi frappe la balle plus vite et plus fort qu'aucune autre joueuse...»

GRANDE TONICITÉ

Cela restera à prouver lors de la finale de cette nuit, qui opposera Steffi Graf à Arantxa Sanchez, qui a balayé en 64 minutes, com-



Gabriela Sabatini - Arantxa Sanchez

La belle Argentine n'a rien pu faire contre l'Espagnole.

(Keystone-AP)

me une tornade, l'Argentine Gabriela Sabatini dans l'autre demi-finale (6-1 6-2). Pour remporter cette huitième victoire en vingt rencontres, qui est aussi la cinquième au cours de leurs six derniers matches, Arantxa a en effet affiché une grande tonicité et démontré une vitesse de bras assassine.

Elle a surtout su varier son jeu

pour malmené une Gabriela Sabatini encore mal en point. «On sait quelle tactique utiliser contre Gabriela, car elle joue toujours de la même façon depuis quelque temps. Elle ne m'a jamais menacé et j'ai fait un grand match» a déclaré l'Espagnole, visiblement très confiante en ses moyens actuels. Paradoxalement, Gabriela

Sabatini, qui n'a pas remporté un titre depuis sa victoire à Rome, il y a vingt mois, n'était pas mécontente non plus de sa performance. «Je suis très satisfaite de la façon dont j'ai joué ici. C'est le premier tournoi qui se passe à peu près bien depuis longtemps et je sens que cela revient» a constaté l'Argentine, qui a pourtant accumulé trente

fautes directes, contre treize pour l'Espagnole. Elle a déclaré n'avoir pas totalement récupéré du malaise qui l'avait affectée à son réveil, mardi dernier.

Le vent soufflant sur le central de Flinders Park, lui, n'était pas fait pour améliorer la qualité de deux demi-finales qui ne laisseront pas un grand souvenir. (si)

Résultats

Simple dames. Demi-finales: Graf (All-1) bat Date (Jap) 6-3 6-3. Sanchez (Esp-2) bat Sabatini (Arg-4) 6-1 6-2.

Double messieurs. Demi-finales: Stark - Black (EU-Zim-2) battent Appel - Bjoerkman (Su) 6-1 6-4 6-4. Eltingh-Haarhuis (Hol-3) battent Damm-Novacek (Tch) 6-1 6-4 6-2.

Double mixte. Demi-finale: Sukova - Woodbridge (Tch-Aus-1) battent A. et E. Sanchez (Esp-8) 6-3 6-4. (si)

Les deux favorites face à face cette nuit

Une finale logique

La finale féminine des Internationaux d'Australie, qui mettra aux prises l'Allemande Steffi Graf et l'Espagnole Arantxa Sanchez, sera on ne peut plus logique, puisqu'elle opposera la No 1 mondiale à la No 2.

La chose n'est pas si fréquente, puisqu'elle ne s'est produite que vingt-neuf fois en dix ans sur le circuit féminin. Graf, qui partira favorite, sera à la recherche de sa quatrième victoire en cinq finales aux Internationaux d'Australie et de son quinzième succès dans un tournoi du Grand Chelem.

PARCOURS TROP FACILE?

«J'espère que cette finale sera un peu plus difficile que les matches que j'ai disputés pour y arriver» a déclaré la joueuse allemande, sans qu'on puisse la taxer de la moindre suffisance. On peut même redouter pour elle les effets d'un parcours trop facile puisque, en six rencontres, elle n'a perdu aucun set, n'a concédé que vingt-six jeux, et n'a affronté qu'une tête de série, la Japonaise Kimiko Date (No 10) en demi-finale.

Elle en sera à son vingt-septième tête-à-tête avec l'Espagnole, qu'elle a battue vingt et

une fois. Trois des cinq victoires d'Arantxa ont cependant été obtenues dans des tournois du Grand Chelem, la plus étonnante s'étant produite en 1989, lors de la finale de Roland-Garros.

«PAS UNE MACHINE»

«Elle n'est pas invincible. Après tout, c'est un être humain comme les autres, pas une machine. Elle a certes tout gagné, mais je pense qu'en jouant à cent pour cent de ses moyens et en prenant des risques, on peut arriver à la battre. Je n'ai rien à perdre, elle ne me fait pas peur et c'est elle qui subira la plus grande pression car tout le monde la donne favorite. Tout peut donc arriver» a estimé Arantxa Sanchez, qui participera pour la première fois à la finale des Internationaux d'Australie et à sa quatrième finale d'un tournoi du Grand Chelem.

Pour sa part, Steffi Graf n'a plus perdu une telle finale depuis que la Yougoslave Monica Seles a dramatiquement été écartée du circuit, après avoir reçu un coup de poignet dans le dos au mois d'avril dernier lors du tournoi de Hambourg. (si)

Athlétisme - Cross national de Colombier dimanche

L'élite suisse annoncée

Comme le remarquait Claude Meisterhans, le dirigeant du CEP Cortaillod, le traditionnel cross national de Colombier sera probablement le rendez-vous de cross le plus fréquenté avant les championnats suisses du début mars. Discipline particulièrement exigeante, le cross est parfois tributaire des conditions hivernales et il faut souhaiter aux organisateurs de la grande épreuve neuchâteloise une journée sans la neige et sans les rafales de vent qui balayent parfois la plaine de Planeyse.

Ce sont les coureurs populaires qui seront, dimanche à 12 h 15, les premiers à s'élancer sur le parcours. Quant à la course principale, celle de l'élite des hommes, le départ est prévu pour 15 h, avec un remarquable lot de coureurs. Le talentueux Andrea Erni (Coire) se sent généralement très à l'aise à Colombier, où il devra rassembler toute son énergie pour contenir les velléités du Glaronnais Noldi Mächler.

D'autres membres de l'élite nationale - tels Thierry Constantin (champion suisse de marathon), Jurg Stalder, Kasimir Kunz (champion national du steeple), voire les Fribourgeois Marius Hasler et Jean-François Cuennet - seront des animateurs à la recherche de points pour les championnats du monde. Pour les néo-seniors Victor Röthlin et Olivier Wirz leur statut d'espoir sera intéressant à suivre dans ce contexte difficile.



Noldi Mächler

Le Glaronnais fait figure de favori.

(Keystone-Müller)

La Jurassienne de Boncourt Nelly Glauser s'était imposée lors du récent cross national de Meilen. Nous serions tentés d'en faire la favorite du parcours de Colombier (départ 14 h 15), mais la grande révélation de la saison hivernale Claudia Stalder (GG Berne) est annoncée avec ses remarquables références face à l'élite internationale lors de l'Escalade de Genève et de la Saint-Sylvestre de Zurich.

De plus, Claudia Stalder s'est abstenue de compétition depuis son remarquable comportement de Zurich pour s'imposer des bases d'entraînement très élevées. Sa rentrée sera plus qu'un test que Nelly Glauser, Marie-Luce Romanens et Andrea Hayoz devront s'efforcer de contenir. La classe de Claudia

Stalder devrait rapidement clarifier l'issue de la course dont seront absentes Daria Nauer (septième à Séville le week-end dernier) et Isabella Moretti. A relever que la talentueuse junior Mirja Moser s'est également annoncée à Colombier.

Du côté des coureurs chaux-fonniers, la présence du jeune Estifanos Tesfaldet est incertaine en raison d'une grippe tenace. Chez les cadets A, Philippe Kitsos et Frank Dubois trouveront une bonne compétition pour se situer à l'échelon national. En cadettes B, Joanne Scheibler et Nathalie Perrin sont des prétendantes aux places d'honneur et peut-être à la victoire pour la première nommée. (jr)

● Inscriptions sur place le jour de la course.

TV-SPORTS

Chaîne sportive (DRS)
11.55 Ski alpin. Descente dames de Garmisch.

TF1

23.35 Funboard.

France 2

01.00 Tennis. Internationaux d'Australie (finale dames).

France 3

20.30 Journal des sports.

ARD

16.30 Tennis. Internationaux d'Australie.

23.00 Sportschau.

ZDF

15.20 Basketball.

22.45 Die Sport-Reportage.

RTL (allemand)

01.00 Tennis. Internationaux d'Australie (finale dames).

EUROSPORT

09.00 Hippiques.

10.00 Euroski.

11.00 Ski artistique.

12.00 Formule 1. Rétro 93.

13.00 Ski alpin.

14.00 Triathlon.

15.30 Basketball.

17.00 Hockey sur glace.

18.30 Ski alpin.

19.30 Nouvelles.

20.00 Automobiles.

21.00 Formule 1.

22.00 Boxe.

24.00 Golf.

01.30 Nouvelles.

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES-EXCURSIONS
WITTWER
 NOS PROCHAINS VOYAGES
 26 - 28 février

EURO DISNEY
 2 jours et demi Fr. 350.-

26 février - 3 mars
FÊTE DU CITRON A MENTON
 6 jours, Fr. 585.-

14 - 18 avril
BUIS-LES-BARONNIES
 5 jours, Fr. 615.-

18 - 23 avril
HOLLANDE EN FLEURS
 6 jours, Fr. 1245.-

25 - 30 avril
MENTON - CÔTE D'AZUR
 6 jours, Fr. 585.-

25 avril - 1er mai
ROCAMADOUR - PERIGORD
 7 jours, Fr. 995.-

29 avril - 5 mai
PLATJA D'ARO - COSTA BRAVA
 6 jours et demi, Fr. 395.-

Renseignements et inscriptions:
LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65
 Tél. 039/24 15 24
 ou auprès de votre agence de voyages

Publicité intensive,
 Publicité par annonces

IMMOBILIER

EXAFID SA
 NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
 Tél. 038/25 46 42

A louer
MAGASINS
 Rue Jaquet-Droz 6 à La Chaux-de-Fonds
 28-1049

A vendre à La Neuveville, axe Bienne-Neuchâtel, plusieurs belles
villas jumelées de 5 1/2 pièces
 ensoleillement optimal et vue sur le lac. Finitions au gré du preneur.
 Renseignez-vous: Blaser SA, tél. 031 71121 56.
 291-4403/4x4

A vendre à Tramelan
ancienne maison
 rénovée, comprenant un appartement de 4 pièces et un appartement de 4 pièces en duplex avec cheminée. Ecurie, grange, 600 m² de terrain.
 Prix intéressant.
 Tél. 032 97 41 03 ou 032 97 60 92 (p.).
 06-536579/4x4

EXAFID SA
 NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
 Tél. 038/25 46 42

A louer
SUPERBES APPARTEMENTS
 Rue Jaquet-Droz 6 à La Chaux-de-Fonds
 28-1049

A vendre directement de particulier
MAISON DE MAÎTRE
 A 5 minutes vieille ville, terrain arborisé, confort, 2 appartements, carnotset, garage. Ecrire sous chiffres R 132-750679 à Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds 2

Umstündehalter zu verkaufen in der Gemeinde Nidou/Biel, an ruhiger Wohnlage freistehendes **Einf. Haus** gr. Esszimmer, mod. Küche, Schwimmbad, gedeckter Sitzplatz, einmülig schöner bepflanzte Gartenanlage, Doppel-Garage, weiterer Ausbau möglich, Grundstückfl. total ca 1200 M². Verkaufspreis Fr. 1200000.-.
 Offerten unter Chiffre **W 249-28148 Ofa Orell Füssli Werbe AG, Postfach 4638, 8022 Zürich.**
 4x4

A LOUER Immeuble Bois-Noir 15-23 La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES
 avec cuisine, salle de bains. Libre à convenir. Loyers modérés.
 132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56

A louer SURFACE DE VENTE
 La Chaux-de-Fonds
 150 m², très bon emplacement, grandes et petites vitrines, loyer très intéressant (textiles non désirés).
 Ecrire sous chiffres: E 132-750398 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer **ci**
gestion immobilière sa
 Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 22 44

Tout de suite ou date à convenir, rue de la Fiaz, La Chaux-de-Fonds
STUDIOS
 Fr. 390.- + charges.
APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES
 Fr. 980.- + charges.
 ☎ 038/24 22 45.
 28-152

UNPI
 UNION NEUCHÂTELOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Ah! une cheminée Obriest!

Tubage et construction de canaux de cheminées

Obriest & co
 Rue des Parcs 112
 2006 Neuchâtel
 Tél. 038 31 31 20
 Fax 038 30 55 01
 28-424/4x4

AUTOS - MOTOS - VELOS

De l'élégance et un prix qui n'en manque pas:
Fiesta Fashion Fr. 16 950.-
dès

Ford Fiesta Fashion 1.3i, 3 portes, avec jantes en alliage léger. Fr. 17 450.-.
 Consommation selon FTP 75 (0/100 km): en circuit urbain 7,9, routier: 5,7, mixte: 6,9

Nul besoin de vider son bas de laine pour rouler dans une voiture à l'élégance mode: modèle spécial Ford Fiesta Fashion!

- 1.3i, 60 ch ou
- Nouveau 1.4i PT-E, 75 ch ou
- Nouveau 1.8 diesel, 60 ch
- Standards DSE (Dynamic Safety Engineering)
- Airbag côté conducteur
- ABS
- Protections latérales antichocs
- Radio/lecteur cassettes stéréo
- Dossiers arrière rabattables par segment
- Airbag côté passager et direction assistée en option



La qualité que vous recherchez



Chez votre concessionnaire Ford, vous pouvez maintenant tester la Fiesta Fashion et tenter de gagner la Ford de votre choix d'une valeur jusqu'à Fr. 50 000.-. Et participer aussi à notre jeu «Sécurité» doté d'autres prix pour plus de Fr. 50 000.-. D'une façon ou d'une autre, vous avez tout à y gagner - à coup sûr!

Veuillez m'envoyer des informations supplémentaires sur la Ford Fiesta Fashion, ainsi que la documentation sur le jeu «Sécurité», avec plus de Fr. 100 000.- de prix à la clef.

Je ne m'intéresse actuellement qu'au jeu «Sécurité».

Nom/prénom: _____ Age: _____
 Adresse: _____
 NPA/localité: _____
 Tél. privé: _____ Tél. prof.: _____

Marque de ma voiture actuelle: _____
 Date: _____

44-2211/ROC

RC/Fas

OFFRES D'EMPLOI

Croix-Rouge suisse
 Section La Chaux-de-Fonds
 cherche

UNE AIDE DE BUREAU
 à temps partiel (30%) le matin.
 Les offres sont à adresser au:
 secrétariat, rue de la Paix 71
 2300 La Chaux-de-Fonds
 132-12327

L'annonce, reflet vivant du marché

Recherchons un
polisseur de première force
 dominant tout le registre du métier.
 Veuillez prendre rendez-vous
 ☎ 039/23 48 00.
 132-12676

Sympathique bar cherche
BARMAID ou éventuellement
SOMMELIÈRE
 Bonne présentation souhaitée.
 Prendre contact par téléphone dès 8 h au
 039/23 85 51.
 132-12590

CADRANOGRAPHE

Nous souhaitons engager, tout de suite ou pour date à convenir, un ou une cadranographe qualifié(e) à même de travailler de façon indépendante sur le cadran de qualité haut de gamme.

Nous souhaitons:
 - formation complète sur le cadran;
 - goût pour le travail très soigné et précis;
 - des connaissances en sérigraphie et sur les machines automatiques seraient appréciées.

Nous offrons:
 - emploi stable;
 - conditions de travail optimales;
 - horaire variable et vacances partiellement à la carte;
 - avantages sociaux actuels.

Si vous êtes intéressé(e)s par un emploi exigeant et varié, nous vous prions de prendre contact téléphoniquement avec le service du personnel afin de convenir d'un rendez-vous.
 132-13008

JEAN SINGER & CIE S.A. - Fabricateur de cadrans soignés
 Crêtets 32 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. 039/23 42 06

Depuis 1956, spécialistes de la sélection des cadres de haut niveau

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Entreprise leader en Suisse notamment dans ce domaine, nous a mandatés pour la recherche d'un

INGÉNIEUR EN TÉLÉCOMMUNICATION

comme CHEF DE PROJET en réseau CATV (télédistribution et radiodistribution).
 Expérience professionnelle et qualités personnelles exigées:

- Diplôme d'ingénieur (EPF ou ETS) en télécommunications ou électronique
- Intérêt marqué pour la technologie de HAUT niveau
- Plusieurs années d'expérience dans ce domaine ou celui de la radiotransmission
- Apte à définir, diriger, réaliser un projet jusqu'au stade final, y compris les relations avec la clientèle
- Bon sens de la négociation auprès de fournisseurs
- Connaissance de l'anglais et de l'allemand indispensable
- Age idéal: 28 - 40 ans

Veillez nous adresser vos offres en mentionnant le N° de référence: 1314. Sélécadres / Euromanagers met à votre service son renom, son expérience et vous assure une discrétion absolue.



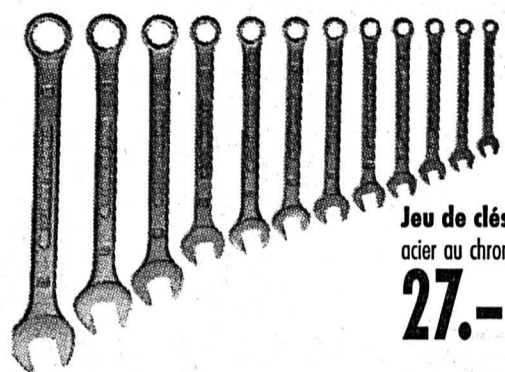
Avenue Jomini 8 - 1004 Lausanne - Tél. 021/648 23 38

UNE PLACE POUR CHAQUE CHOSE, CHAQUE CHOSE À SA PLACE.

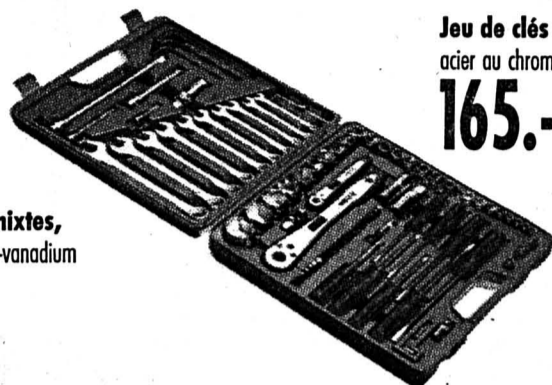
Weber, Harbete



Coffret universel
30.-



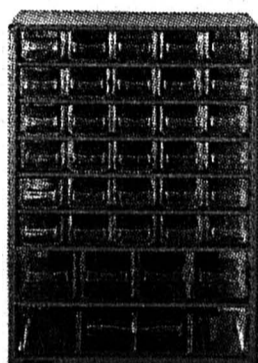
Jeu de clés mixtes,
acier au chrome-vanadium
27.-



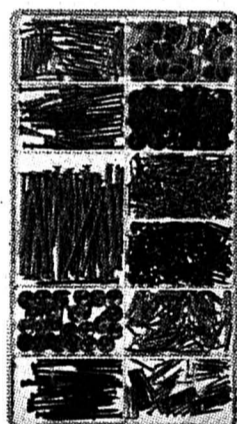
Jeu de clés à douille,
acier au chrome-vanadium
165.-



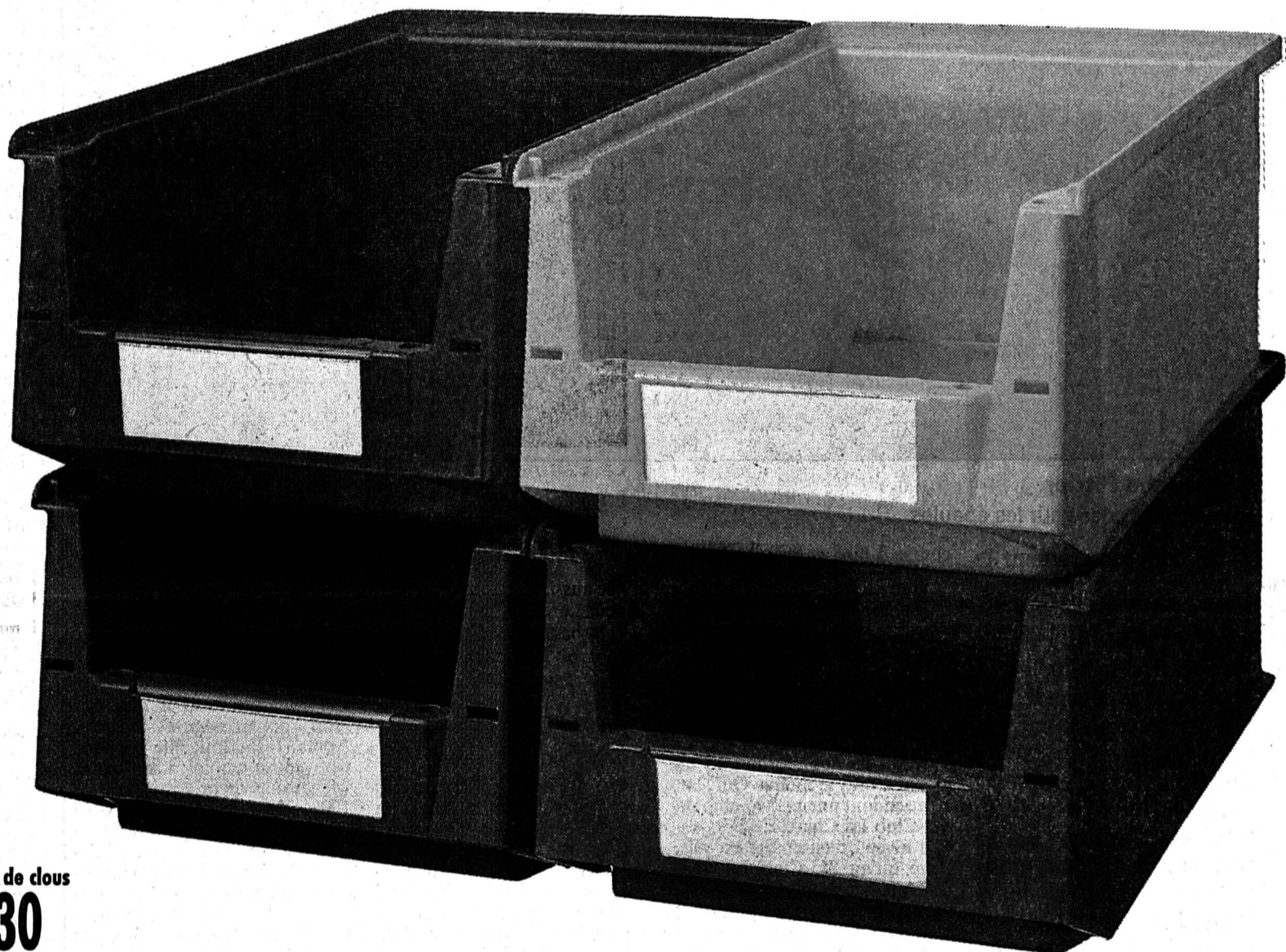
Mallette polyvalente
53.-



Casier à matériel,
tôle d'acier
50.-



Série de doucs
7.30

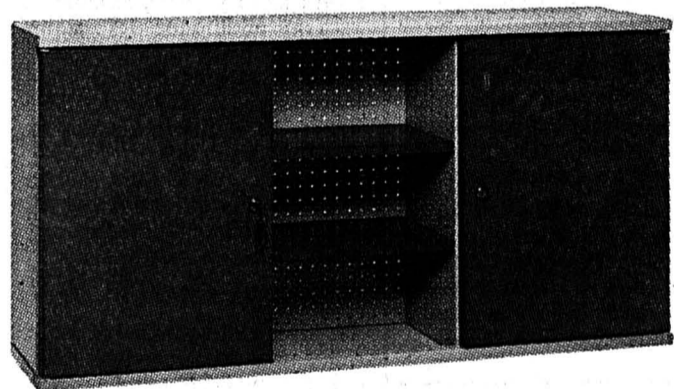


Bacs de rangement
ouverts

petit **1.60**
moyen **3.10**
grand **5.80**



Pour plus d'informations:
nos dépliants d'assortiment
et M-tip sont gratuits
dans chaque Brico-Loisirs.



Armoire à outils,
120 x 50 x 21 cm
330.-



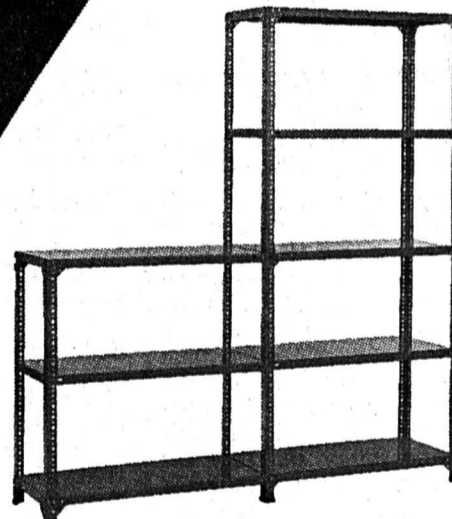
Couvercle de bac
en matériau recyclé
9.50



Bac en matériau recyclé
petit
22.50



Jeu de forets
29.-



Système de rayonnage modulaire exemple illustré
357.-



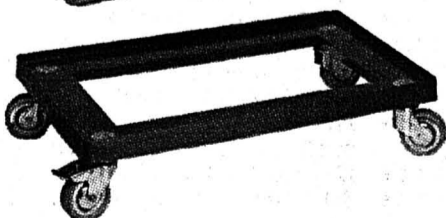
Balayette
4.-

Pelle
2.-

Bac en
matériau recyclé
grand
29.-



Plateau à roulettes
charge utile 200 kg
85.-

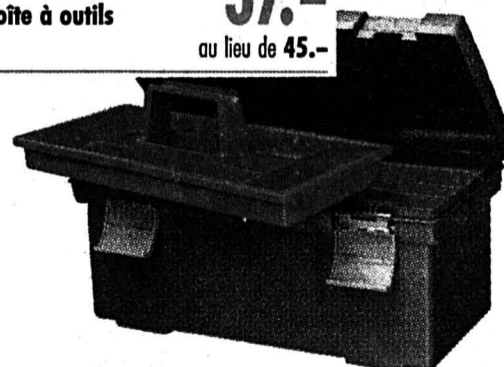


Perceuse à percussion
MIOELECTRIC SB 2210 hobby line,
420 W, 2 vitesses,
garantie 2 ans
70.-

L'éloquence des prix

Boîte à outils

37.-
au lieu de 45.-



Inventoriez donc vos bonnes résolutions pour 1994. Si vous y trouvez une fiche «Ranger l'atelier!», nous avons quelques bonnes idées pour vous: bacs, mallettes, casiers à matériel, rayonnages et ar-

moires, bref, tout l'attirail des fervents du «propre en ordre». Et, quand vous aurez fait place nette, la sécurité et le plaisir du travail augmenteront. Vous avez le sens de l'ordre, nous le matériel.

Depuis plus de 30 ans, nos Brico-Loisirs sont le paradis des bricoleurs avertis. Une mine d'outils et de matériel, avec des informations et des conseils pratiques et, bien sûr, des prix vraiment Migros.

MIGROS
BRICO-LOISIRS

IMMOBILIER

LA CHAUX DE FONDS
Chemin des Monts

Pour moins de 1800 Fr par mois, devenez propriétaire d'une maison de 150 m² habitable. Intérieur modulable, cuisine agencée, cheminée de salon, sous-sol, garage, tout frais compris

G.C.P.M. Constructions S.à.r.l.
024/43 22 74
077/22 94 85



196-14161

G.C.P.M. Constructions S.à.r.l.

EXAFID SA
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tel. 038/ 25 46 42

À LOUER

À LA CHAUX-DE-FONDS

STUDIOS

Promenade 3 dès Fr. 480.- + Fr. 60.-
Jaquet-Droz 6 Fr. 605.- + charges

APPARTEMENTS 2 et 2½ PIÈCES

Jaquet-Droz 6 Fr. 690.- + charges
Numa-Droz 204 Fr. 637.- + Fr. 70.-
Numa-Droz 206 dès Fr. 673.- + Fr. 70.-

APPARTEMENTS 3 et 3½ PIÈCES

Numa-Droz 208 dès Fr. 900.- + charges
Paix 127 Fr. 1346.- + Fr. 110.-
Granges 6 Fr. 1075.- + Fr. 100.-
Cernil-Antoine Fr. 355.- + Fr. 140.-

APPARTEMENTS 4 PIÈCES

Granges 6 Fr. 950.- + Fr. 150.-
Paix 11 Fr. 655.- + Fr. 175.-

APPARTEMENT 7 PIÈCES

Paix 11 Fr. 900.- + Fr. 175.-

SURFACES COMMERCIALES BUREAUX

Jaquet-Droz 6 (175 m²) Fr. 2800.- + charges
Jaquet-Droz 6 Fr. 1200.- + charges
Jaquet-Droz 6 Fr. 1800.- + charges
Granges 6 (85 m²) Fr. 900.- + Fr. 100.-

À NEUCHÂTEL

STUDIOS

Usines 7 dès Fr. 550.- + Fr. 50.-
Parcs 36 Fr. 700.- + --
Bellevaux 6 Fr. 650.- + --
1er-Mars 22 dès Fr. 500.- + Fr. 50.-
Porcena 11 Fr. 412.- + Fr. 50.-

2 PIÈCES

Parcs 36 dès Fr. 800.- + --

SURFACES COMMERCIALES

Puits-Godet 22 (168 m²)
+ 3 places de parc Fr. 2900.- + --

AU LOCLE

STUDIOS

Gare 16 dès Fr. 315.- + Fr. 50.-

APPARTEMENTS 4 PIÈCES

Temple 27 Fr. 800.- + Fr. 150.-
Henri-Grandjean 3 Fr. 800.- + Fr. 150.-
Côte 12 dès Fr. 800.- + Fr. 150.-

4 SURFACES COMMERCIALES

Temple 21 prix à discuter

À SAINT-IMIER

4 PIÈCES

Baptiste-Savoie 23-27 Fr. 1190.- + --

STUDIOS

Baptiste-Savoie 23-27 Fr. 500.- + --

CHAMBRES

Baptiste-Savoie 23-27 Fr. 350.- + --

28-1049

meublorama
SUPERMARCHÉ DU MEUBLE

VENDREDI 28 et SAMEDI 29

Malgré les prix très bas,
Meublorama vous offre un cadeau royal :

100%

sur tout le magasin

ATTENTION:
Il s'agit d'une action
unique et exceptionnelle...

Grand parking gratuit **P**

NOUVEAU!
Maintenant
sur 2 étages
avec ascenseur

IMPORTANT:
Possibilité de réservation
pour plus tard. Profitez-en!

OUVERT:
de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30.
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Lundi matin fermé.

28-159

meublorama
BÔLE (près de la Gare CFF de Boudry)

IMMOBILIER

A louer,
centre ville La Chaux-de-Fonds
1 appartement 4 ½ pièces
Fr. 870.- + charges

1 appartement 3 ½ pièces
Fr. 760.- + charges
☎ 039/269760

132-510428

A vendre à Saignelégier
3 parcelles de terrain

situées au nord du village, E3 Fondras
et au Culat. Contenance: 3 hectares.
Faire offres sous chiffres
Q 14-747482 à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1.

K.BRUN

Immobilien und Verwaltungen
Agence immobilière
Th.-Kocher-Strasse 11, rue Th. Kocher
2501 Biel-Bienne ☎ 032/28 84 74

LES BREULEUX, rue du Midi 8
Nous louons tout de suite ou à convenir, bel
APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES

Balcon, situation ensoleillée.
Loyer: Fr. 790.- + Fr. 90.- + 23.- TV
Concierge: ☎ 039/54 12 46

6-2938

L'annonce, reflet vivant du marché

AUTOS - MOTOS - VELOS

GARAGE ET CARROSSERIE DE LA RONDE SA
Fritz-Courvoisier 55, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 33 33

Ventes spéciales

Découvrez
du 10 au 29 janvier parmi

**40 VOITURES
EXPERTISÉES**

celle qui sera la vôtre
au meilleur prix
Agence

FIAT

CITROËN

132-12968

**SWISSMETAL®
BOILLAT**

La Caisse de Retraite de notre entreprise vend à Reconvilier en PPE et loue 25 appartements modernes. Nous avons spécialement soigné l'isolation contre le bruit.

Habiter en dessus du brouillard
à 20 minutes environ de
Bienne
à des conditions enviables.

Une visite s'impose.

Samedi 29 janvier de 09h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Dimanche 30 janvier de 10h00 - 12h00 et 13h30 - 16h00

ou sur rendez-vous!

UMS Usines Métallurgiques Suisses SA
Usine Boillat - 2732 Reconvilier - 032 910 910

160-17023

sans plomb
1.03

Les prix s'écroulent pour les gens qui roulent

ESSENCE

Super
1.13

Chez
Jeanneret Pneus - 2413 Le Prévoux

157-14451

A vendre au Locle,
rue du Progrès
**APPARTEMENT
DUPLEX**
avec grand jardin.
☎ 038/33 14 90
28-1509

**ACHÈTE AU PLUS
HAUT PRIX
VOITURES**
Bus, camionnettes.
Kilométrage, état:
sans importance.
Paiement
comptant.
☎ 077/47 61 89
28-508170

RAPPEL
Ce soir à 20 h
Salle DIXI
Le Locle
**LOTO
DES
CHASSEURS**

157-500936

OFFRES D'EMPLOI

GARAGE DU RALLYE SA
Distributeur Opel Le Locle
cherche pour août 1994:
un apprenti mécanicien en automobiles
une apprentie de commerce
sortant si possible de quatrième moderne (ou en dessus)
Bonne formation parmi une équipe qualifiée
Ambiance de travail agréable
Se présenter sur rendez-vous au bureau du garage en
téléphonant au 039/31 33 33

157-14001

GASTRONOMIE



Ville du Locle
Restaurant
LE CASINO
Tél. 039/31 85 98
Av. du Technicum 1 - 2400 Le Locle

SAMEDI 29 JANVIER 1994
**Soirée
GAMBAS GÉANTES
à l'espagnole**

Prix: Fr. 29.-
Réservations appréciées, ☎ 039/31 85 98

157-1447

Restaurant **LES REPLATTES**
Ce soir:
SOUPER TRIPES
Menu du jour Fr. 12.-
Tél. 039/31 14 59

157-14444

BAR - RÔTISSERIE
Le Ranch
Mme A. Bubloz
Verger 4
2400 Le Locle
☎ 039/31 29 43 ou 31 60 62

MENU
Dimanche 30 janvier 1994
à midi
Feuilleté d'asperges
Salade
Langue sauce aux câpres
Légumes
Pommes de terre purée
Dessert glacé ou fromage
Fr. 22.-
Prière de réserver vos tables

157-500945

Police-secours:
117



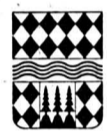
**LA
BOUILLABAISSE**
jusqu'à fin février 1994
Marais 10 - 2400 Le Locle

Nicole et François Berner



157-14083

AVIS OFFICIEL



VILLE DU LOCLE
**Votations des 19 et
20 février 1994**

Les personnes qui désirent voter par correspondance peuvent
faire une demande écrite auprès de la Chancellerie commu-
nale.

Le matériel peut être retiré du 31 janvier au 10 février 1994.
Après, le vote anticipé au Poste de police s'exerce du lundi
14 février à 0 heure au samedi 19 février 1994 à 6 heures
(non-stop).

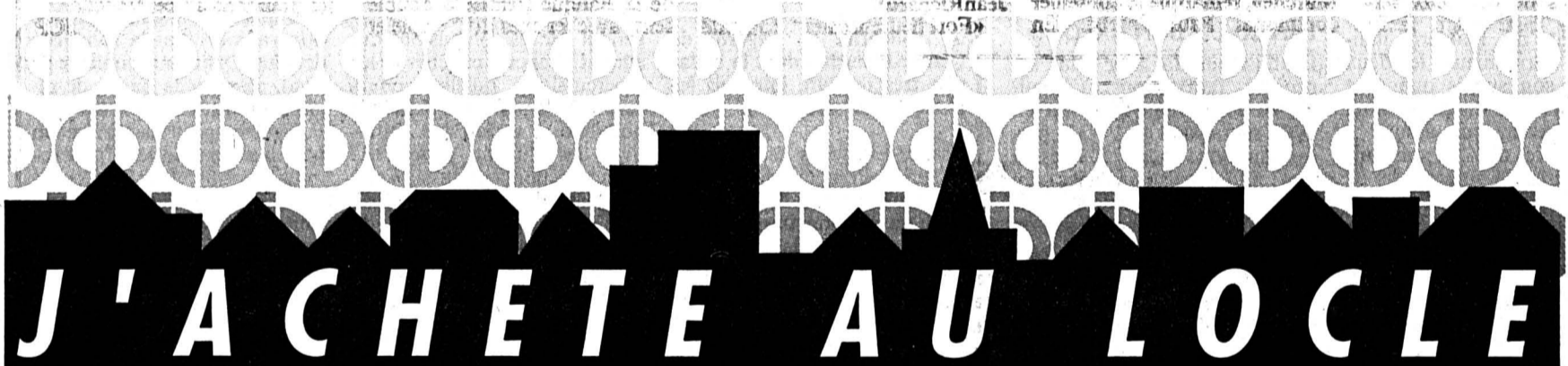
LE CONSEIL COMMUNAL

157-14003

SPECTACLES - LOISIRS

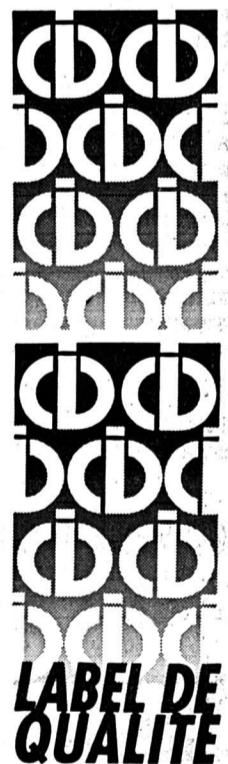
PUB LE BARON
Le Locle
GRANDE PREMIÈRE
2 orchestres
CE SOIR
dès 22 h 30
SECOND FACE
WINSTON RABBIT
Rythmes Blues-Rock

157-14202



DISC CD
**LE PLUS GRAND CHOIX
DE LA RÉGION
(plus de 600 CD)**
**TOUS LES GENRES
TOUS LES PRIX**
Eric ROBERT
Radio, Hi-Fi, disques, vidéo
Temple 21
2400 Le Locle, ☎ 039/31 15 14

157-14067



**Votre salon
est-il rendu... usé... démodé?**
@. Matthey
Tapisier-décorateur
Côte 12-14, Le Locle
est à votre service pour le rénover
Grand choix de tissus tout genre
Gobelins à broder
dans chaque style
Voyez les vitrines

Prochaine
parution
de cette rubrique
vendredi
25 février 1994



**Il pleut depuis
trois jours?
Aucune importance!**



Car les nouveaux sèche-linge
de Miele ne sont pas dé-
pendants des lubies de la
météo. Et ils consomment
peut d'énergie et sont aux
petits soins pour votre linge...
Nous vous les présentons
volontiers.

Miele
**Frédy Bula
Electricité**
Daniel-JeanRichard 25, Le Locle
☎ 039/31 30 66 157-14060

Frutiger
CONFECTION
D.-JeanRichard 15, Le Locle, ☎ 039/31 17 20
Fermé lundi matin et mercredi après-midi

Plus que **2 jours** de **SOLDES** exceptionnels
Profitez ! Nous avons encore un choix super jusqu'à plus de **50%**
Autorisés du 10 au 29 janvier 1994

157-14064



57 COMMERCES TOUJOURS DÉDÉS DE VOUS SATISFAIRE

Besançon: Cheval-Frères allie pour le meilleur tradition et modernité

Le numéro un du laser est horloger

Numéro un européen des remontoirs et des rubis pour montres, la société d'horlogerie Cheval-Frères, employant 150 salariés près de Besançon, est aussi le premier fabricant français de lasers industriels. Le mariage réussi de la tradition et de la modernité. (Voir aussi notre édition du 20 janvier).

A la naissance de cette société en 1848 aux Fontenelles sur le plateau de Maïche, l'industrie horlogère nageait dans le bonheur, le Haut-Doubs étant alors le centre mondial de production de l'échappement à cylindre (ancien mouvement de la montre mécanique). En dépit de cette haute conjoncture, Cheval-Frères ne s'est pas laissée aveugler et anesthésier par l'euphorie ambiante. Elle a préféré d'emblée avoir plusieurs cordes à son arc et ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

Dans l'océan de la monoculture horlogère qui prévalait alors, Cheval, prévoyant et visionnaire, a introduit avant l'heure ce qu'on désigne aujourd'hui sous le terme de diversification. Ce spécialiste du remontoir de montres et de la pierre d'horlogerie, a ainsi très tôt fabriqué des vis pour les toutes premières voitures Peugeot ainsi que pour les carres de ski.

Depuis son implantation définitive dans la périphérie bisonnaine, en 1971, Cheval-Frères n'a jamais dévié de cette ligne en combinant de manière judicieuse et harmonieuse les deux pôles de son succès que sont l'horlogerie et la diversification.

L'horlogerie, qui assure à Cheval-Frères 62% de son chiffre d'affaires de 70 millions de francs, demeure l'activité centrale conformément à la tradition et à la vocation originelle de l'établissement dont l'image est intimement associée aux pionniers de cette industrie typiquement franc-comtoise.

Ce secteur est très performant chez Cheval, régnant quasiment de manière exclusive sur le marché européen du remontoir de montres et dans une moindre mesure couvrant une grosse part des besoins en rubis. Les 100.000 remontoirs de montres qui sortent chaque jour des ateliers d'Ecole-Valentin, équipent la plupart des grandes et des pe-

tites marques de montres de la CEE et de la Suisse.

PERCÉE EN SUISSE

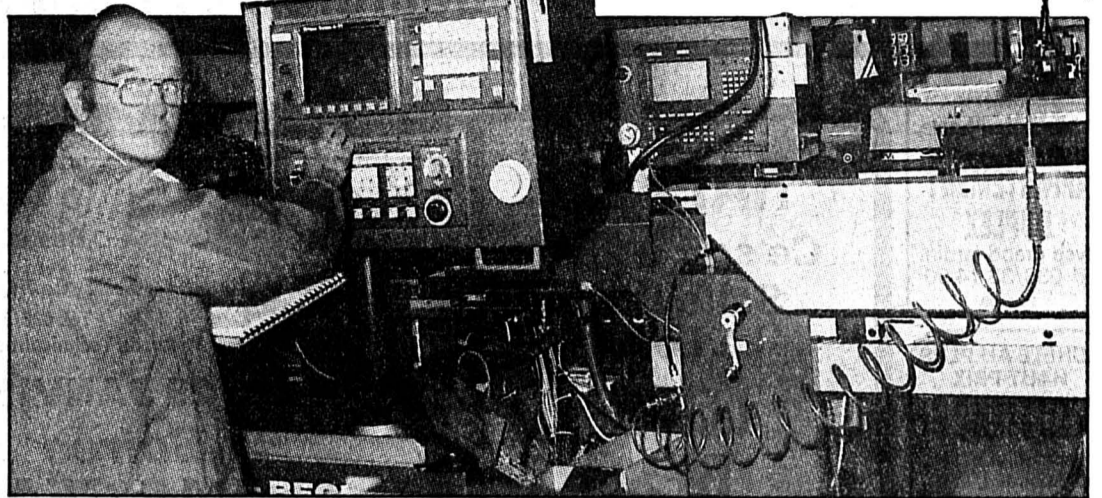
Dans le pays à la croix blanche, où le culte du swiss-made est une véritable religion dans le domaine de la montre en particulier, Cheval-Frères fournit des remontoirs aux griffes les plus prestigieuses. «En Suisse, nous avons amélioré nos positions de plus de 25% par an au cours des cinq dernières années», signale Didier Cheval, directeur commercial. L'entreprise a réussi une percée tout aussi significative avec ses rubis entrant dans la composition des mouvements de montres à quartz. A l'exception des Japonais, les grands fabricants de mouvements de montres commandent chaque année plus de 100 millions de rubis à Cheval-Frères.

La montre n'est plus aujourd'hui le destinataire exclusif du rubis qui se glisse également dans les capteurs, les boussoles ou encore les compteurs d'eau. Cheval-Frères n'aurait sans doute pas réussi à s'imposer comme le premier producteur communautaire de remontoirs et le second de rubis si elle avait compté uniquement sur son savoir-faire traditionnel. «On croit en permanence à l'investissement dans des machines sophistiquées, car c'est avoir toujours une longueur d'avance sur la concurrence», assure Michel Bezin, directeur général. Cheval-Frères intégrait ainsi en 1974 les premiers lasers qui lui permettaient de percer deux rubis à la seconde au lieu d'un toutes les sept minutes auparavant.

LASER: UN BON RAYON!

D'utilisateur du laser pour ses propres fabrications, Cheval-Frères est devenu fabricant en 1978, réussissant en 1993 la performance de vendre 75% des lasers industriels installés en France et d'exporter de surcroît des centres d'usinage laser en Asie et au Japon. La reprise récente de Cheval-Frères par la holding française IMI devrait lui ouvrir de nouvelles conquêtes commerciales dans cette technologie du présent mais encore davantage appelée à connaître un boom dans la décennie à venir.

Didier Cheval songe en particulier à un laser qui remplacerait la fraise chez les chirurgiens dentistes. Un marché colossal en perspective, sachant que l'entreprise franc-comtoise dispose sur



Née dans le Haut-Doubs en 1848

Cheval-Frères prospère près de Besançon.

ce point, d'un avantage technologique certain par rapport à ses principaux concurrents américains. Cette interconnection entre les différents départements de Cheval-Frères, faisant dire à Didier Cheval «qu'il y a quatre usines en une», on la retrouve aussi chez le dernier-né des secteurs d'activité, à savoir l'usinage de matériaux durs. «C'est un secteur d'avenir», souligne D.

Cheval dont l'entreprise a déjà travaillé dix ans sous contrat avec IBM et qui aujourd'hui traite des matériaux composites prêts à l'emploi dans des branches aussi éclectiques que les télécommunications, le médical (prothèses de hanches...), l'avionique à l'usage d'entreprises telles que l'Aérospatiale, Thomson, Dassault...

Michel Jossierand, le nouveau

PDG reste discret et évasif sur les projets industriels et commerciaux de Cheval-Frères, mais son bouillonnement et son enthousiasme trahissent assurément d'heureuses perspectives et de féconds développements pour cette société qui a les pieds sur terre mais la tête déjà dans le futur!

Alain PRÊTRE

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVE

Maïche

Un major à la brigade

Pour la première fois de son histoire, la brigade de gendarmerie de Maïche a un major à son commandement. Il s'agit d'André Endlerlin accédant à ce grade sur concours et qui dirige la brigade depuis trois ans. Cette promotion s'accompagnera aussi d'une nouvelle affectation comme adjoint au commandant de compagnie de Vesoul dès le 1er octobre. (p.r.a.)

AGENDA

Morteau

Nuit du film musical

L'Atalante, cinéma de la MJC de Morteau propose samedi 29 janvier, à partir de 20 heures, la «Nuit du Film Musical». Trois films seront projetés «Time Will Tell» avec Bob Marley, «Sarafina», comédie dramatique sud-africaine de Darrell James Roodt et «Jimi Hendrix» à l'île de Wight. Renseignements à la MJC 81 67 04 25.

Claude Bourbon au Tantillon

Après diverses expériences comme guitariste aux côtés des chanteurs de blues et de nombreux concerts à travers l'Europe, Claude Bourbon se produit actuellement en solo avec sa guitare. Il sera ce soir au Tantillon, au Mont Vouillot. (dry)

Maïche: France-Ebauches en crise S.O.S. des élus

Joseph Parrenin, maire de Thiébohans et conseiller régional, proposera aujourd'hui à ses collègues de la région de Franche-Comté l'adoption d'une motion de solidarité à l'égard de France-Ebauches dont la situation très précaire introduit les plus vives inquiétudes.

France-Ebauches est la seule entreprise française fabriquant des mouvements de montres; c'est un maillon important et indispensable de la filière horlogère. Elle emploie 450 personnes dont 190 à Maïche, 210 à Valdahon», rappelle J. Parrenin avant de signaler que «France-Ebauches est très fortement touchée». Il recherchera ce matin le soutien du Conseil régional en vue de saisir le gouvernement auquel il serait demandé de «faire respecter les règles loyales de la concurrence internationale afin que l'activité de France-Ebauches puisse continuer

dans des conditions normales». En outre, le bureau du SIVOM du canton de Maïche, représentant dix communes, adresse un «S.O.S.» au préfet l'interpellant sur les convulsions qui agitent France-Ebauches et les répercussions qu'elles pourraient entraîner sur le plan économique et social. Les initiatives des élus du plateau de Maïche répondent aussi bien à l'angoisse du personnel de F.E. qu'aux préoccupations du PDG François Perret. Une délégation ouvrière de l'usine de Maïche a récemment rencontré Joseph Parrenin auquel le patron de France-Ebauches a confié également ses craintes, comme il s'en était d'ailleurs ouvert aussi auprès du maire de Maïche.

DÉCISION SOUS QUINZAINE

France-Ebauches, qui n'aurait plus le soutien des banques depuis le mois de juillet 93, souffre aussi d'un sentiment d'abandon de la part de la profession horlogère et de la population. Cette crise morale exprimée par le personnel trouve donc aujourd'hui la solidarité des élus. Quant au problème de fond, à savoir la baisse de régime industrielle que traverse F.E., avec pour corollaire un manque de liquidités, il est examiné par le CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle) chargé avec le concours du Ministère de l'industrie de trouver des solutions financières ainsi que les moyens, s'ils existent, de permettre à F.E. de redevenir compétitif et concurrentiel face aux ogres nippons Citizen et Seiko et au géant helvétique SMH.

Le temps presse en tout cas et une décision interviendra dans les quinze jours s'accordent à dire tous les observateurs. Reste à savoir quelle en sera la nature? (Pr.a.)

Hôtel de la Balance
2724 Les Breuleux

Samedi 29 janvier 1994
à 20 h 15

Dimanche 30 janvier à 1994
dès 15 heures

14-510780

LOTO DES CHASSEURS

de la Société de chasse des Franches-Montagnes

Grand pavillon de chasse

1 carte: 30 francs

3 cartes: 60 francs

LA FAILLE-HIT À MARIN

CHAMPS-MONTANTS 14 - 038/33 61 55
Dans le magasin des Meubles du Battoir

J'y vais... j'y gagne!

N'ayez pas honte...

MÊME LES RICHES
ACHÈTENT!

50% de rabais

Demain: DERNIER JOUR

Du 26 janvier
au 29 janvier

JEANS 20.- 10.- PULLS 1.-
PANTALONS 2.-
VESTES CUIR 400.- 100.-
PARKAS 100.- 10.-

Salons-meubles
Petits meubles, etc.

TAPIS CHINOIS
Qualité artisanale

9 h - 18 h 30
NON-STOP

Donat Belles
Capital + Confiance

Prix Vacheron Constantin à Neuchâtel

Rien ne se crée sans passion

Le premier Prix Vacheron Constantin encourage l'Université de Neuchâtel et l'Institut l'Homme et le Temps, qui préparent conjointement un «Dictionnaire raisonné des horlogers neuchâtelois». Deux étudiants en histoire ont aussi été récompensés pour leur mémoire de licence consacré à l'horlogerie. L'un résumait: «ils ont donné au monde la maîtrise du temps et ils en ont gardé l'argent» et l'autre concluait: «rien ne se crée sans passion».



Prix Vacheron Constantin

Il encourage conjointement l'Université de Neuchâtel et l'Institut l'Homme et le Temps (représentés, ici, par MM. Henry et Maillat, entourant Mme Cardinal). (Impar-Galley)

senté le travail de deux jeunes historiens, Sylvie Béguelin et Hugues Scheurer. Ils ont répertorié 3000 noms d'horlogers, à travers les écrits et en dépouillant les archives notariales de La Chaux-de-Fonds. La parution du «Dictionnaire raisonné des horlogers neuchâtelois» est espérée pour 1998.

MÉMOIRES RÉCOMPENSÉS

Deux mémoires de licence ont été récompensés de 1500 francs chacun. Par le discours historique, Marie-Jeanne Lienghe

Bessire a analysé l'histoire des Montagnes neuchâteloises et l'histoire de l'art de la mesure du temps, indissociables. La montre a véhiculé une morale, elle est devenue emblème, identité. A travers son travail, l'étudiante a compris que «rien ne se crée sans passion».

La correspondance des frères Jacot-Guillarmod entre Lisbonne et La Chaux-de-Fonds, l'un vendant les montres de l'autre, a renseigné Hugues Scheurer sur les conditions favorables à une réussite commerciale,

dont l'«innovation». Une qualité que Vacheron Constantin s'efforcera de démystifier, ayant choisi pour thème du prochain prix: «Les aspects contextuels (techniques, économiques, sociologiques et culturels) de l'innovation dans l'horlogerie». Les intéressés (de toute la francophonie) adresseront leurs travaux avant le 31 août 1995 au professeur Philippe Henry, Institut l'Homme et le Temps, Musée international de l'horlogerie, rue des Musées 29, 2300 La Chaux-de-Fonds.

AO

«L'Univers» de Vacheron Constantin venait de paraître lorsqu'en mai 1992 Claude-Daniel Proelochs, directeur général et administrateur délégué, lançait le Prix Vacheron Constantin, doté de 30.000 francs. Destiné notamment à favoriser les échanges et les contacts, à développer l'esprit d'ouverture et à assurer la pérennité de l'horlogerie, il a été décerné hier au Palais DuPeyrou, à Neuchâtel.

Aucun des six travaux présentés n'a trouvé grâce devant le jury, très exigeant. Le premier Prix Vacheron Constantin n'a pas été décerné individuellement, mais pour encourager la démarche conjointe de l'Université de Neuchâtel et l'Institut l'Homme et le Temps.

Catherine Cardinal, directrice scientifique de l'Institut a pré-

François Borel invité de Caritas Neuchâtel

Témoignage sur l'ex-Yougoslavie

Le député neuchâtelois au Conseil national François Borel a témoigné de l'action des œuvres d'entraide en ex-Yougoslavie et plus particulièrement en Bosnie et Croatie. Hier, à la salle du Faubourg, à Neuchâtel, il a porté un regard sans jugement sur un conflit tragique.

Quatre jours de mission, dont deux sur place, ont conduit François Borel et trois autres conseillers nationaux à vivre beaucoup d'émotions dans un pays où 3,5 millions d'êtres, réfugiés ou «déplacés», ont été contraints d'abandonner leur foyer. Ils étaient mandatés par

Caritas, l'EPER, l'OSEO et la Croix-Rouge, quatre œuvres d'entraide suisses qui soutiennent en ex-Yougoslavie des programmes d'hébergement, des programmes d'aide aux femmes victimes de viol et des projets de reconstruction.

COMPLEXITÉ DES FRONTIÈRES

François Borel a raconté son séjour et témoigné, sans tenter d'expliquer, la complexité des «frontières», la difficile situation dans laquelle vivent les populations civiles, le non-respect des conventions par les belligérants. Il a vu des villes et villages partiellement ou entièrement dé-

truits, vidés d'une partie de leur population aussitôt remplacée par autant de réfugiés en provenance d'autres régions.

Dans ce pays, la plupart des réfugiés vivent chez l'habitant qui doit résoudre les difficultés matérielles que cette charge implique. On manque de vivres, de couvertures, d'habits, de chaussures, de combustible et aussi de plastique permettant de rendre étanche les toits, fenêtres et portes abîmés.

PURIFICATION ETHNIQUE

Le député neuchâtelois évoque la purification ethnique et les méthodes utilisées pour y parvenir, mais aussi la reconstruction,

la remise en marche des usines, la survivance d'une économie que l'aide extérieure ne devrait pas étouffer. Il a reconnu n'avoir entendu aucun message de haine et remarqué un certain fatalisme au sein de la population qui n'essaie apparemment pas de comprendre les événements.

Sur le terrain, le HCR et l'ONU coordonnent l'entraide. Les organisations se connaissent bien; elles ont une mission définie et elles savent en quoi elles peuvent être complémentaires. Pour les soutenir, l'argent, plus que des biens disparates, est toujours le bienvenu...

AT

Rédaction de NEUCHÂTEL

Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Tribunal de Neuchâtel
Conducteur de tracteur amendé

Le Tribunal de police de Neuchâtel a condamné hier matin J.-P. K. à une amende pour lésions corporelles graves par négligence. Le 1er septembre dernier, au volant de son tracteur qui comportait à l'avant un engin bouchant partiellement sa visibilité, le prévenu avait coupé la route à un cycliste venant en sens inverse. Le cycliste, un père de famille d'une trentaine d'années, avait été gravement blessé et avait quasiment perdu l'usage d'un œil. Le Ministère public avait requis 500 francs d'amende. L'attitude particulièrement correcte du prévenu qui a admis sa faute, la regrette et s'est préoccupé à maintes reprises du sort de sa malencontreuse victime a conduit le tribunal à réduire l'amende à 300 francs. (cp)

Vaumarcus

Monsieur Jardinier à l'exécutif

Bernard Hauser, patron des rosiers de Vaumarcus, Monsieur Jardinier à la Radio Romande sera aussi conseiller communal. Le nouvel élu (45 ans) n'appartenait pas au législatif et n'a pas de couleur politique, il a été nommé mercredi soir. Le règlement de commune devrait subir prochainement une modification pour permettre aux membres de l'exécutif d'accomplir certaines tâches communales (s'occuper des boues de la Step ou creuser des tombes notamment) en toute légalité. (ao)

AGENDA

Montezillon

Conteur à L'Aubier

L'Aubier accueille ce soir, dès 20 h 15, Christian Delval, auteur d'une dizaine de livres mais aussi et surtout conteur hors pair. Accompagné de sa femme et de leur enfant, il livrera quelques-unes de ces histoires de montagne dont il a le secret. (comm)

Case à chocs

Fish et Gore

«Soluble Fish» présente une musique intensément rock, intransigeante, et des textes crus, ne prétendant à rien. Ils seront ce soir à la Case à chocs, Tivoli 30 à Serrières, en compagnie des hollandais volants de «Gore», une ligne hyper dure, intense et minimale. Demain samedi, place à une «Cyber Party». (comm)

Tribunal de Neuchâtel: l'opération pratiquée n'était pas la bonne

Ex-chirurgien condamné

Le docteur S. a bien commis une faute quand il a opéré la plaignante en février 1990. C'est la conclusion à laquelle est arrivé hier le président du Tribunal de police de Neuchâtel au terme d'un jugement remarquablement étayé. L'ex-chirurgien de l'Hôpital Pourtalès a écopé d'une amende de 1500 francs.

L'opération subie par la plaignante devait la soulager de son hernie discale qui lui avait paralysé la jambe gauche et provoqué d'importantes douleurs. En fait, U. S., le chirurgien chez qui son médecin traitant l'avait envoyée, l'avait opérée pour une autre affection de la colonne vertébrale. La patiente ne l'avait appris que près d'une année plus tard lorsque, les symptômes de

son mal persistant, elle était retournée chez son médecin traitant. Elle avait dû être réopérée, mais dans un hôpital bernois cette fois.

Le chirurgien neuchâtelois avait-il commis une erreur en pratiquant de la sorte? Le président Guy a estimé hier qu'il en avait même commis plusieurs. Se basant sur une expertise, le juge a d'abord relevé que le Dr S. n'avait pas maîtrisé les données tirées des examens pratiqués sur la patiente avant l'opération. Il avait commis une évidente erreur de diagnostic: ses déductions, fausses, l'avaient porté à inverser les priorités et à pratiquer une intervention sur le canal vertébral plutôt que de s'attaquer à l'hernie discale.

Pendant l'opération, si les gestes opératoires pratiqués par U. S. avaient été faits dans les règles de l'art, le chirurgien avait tout de même commis une seconde erreur en n'explorant pas la partie comportant l'hernie discale quand il avait constaté que la partie opérée ne pouvait être celle à l'origine des douleurs ressenties par la patiente.

Le président a, en outre, estimé que le chirurgien avait singulièrement manqué à son devoir d'information: il n'avait pas informé la patiente des choix possibles avant l'opération, ni ne l'avait mise au courant de la teneur de celle-ci ensuite. Enfin, U. S. n'avait pas pratiqué les examens post-opératoires qui auraient permis de remarquer la

persistance des symptômes ayant conduit la patiente sur la table d'opération.

Pour toutes ces raisons, le tribunal a estimé que le Dr S. avait bien fait preuve d'une imprévoyance coupable. Par négligence, il avait ainsi occasionné des lésions corporelles graves à la patiente. Une amende de 1500 francs - le Ministère public en réclamait 2000 francs - a été infligée à cet ancien chirurgien-chef de l'Hôpital Pourtalès, actuellement sans emploi. Le condamné devra en outre s'acquitter de 5600 fr de frais et de 1000 fr de dépens. (cp)

● Composition du tribunal: Jacques-André Guy, président; Lydie Moser, greffière.

Médecin condamné
Il «sucrait»
trop ses
honoraires

Un médecin neuchâtelois devra rembourser une somme de 41.500 francs à six caisses-maladie. Le Tribunal fédéral des assurances a en effet jugé, dans un arrêt publié hier, que les honoraires facturés par ce médecin généraliste du bas du canton étaient beaucoup trop élevés comparés aux factures des confrères établis dans la même région.

Avant d'entamer une procédure judiciaire, les six caisses-maladie s'étaient plaintes à la commission paritaire instituée par la Société neuchâteloise de médecine. Elles demandaient que ce médecin leur restitue une somme de 75.000 francs pour les honoraires excessifs remboursés en 1980 et 1981.

En se fondant sur les statistiques tenues par le concordat des caisses-maladie, elles avaient constaté que les honoraires exigés par ce médecin avaient, en 1980, excédé de 54,6% la moyenne cantonale de la même catégorie professionnelle. Le dépassement s'était encore aggravé l'année suivante pour atteindre 63,9%.

ANALYSES RÉPÉTÉES

Attaqué par les caisses-maladie, le médecin avait prétendu que sa clientèle n'était pas comparable à celle de ses confrères neuchâtelois et qu'il était confronté à des cas difficiles. Ces arguments furent contestés par les médecins-conseils des caisses-maladie. Ces derniers ont reproché au praticien d'avoir, par exemple, répété inutilement des analyses et des radiographies après un intervalle de quelques jours seulement.

Après l'échec de la conciliation, le litige avait été soumis au Tribunal arbitral de l'assurance-maladie du canton de Neuchâtel, qui avait condamné le praticien à payer 41.500 francs. Saisi d'un recours, le Tribunal fédéral des assurances a, à son tour, confirmé la condamnation du médecin.

Aux yeux des juges fédéraux, le médecin a contrevenu au principe de l'économie de traitement. Pour arriver à une telle conclusion, il n'est pas nécessaire d'examiner toutes les rubriques des notes d'honoraires, indiquent les magistrats. Car les méthodes statistiques, utilisées jusqu'ici dans des cas similaires, donnent des résultats parfaitement fiables.

Il est donc admissible de comparer la statistique des frais moyens de traitement auprès du médecin en cause avec celle de ses confrères qui travaillent dans des conditions semblables. Il suffit, à cet égard, que la comparaison s'étende sur une période assez longue et que les éléments de statistique soient rassemblés d'une manière analogue.

QUATRE CAS DÉNONCÉS

Le remboursement se fera à la Fédération neuchâteloise des caisses-maladie qui, ensuite, procédera à une répartition entre les caisses concernées.

L'affaire remonte à... 1981. Depuis cette date, quatre cas ont été dénoncés. Deux médecins ont remboursés rubis sur l'ongle sans discuter, un cas est toujours pendant, le quatrième vient, lui, d'être réglé par le Tribunal fédéral des assurances. (ats, Imp)

R
REDIFFUSION
SYSTEMES DE COMMUNICATION

Présente :

VIDEO-MACHINE

le premier studio audio et vidéo informatisé pour le professionnel, qui existe aussi en version amateur.

Une démonstration et une exposition sont organisées le jeudi 3 février 1994 à Neuchâtel.

Pour tous renseignements et inscriptions, téléphonez au 021 311 03 55.

Rediffusion SA - Ch. de Mornex 38
Case postale 1298 - 1001 Lausanne
Tél. 021 / 311 03 55 - Fax. 021 / 311 03 58

44-9150-02/ROC

Protégez-vous!



avec

Securitel

l'installation d'alarme sur mesure pour tous les budgets

Signalisation d'effractions, agressions, incendies et dégâts d'eau pour

maisons familiales, entreprises, industries, banques, musées, galeries, garages, pharmacies, etc.

Conseil, vente et installation par

ENSA

Votre partenaire pour l'électricité

ELECTRICITE NEUCHÂTELOISE S.A.

LES VERNETS CH-2035 CORCELLES
Tél. 038 324 212 Fax 038 324 210

SECURITON

UN PRODUIT SECURITON



28-27

SOLDES
Profitez: derniers jours!

Ventes spéciales du 10 au 29 janvier 1994

ALFA 33 1.7 ie	46 000 km	9 400.-	8 400.-
ALFA 33 1.7 Sport Wagon + options	20 000 km	18 700.-	16 800.-
CHEVROLET Camping Car, 6 places	68 000 miles	35 800.-	31 900.-
CHRYSLER Saratoga 3.0 V6, climat.	1990	17 800.-	15 500.-
FORD Sierra 2.0 CLX, ABS	31 000 km	17 500.-	15 600.-
FORD Transit GL, bus 9 places	20 000 km	24 500.-	22 800.-
MERCEDES 280 SE, aut., t.o.			
(1re main)			
NISSAN Primera Wagon 2.0 SLX	72 000 km	19 500.-	16 900.-
OPEL Vectra 2.0i GT, t.o.	35 000 km	18 900.-	17 600.-
PEUGEOT 605 SV 3.0, aut., ABS, t.o.	1990	15 800.-	14 800.-
RANGE ROVER Vogue 3.9 aut., climat., RK7	25 000 km	32 800.-	28 500.-
SEAT Ibiza XL, 4.5i	41 000 km	34 500.-	31 800.-
SUBARU Justy 4X4	1990	7 800.-	6 900.-
SUBARU Justy 4X4, autom.	1991	13 500.-	11 600.-
SUBARU 1.8 Sedan 4X4, autom.	14 000 km	13 800.-	11 900.-
SUBARU XT Turbo 4X4, mot. neuf	1988	8 800.-	7 600.-
SUBARU Legacy 2.2 Stat, aut., climat	68 000 km	11 800.-	10 800.-
TOYOTA Corolla 1600 GLi, 4X4	63 000 km	22 500.-	21 200.-
	1988	11 500.-	10 500.-

VOITURES DE DIRECTION

ALFA 155 V6 + options	19 000 km	40 700.-	31 800.-
ALFA 164 2.0 V6 Turbo, cuir, climat.	500 km	54 300.-	45 900.-
ALFA 164 3.0 QV, climat.	900 km	56 400.-	46 800.-
CHRYSLER Grand Voyager, climat.	1 600 km	52 750.-	46 900.-
SUBARU Sedan Turbo, 200 CV, 4X4	400 km	44 550.-	35 800.-
SUBARU Sup. Station Turbo, 200 CV, 4X4	20 000 km	45 950.-	31 800.-

Qualité, crédit, garantie, leasing Stockage gratuit jusqu'au printemps

Alfa Romeo CHRYSLER Jeep SUBARU

Le plus grand choix de la région

Auto-Centre Emil Frey SA

Rue Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds, Téléphone 039/28 66 77

Super occasion

CUISINES D'EXPOSITIONS

Super-rabais sur de nombreux appareils d'exposition: cuisines agencées et appareils électroménagers de toutes marques! Apportez les mesures de votre cuisine avec vous. Sur demande, également conseil à domicile.

Entreprise générale Fust

Rénovation de cuisines/salles de bains comprenant maçonnerie, peinture, électricité, installations sanitaires, carrelage, etc. à un prix fixe garantie à 100%. "Pas de rénovation sans offre FUST!"

Fust CUISINES BAINS

ELECTROMENAGER, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36 032 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 5 024 21 86 16

L'annonce, reflet vivant du marché

PROFITEZ!

PROFITEZ!

PROFITEZ!

PROFITEZ!

Vente de meubles révolutionnaire
à des prix sacrifiés!

N'attendez pas... **choix inouï et unique** sur 6 étages - 30 vitrines

Salons cuir et tissu
parois murales
salles à manger
chambres à coucher
fauteuils-relax
canapés-lit
litterie
lampes
petits meubles divers
etc. etc.

Heures d'ouverture : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.
Samedi sans interruption de 8 h à 17 h. Lundi matin fermé.

meubles
MEYER

neuchâtel
fbg de l'hôpital
Ø 038/25 75 05

Ventes spéciales autorisées du 10 au 29 janvier 1994

28-159

PROFITEZ!

PROFITEZ!
PROFITEZ!
PROFITEZ!
PROFITEZ!

Val-de-Travers: la Société coopérative immobilière (SCI) de Couvet trouve son rythme de croisière

Locataires en sûreté

Les craintes consécutives à la «faillite» de Dubied sont effacées. Les nombreux locataires des anciens immeubles de l'entreprise de machines à tricoter de Couvet n'ont pas été mangés tout crus. Avec la création de la Société coopérative immobilière (SCI) et le rachat par elle de quelque 250 logements, on a fauché l'herbe sous les pieds des spéculateurs tant redoutés. Après les à-coups du démarrage, la coopérative a aujourd'hui professionnalisé sa gestion.



Locatifs à Couvet

L'acquisition par la SCI de 250 appartements de l'ex-empire Dubied, soit un cinquième du parc immobilier de la commune, a coupé court à toute spéculation.

caisse de retraite, en juillet 1990, et les actions de la société immobilière des usines Dubied S.A. (SID S.A.), au 1er janvier 1992. Cette dernière raison sociale existe d'ailleurs toujours, mais

l'entier du capital social est détenu par la SCI. Additionnés, les actifs du bilan de ces deux sociétés frisent 25 millions de francs. Au total, la coopérative possède, directement et indirecte-

ment par le biais de la SID, 250 logements sur les quelque 1300 que compte la commune. Elle est bien évidemment le plus grand propriétaire de Couvet et offre ainsi un toit à près d'un quart des habitants! La valeur incendie des immeubles dépasse allègrement 40 millions de francs.

PLACE AUX RÉNOVATIONS

Mercredi soir, les coopérateurs se sont retrouvés pour leur assemblée générale. Présidente de la SCI, Josette Johner a résumé les principales activités du comité tant pour 1992 que 1993. Outre les innombrables séances, le règlement d'un grand nombre de détails et d'aspects administratifs avec les offices cantonal et fédéral du logement, le comité

a établi un programme de rénovation des bâtiments. Certaines réparations ont déjà été réalisées.

Il y aura encore du travail pour cinq ans, les appartements et les enveloppes des bâtiments accusant un certain retard d'entretien. Notons à ce propos que 17 entreprises du Val-de-Travers ont souscrit des parts sociales et bénéficient de la priorité lors de l'adjudication des travaux. «Cela a conservé et même créé des places de travail», se félicite Mme Johner.

Enfin, en se réorganisant, la SCI a voulu professionnaliser sa gestion. Désormais, une seule gérance et une seule fiduciaire s'occupe des dossiers de la coopérative. A la quasi-satisfaction de tous... MDC

BRÈVES

Hôpital du Val-de-Ruz Budgets acceptés

Mercredi soir, lors de la séance de la Commission générale de l'Hôpital du Val-de-Ruz, il a beaucoup été question du domaine agricole de Landeyeux. Mais avant de s'engager dans de grandes discussions, la commission a passé en revue les budgets 1994 du home et de l'hôpital, pour la première fois séparés. Ils ont tout deux été acceptés à l'unanimité. Le premier présente un déficit d'exploitation de 868.500 francs, et le second, de 2.705.867 francs. Des montants couverts tous deux par des subventions cantonales et communales. (se)

La Clusette

Perte de maîtrise

Un automobiliste de Buttes, M. F. H., circulait hier à 7 h 20, en direction de Neuchâtel. Dans un virage à droite, peu avant la signalisation avancée du tunnel de La Clusette, il perdit la maîtrise de son auto qui s'est déportée sur la droite pour finir sa course quelque 30 mètres en contrebas. Pas de blessé.

Les Geneveys-s/Coffrane Accident de travail

Un accident de travail s'est produit hier à 10 h 15, dans l'entreprise Patric S.A. aux Geneveys-sur-Coffrane. Blessé à la main par une presse plieuse, un employé, M. G. P., de Neuchâtel, a été transporté par ambulance à l'Hôpital de Landeyeux.

AGENDA

Fontainemelon

Dessin et eutonnie

Demain samedi et dimanche 30 janvier, Françoise Balmer, eutoniste diplômée, organise un stage «Dessin et eutonnie». L'idée étant, après un moment d'eutonnie, cet art qui tend vers l'harmonisation du corps, d'exprimer avec des formes, des couleurs, des matières et des volumes ce qu'on ne peut pas toujours dire avec les mots. Le stage se déroule de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, au Centre Françoise Balmer, Vy-du-Motté 20, Fontainemelon. Téléphone (038) 53 58 46 (ou 53 63 68). (comm-se)

Un Néraoui devient compagnon

«Neuchâtelois au grand cœur»

Maurice Dumont, menuisier-charpentier à Noiraigue, vient d'accéder au rang envié de compagnon en taillant son chef d'œuvre: l'agencement complet d'une cuisine. Du travail à l'ancienne pour celui qui répond au poétique nom de «Neuchâtelois au grand cœur».

Les us et coutumes du compagnonnage remontent au temps des constructeurs de cathédrales. Ils ont toujours force et vigueur aujourd'hui. La preuve? Un aspirant de la Cayenne de Neuchâtel de l'Union compagnonnique des devoirs unis vient d'accéder au titre de compagnon. «Neuchâtelois au grand cœur», alias Maurice Dumont, est patron d'une entreprise à Noiraigue depuis 13 ans. L'idéal compagnonnique l'a attiré au point qu'il a consenti, six ans durant, à toutes les épreuves et voyages. Pour réaliser son chef d'œuvre, M. Dumont est allé choisir sur place une coupe d'orme du Val-de-Travers, un bois âgé de 80 ans. Il l'a étuvé et séché avant de le mettre en œuvre et de façonner les panneaux, ouvrages de plates-bandes et de moulures, destinés à l'agencement complet d'une cuisine.

Sous la surveillance de compagnons-menuisiers venus de Genève et de Paris, le Néraoui a travaillé à l'ancienne, c'est-à-dire que toutes les pièces, tiroirs et portes comprises, ont été assemblées à l'aide de tenons de bois chevillés. Cet ouvrage a été monté chez la mère des compagnons de la Cayenne de Lausanne, «Valaisanne l'amour de la famille».

Signalons encore que la Cayenne de Neuchâtel s'apprête à célébrer les 25 ans de sa création, ce qui lui vaudra un important rassemblement de compagnons venus de nombreux points d'Europe. (comm-mdc)

Cernier: soirée des accordéonistes

Les petits virtuoses progressent

Samedi dernier, la société des accordéonistes de Cernier L'Épervier organisait sa soirée à l'aula du collège de La Fontenelle.

Sous l'impulsion de son nouveau directeur, Serge Broillet, musicien professionnel et virtuose de l'accordéon, les «Éperviers», petits et grands, ont travaillé d'arrache-pied pour préparer les différents morceaux présentés.

Et chacun a pu se rendre compte des progrès réalisés par les musiciens en l'espace d'une

année. Pour débiter, le groupe des juniors a interprété une valse, le petit concert et «Viva el cha-cha».

Ensuite, chants russes par le groupe des juniors et le club, puis celui-ci a enchaîné sur des marches et autres morceaux du

genre. Le public a apprécié «Trittico», de Jan de Haan, ainsi que «Free world fantasy».

Après l'entracte, dans un tour de chant époustouflant, Joëlle Gerber a réussi à enthousiasmer un public ravi de cette belle soirée musicale. (comm-se)

Marché d'élimination du bétail aux Hauts-Geneveys

La «CH-Tax» fait son entrée

Mardi matin, sur la place de la gare des Hauts-Geneveys, s'est tenu le premier marché d'élimination de bétail de l'année. Un marché qui coïncidait avec l'introduction du nouveau système d'estimation et de classification «CH-Tax»: une taxe pour le gros bétail et les veaux, entrée en vigueur le 3 janvier 1994.

Selon le représentant de la Coopérative suisse pour l'approvisionnement en bétail de boucherie et en viande (CBV), Marc Leuenberg, «CH-Tax» constitue un changement important pour les experts car ces derniers doivent mieux tenir compte des tissus gras des bêtes. En plus, les animaux de boucherie sont répartis en huit catégories dont une pour les bœufs.

Mardi, aux Hauts-Geneveys, les éleveurs ont amené 34 bêtes, dont huit sont parties pour l'engraissement. Jugée par les spé-

cialistes, la qualité était moyenne à bonne, et toutes les bêtes ont trouvé acquéreur. Quant aux prix, ils s'avèrent supérieurs de 20 centimes à ceux de la table officielle pour les vaches et de 30 centimes pour les génisses. Un taureau a été misé pour 5 francs 10, poids vif.

Ce petit marché s'explique sans doute par le fait que certains agriculteurs gardent actuellement leurs vaches pour atteindre leur contingent de lait, qui arrive à échéance à fin avril.

IMPORTATION AUTORISÉE

A relever encore que les importations d'aloiaux pour l'ensemble du pays se montent à 75 tonnes pour la période du 17 au 29 janvier 1994 et que l'on a, à nouveau, autorisé l'importation de vaches et de viande (200 tonnes). Il y a plus d'une année qu'une telle décision n'avait pas été prise en haut lieu. (ha-se)

Val-de-Ruz

Opposé à la PC

Le Tribunal de police du Val-de-Ruz a récemment traité trois affaires sous la présidence de Pierre Bauer, juge suppléant.

M. F. refusait de servir dans la protection civile, invoquant les liens de la PC avec l'armée et le fait qu'elle exerce son activité dans le but illusoire de prévention à un conflit armé. M. F. a été condamné à 10 jours d'arrêts avec sursis pendant 1 an et aux frais judiciaires (110 francs).

Alors qu'il circulait sur la route de Valangin à Fenin, M. F. a fait un écart pour éviter un chevreuil et a ainsi heurté un muret sur le côté droit de la route. La prise de sang à laquelle M. F. a été soumis a révélé une alcoolémie de 1,42%. Au vu de l'absence de tout précédent et du taux, le tribunal a renoncé à prononcer une peine d'emprisonnement et a condamné M. F. à 620 francs de frais et à une amende de 1800 francs qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de 2 ans.

Quant à C. J., il a conduit une voiture alors que le Service des automobiles du canton de Genève lui avait refusé l'échange de son permis de conduire français contre un permis suisse. Pour pouvoir reconduire, C. J. aurait dû repasser l'examen en Suisse. Le Ministère public a requis 20 jours d'emprisonnement et 400 francs d'amende. Le tribunal rendra son jugement dans dix jours. (pt)

Fédération régionale des syndicats d'élevage bovin de la race tachetée rouge

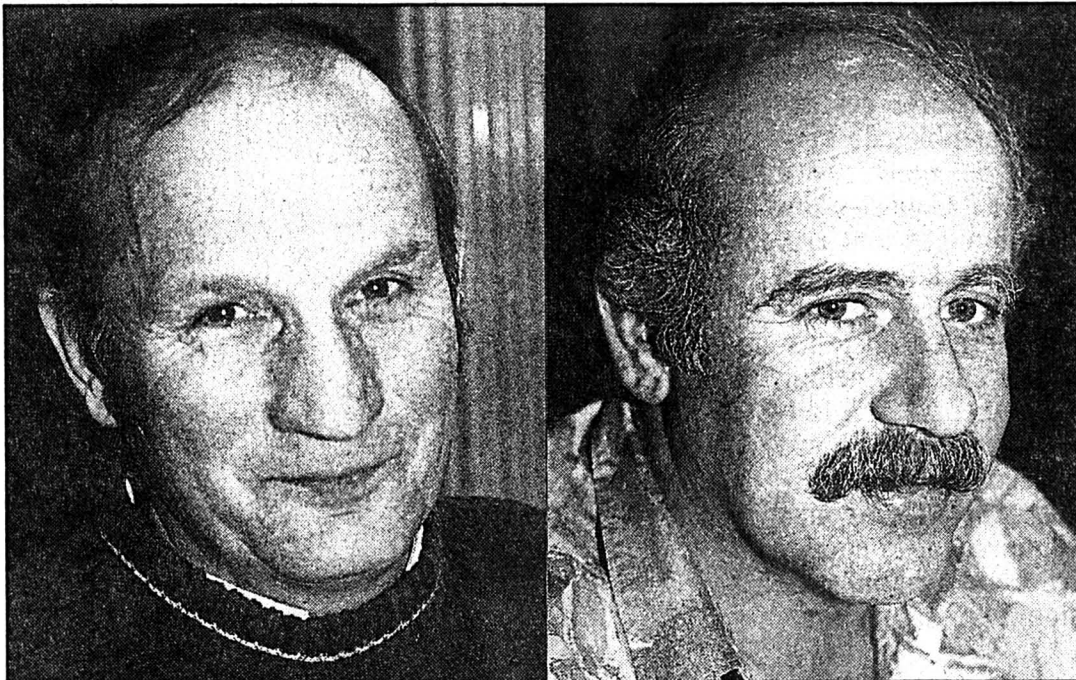
Vers une centralisation

Avec la suppression annoncée des contributions fédérales à l'élimination, les éleveurs doivent repenser la commercialisation de leur bétail, qu'il soit de rente ou de boucherie d'ailleurs. On s'achemine sans doute vers une centralisation – pourquoi pas sur la place d'Orange – qui permettra la mise sur pied régulière de marchés concernant l'ensemble du Jura bernois. Voilà un des thèmes d'avenir abordés hier à Loveresse.

39 des 40 syndicats membres de la Fédération Jura bernois des éleveurs de la race tachetée rouge étaient représentés hier à l'assemblée annuelle tenue au Centre agricole de Loveresse.

A relever que suite à la séparation avec Berne, le syndicat de Laufon a quitté la fédération pour celle de Bâle-Campagne, à regret, tandis que ceux de Liesberg et de Roggenbourg réservent encore leur décision.

Le comité va étudier l'éventualité d'un partage des biens avec les Laufonnais. Ce comité, qui a enregistré la démission de Hansruedi Erismann (Laufon), remplacé par Philippe Boegli (Mont-Tramelan), a été reconduit en bloc dans ses fonctions, à savoir: Jacob Zahnd (La Ferrière), président; Fritz Schaer (Souboz), vice-président; Fritz Tschanz (Prêles), secrétaire;



Centre agricole de Loveresse

Les éleveurs du Jura bernois ont nommé un nouveau membre de leur comité, en la personne de Philippe Boegli (Mont-Tramelan, à droite), et espèrent bien faire élire Jean-Pierre Schwob (Lignièrès) au comité de la fédération cantonale. (Impar-Eggler)

Jean-Pierre Graber (Sornetan), caissier; membres: Jakob Tschanz, Jean-Pierre Schwob, Daniel Baumann, Rodolphe Bühler, Ueli Zeller, Jean-Pierre Rollier, Christian Seuret, Daniel Linder, Claude Schönenberger, Marc-André Carnal et Philippe Boegli.

NOUVEAUX RECORDS ET NOUVEL EXPERT

Jacob Zahnd le soulignait dans son rapport annuel, 1993 a été marqué par de nouveaux records. Le marché-concours de

Chaindon a connu sa participation la plus élevée, doublée d'un niveau de qualité exceptionnel. Le concours de taureaux de février (57 sujets) fut l'un des meilleurs du canton, tandis que la qualité était bonne à excellente pour celui d'automne (plus de 150 sujets!).

L'écoulement du bétail s'est déroulé dans de bonnes conditions et les quatre vaches amenées de la région à la BEA étaient de parfaites représentantes de la race, soulignant encore le président.

Willy Scheidegger étant atteint par la limite d'âge, l'assemblée devait nommer un nouvel expert à la commission cantonale. Kurt Gerber, de Tavannes, a obtenu ce poste par 43 voix, contre 26 à Fred Gilgen, de Tavannes aussi.

Dernière nomination, celle de Jean-Pierre Schwob (Lignièrès), président du Syndicat de la Montagne de Diesse, l'un des plus importants de la région, en tant que candidat au comité de la Fédération bernoise. Les délégués régionaux le proposeront à

l'assemblée de Berthoud, le 3 février prochain.

REGROUPEMENT NÉCESSAIRE

Frédy Tschierren, ancien président de la fédération suisse, en appelait hier les organisations d'éleveurs, le service de vulgarisation et même l'école d'agriculture à préparer dès maintenant les modalités de la commercialisation pour 1995, lorsque seront supprimées les contributions fédérales à l'élimination. «Il faut centraliser la réception du bétail, pourquoi pas à Orange, afin de pouvoir organiser régulièrement des marchés régionaux. Et il faut surtout établir très rapidement un calendrier de ces marchés, qu'ils soient de rente ou de boucherie, pour éviter les collisions avec les rendez-vous d'autres régions et attirer le plus possible d'acheteurs», s'exclama-t-il.

Un discours que ne contreditait surtout pas Hans-Peter Baumann, responsable du service de production animale à l'Office bernois de l'agriculture. Dans le cadre de son programme «Stratégie 2000 pour l'agriculture», le canton envisage en effet de consacrer 3 millions de francs au soutien à l'élevage. Il entend subventionner en priorité les brouillards et jeunes bêtes engraisables, puis l'organisation de marchés et enfin les autres catégories de bétail.

Mais cette aide est assortie de la volonté de voir disparaître les petites places, pour les regrouper et instaurer un rythme mensuel, et d'aboutir à la création de centres régionaux multifonctionnels. A bon entendeur... (de)

Rédaction du JURA BERNOIS

Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEER

BRÈVES

Bienne

Encore une agression à main armée!

Une nouvelle agression à main armée, encore une fois contre une station-service, a été commise mercredi soir, vers 18 h 40. Elle est le fait d'un inconnu masqué, environ 28 ans, quelque 175 à 180 cm, svelte, cheveux clairs et courts, veste de pluie bleue et jaune, jeans foncés, bonnet de tricot et écharpe foncés; gants d'étoffe noirs. Il s'en est pris à l'employée de la station du garage du Jura, rue Gouffé, en la menaçant d'une arme à feu de poing. Il a volé plusieurs centaines de francs, qu'il a enfouis dans un sac de matière plastique jaune et blanche, avant de prendre la fuite à pied en direction de la route de Reuchenette. Malgré des recherches immédiates, l'inconnu n'a pu être retrouvé et la police souhaite savoir si on a remarqué une personne suspecte sur les lieux ou dans les environs, mercredi vers 18 h 40. Tout renseignement peut être communiqué au tél. 032/27 17 17. (comm)

Corgémont

Au feu

Roland Stauffer a été nommé récemment en tant que suppléant de l'inspecteur du feu. Il succède à ce poste à Edmond Lapaire, démissionnaire. A relever par ailleurs que la bourgeoisie a versé un don de 100 francs au service de défense, pour le remerciement de son excellent travail lors de l'incendie de la ferme des Boveresses. (gl)

La Neuveville

Remise de chèques

Lors de la Fête du vin 1993 de La Neuveville, le Lions-Club La Neuveville-Entre-deux-Lacs a organisé une action spéciale en faveur de la fondation «SMT» (Scout malgré tout), institution qui disposera dorénavant d'un local à La Neuveville. Hier soir, lors de sa réunion annuelle, le Lions-Club a remis un chèque qui aidera l'institution à accomplir sa mission. (comm-at)

Pour la prochaine élection du Grand Conseil

Cinq socialistes du district

Le Parti socialiste du Jura bernois, Fédération du district de Courtelary, présentait hier sa liste pour le Grand Conseil, à savoir cinq candidats, l'élu imérien en tête bien entendu.

Parmi les cinq députés du district, un seul est membre du PSJB, à savoir Francis Daetwyler, de Saint-Imier, qui siège au Parlement depuis 1989. Le secrétaire régional de Centre-Jura, par ailleurs conseiller général, brigue bien sûr un nouveau mandat. Derrière lui, sur une liste socialiste fort jeune mais dépourvue de femmes – ce n'est pas faute d'avoir invité la gent féminine, mais aucune militante n'a actuellement la disponibilité nécessaire pour passer une douzaine de semaines par an à Berne – on trouve Gé-

rard Dessales, employé PTT et conseiller municipal à Saint-Imier, Pascal Gagnebin, ingénieur ETS et conseiller général trametol, Robert Mutti, délégué de vente et conseiller municipal à Péry, ainsi que Paul Rohrbach, employé PTT et conseiller municipal à Courtelary.

BASE DE TOUT: LA LUTTE CONTRE LES ÉCARTS

Très succinctement exprimé pour l'heure, le programme politique du PSJB se base sur la lutte entre les écarts qui se creusent entre couches de population d'une part, entre régions d'autre part. Corollaires de cet état d'esprit, la nécessité de dispenser la distribution du travail, la solidarité que la société doit impérativement offrir aux

sans-emploi, le besoin d'une politique financière cantonale enfin axée sur le long terme, avec une priorité à la formation, ainsi que la défense des transports publics régionaux, notamment.

Plus avant, soulignant que la nouvelle Constitution cantonale donne au Jura bernois un cadre qui lui permet de se prendre en main et de s'affirmer, les candidats du PSJB se déclarent résolus à contribuer à cette autonomisation progressive, ainsi qu'au développement de la collaboration intercantonale. «On ne résoudra aucun problème en jouant avec les frontières, en les déplaçant au gré des lubies de quelques dinosaures. L'avenir appartient à la relativisation des frontières», conclut le PSJB. (de)

A Saint-Imier et à La Neuveville

«Calliope» en concert

L'ensemble «Calliope», choeur de femmes fondé en 1990 par Pierrette Péquignat et comprenant une vingtaine de chanteuses, pour la plupart musiciennes professionnelles, donnera cette fin de semaine deux concerts de grande qualité.

Sous la direction de Liliane Gerber, une Tramelote formée à la direction de chœur par Martin Flemming, l'ensemble interprétera des œuvres très représentatives de son répertoire, qui privilégie la musique sacrée.

C'est ainsi que l'on entendra le «Veni Creator Spiritus» d'Hector Berlioz (1803-1869), quatre motets d'Erna Woll («Lass den Stern mich finden»), «O Bone Jesu» op. 37 de

Brahms (1833-1897), ainsi que des extraits du «Mörke-Chorliederbuch» de Hugo Distler (1908-1942), pour ce qui concerne la partie a capella.

De surcroît, accompagné à l'orgue par Simone Monot-Genoux, organiste titulaire du temple Saint-Jean et enseignante de piano au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, le chœur interprétera «Pange Lingua» de Zoltan Kodaly (1882-1957), ainsi qu'une messe de Joseph Rheinberger (1839-1901). (de)

● Concerts de l'ensemble «Calliope», samedi 29 janvier, 20 h, à la Collégiale de Saint-Imier, et dimanche 30 janvier, 17 h, à la Blanche-Eglise de La Neuveville.

Couple à Bienne

Recours rejeté

Après le préfet du district, la Direction bernoise des travaux publics a rejeté le recours de l'entreprise Sabag S.A. contre la rénovation de la Coupole à Bienne. Les opposants peuvent faire recours au Tribunal administratif jusqu'à la mi-février. La Coupole abrite depuis vingt ans le Centre autonome de jeunesse de Bienne. La Direction de travaux publics a estimé que la rénovation du centre était conforme au règlement de zones. Elle a considéré que la Coupole ne porterait pas préjudice au projet de la Sabag de construire trois immeubles avec parking souterrain sur le terrain adjacent. (ats)

Réduction des trains dans le Jura bernois

Le canton se fâche

Le canton de Berne annonce qu'il a formulé une opposition ferme, auprès de l'Office fédéral des transports, contre certaines réductions de trains prévues de manière imminente par les CFF, dans le Jura bernois notamment.

La Direction bernoise des transports se refuse à accepter l'intégralité des mesures projetées par les CFF et elle assortit son opposition de plusieurs exigences concrètes. Parmi celles-ci, l'une concerne la ligne Delémont - Moutier - Sonceboz, où le canton veut impérativement voir maintenues les liaisons de soirées entre les centres régionaux et la vallée de Tavannes.

DE SÉRIEUX DOUTES

La vallée de la Broye, les lignes Olten - Soleure, Berne - Olten, Langnau - Wohlen et Interlaken - Meiringen font notamment l'objet des autres exigences bernoises, qui concernent aussi bien les trains du soir que les premières liaisons matinales. Le canton reproche aux CFF

d'avoir écourté la procédure visant à déterminer les horaires pour 1994. Cette procédure a effectivement été réduite au point qu'il est pratiquement impossible de consulter les régions, les communes et l'opinion publique.

De surcroît, au vu des délais fixés par les CFF, la Direction des transports doute fort que la planification de l'offre ait pu être mûrement réfléchie.

Basant notamment son opposition sur le message concernant le budget 94 des CFF, où il est clairement précisé que seuls les trains fréquentés par moins de 5 à 10 passagers devaient être supprimés, le canton de Berne ne se contente pas de formuler des exigences. La direction concernée a effectivement joint, à son opposition, un plan indiquant de quelle manière ces exigences peuvent être réalisées, à savoir par la modification des horaires, l'arrêt en gare de certains trains directs et le renoncement à certaines suppressions. (de-oid)

Bienne

Dangereux narcotique volé à l'hôpital

Un ou des inconnus ont volé dix boîtes contenant chacune cinq ampoules d'un puissant narcotique, mercredi après-midi à l'Hôpital régional de Bienne. Le médicament peut entraîner la mort s'il est administré de manière inappropriée, a averti hier la police cantonale bernoise. La personne qui a pris le produit est priée de le rapporter dès que possible à l'Hôpital de

Bienne ou au poste de police le plus proche.

Le narcotique volé, du «Rapifen», est très efficace sur une courte durée. Il ne produit pas l'effet enivrant de certaines drogues, et n'a donc aucun intérêt pour des toxicomanes. Il peut être mortel s'il est mal dosé ou absorbé en même temps que de l'alcool ou avec d'autres médicaments. (ats)

La police jurassienne dresse le bilan de ses interventions en 1993

Plus d'un cambriolage par jour!

Bernard Dula, patron de la police du Jura, a deux sujets de satisfaction et un regret sur l'année écoulée. Il salue l'abaissement de l'âge de la retraite de ses agents à 60 ans et l'excellent taux de réussite dans la découverte d'auteurs de cambriolages, un taux bien supérieur à la moyenne suisse. Mais il s'inquiète de voir, mesures d'économies obligent, ses effectifs limités de cinq agents alors même que la criminalité s'accroît, spécialement en ville de Delémont. Tour d'horizon de son rapport 93.

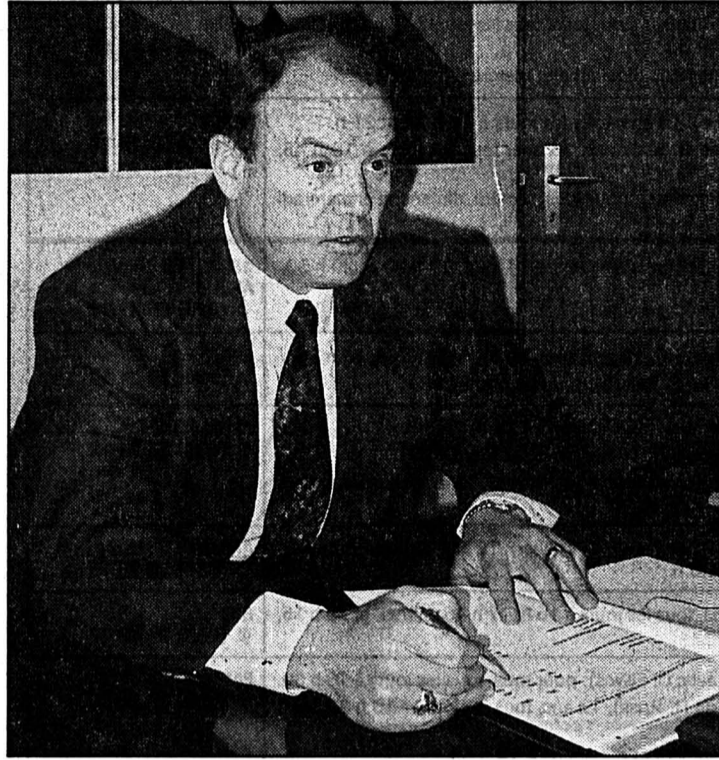
La police jurassienne compte à ce jour 99 agents. Il faudra ajouter à cet effectif 15 gendarmes, payés largement par la Confédération, qui seront affectés à la Transjurane, et deux agents

chargés de la nouvelle maison d'arrêt de Porrentruy, à l'ombre du château.

PLUS D'ENQUÊTE POUR VOL

Mais coupe linéaire oblige, l'Etat a décidé une réduction des effectifs. Ce sont ainsi cinq postes qui passent à la trappe. Trois départs en retraite non remplacés et l'engagement de deux personnes sur quatre à la maison d'arrêt de Porrentruy vont faire bonne mesure. Bernard Dula et ses hommes s'inquiètent d'une telle politique alors même qu'ils ont du boulot plein les bras. A ce titre, les policiers jurassiens n'ont plus le temps d'enquêter sur les vols simples. Ils enregistrent les plaintes, les conignent par écrit. Un point c'est tout...

Deux faits majeurs ressortent du rapport 93. Primo, les cambriolages se sont accrus de plus de cent en une année, pour passer la barre des 400 cas, soit plus d'un «casse» par jour. A ce titre, la police jurassienne peut se targuer d'avoir de fins limiers, avec un taux de cas élucidés (26%) qui est le double de la moyenne



Bernard Dula

Le patron de la police jurassienne est inquiet de la baisse de ses effectifs face à la montée de la criminalité. (Impar-a)

suisse (12-13%). On relèvera que la majorité des «fric-frac» sont commis le samedi entre 18 et 24 heures...

Seconde constatation: la brigade des stupés étoffée enregistre 50% de dénonciations en plus (237 affaires contre 85 en 1991). La police a mis la main sur un nombre important de dealers (plus 163%) mais aussi sur un nombre important de jeunes drogués. Phénomène plutôt inquiétant.

Relevons encore, à propos de ce rapport 1993, que les accidents de la route ont légèrement augmenté l'an passé. On en a dénombré 643 (contre 596 en 92) faisant 318 blessés (298 en 92) et neuf victimes, ce qui est le chiffre le plus bas depuis l'entrée en souveraineté (21 en 92). Ce sont près de 500 contrôles radar ciblés qui ont été effectués sur 46.000 véhicules.

La police a relevé 3200 infractions (6,9%), un chiffre nettement inférieur aux années passées (13% des cas en 1989). Enfin, par district, la criminalité s'accroît à Delémont (63%) contre 29% en Ajoie et 8% aux Franches-Montagnes. Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Ocourt

Contre un mur

Mercredi vers 17 h 30, une automobiliste roulant d'Ocourt en direction de la Motte a perdu la maîtrise de son engin. Ce dernier est parti sur la gauche, a mordu sur la partie herbeuse et terminé sa course contre un mur. Blessée, la conductrice a été dirigée sur l'hôpital. La voiture est hors d'usage. (mgo)

Lignes du Sud

Réaction du Jura

Si les six trains menacés de suppression entre Delémont et Boncourt ont été sauvés, l'offre ferroviaire a été sensiblement réduite sur la ligne Delémont-Moutier-Tavannes, spécialement en soirée. En accord avec le canton de Berne, le Département jurassien de l'environnement et de l'équipement est intervenu auprès de l'Office fédéral des transports (OFT) pour plaider la cause du trafic régional dans le sud du Jura. L'OFT devrait trancher définitivement sur le maintien ou non de quatre trains entre Sonceboz et Delémont le 7 février prochain. (mgo)

Entrepreneur Jean Dorsaz

Erreur de parti

Evoquant les liens entre le conseiller national Pierre Etique et l'entrepreneur valaisan en faillite Jean Dorsaz, nous avons taxé celui-ci de radical. Erreur: il était membre du PDC et a participé à la constitution du Parti libéral. Dont acte. (vg)

AGENDA

Porrentruy

Concert spirituel

L'Ensemble vocal d'Ajoie, le Chœur du conservatoire de Montbéliard et l'Orchestre de chambre de Szczecin (Pologne) seront réunis, ce vendredi soir, en l'Eglise Saint-Pierre de Porrentruy, à 20 h 30, pour un concert spirituel de haute tenue. Au programme: Vivaldi, Fauré, Schubert et la Messe No 3 en Sib majeur de Schubert. Le même programme sera donné demain samedi à 20 h 30 à l'Eglise paroissiale de Courrendlin. (sg)

Maires des Franches-Montagnes en assises à Saignelégier

Nouvelle structure pour les chômeurs?

Les maires des Franches-Montagnes, avec Pierre Paupe à la baguette, étaient réunis hier soir à Saignelégier. L'occasion d'évoquer les problèmes du jour et d'apprendre qu'une nouvelle structure de prise en charge des chômeurs est à l'étude.

La nouvelle structure à l'étude supprimerait la corvée du timbrage par la mise en place d'offices régionaux (7 pour le Jura) animés par 11 conseillers en placement. Il s'agit d'un support administratif où les sans-emploi seraient conseillés pour retrouver un travail. C'est la recherche d'une solution souple, efficace et économique à la crise, une réponse à la paperasse et à une certaine fatalité. Il en coûterait 1,7 million pour le Jura, 50% étant pris par l'Ofiamt. Aux communes de se prononcer sur ce projet.

AFFAIRES D'ARGENT

Pierre Paupe s'est réjoui, dans son rapport annuel, du désen-

dettement du Centre de loisirs et du règlement type sur les pâturages. Il constate, par ailleurs, que la formation des triages forestiers, en raison de la baisse des rendements, pose problème et que la répartition des charges avec le canton reste la «croix et la bannière», spécialement celle qui touche les déficits des hôpitaux et des écoles. Le canton pensait faire une opération blanche en prenant en charge les découverts hospitaliers pour laisser les frais d'école aux communes. Il s'avère d'emblée que le seul transport scolaire avec la réforme a doublé en coût, atteignant près de 1,2 million...

FRANCHISES CONTESTÉES

Rien de neuf en ce qui concerne les pistes de cavaliers. C'est toujours l'anarchie qui prévaut, certaines communes mettant les pieds contre le mur ou s'en désintéressant. Le balisage du parcours n'est toujours pas fini. Les taxes de cavaliers ont rapporté

l'an passé quelque 19.000 francs, en légère baisse par rapport à 1992.

Bonne santé par contre de la commission de conciliation en matière de bail. L'an passé, sous la férule de Jean-Louis Jobin, 9 des 12 cas ont été réglés en conciliation.

Le problème des déchets carnés n'est quant à lui toujours pas résolu, la loi changeant tous les jours. La solution pour le dépôt des cadavres d'animaux chez Fernand Sauser, aux Breuleux, reste pour l'heure d'actualité.

Si Germain Froidevaux a été nommé représentant des maires pour la Région Jura, des doutes et des critiques se sont fait jour à l'endroit de la Fondation de la réunification pour sa transparence très aléatoire. Enfin, plusieurs maires ont émis des critiques contre la franchise (600 francs) instaurée par le canton pour les étudiants qui suivent des écoles spéciales hors du Jura. Mgo

Alors que des témoins sont recherchés

Chorale des Emibois à la sauce anglaise

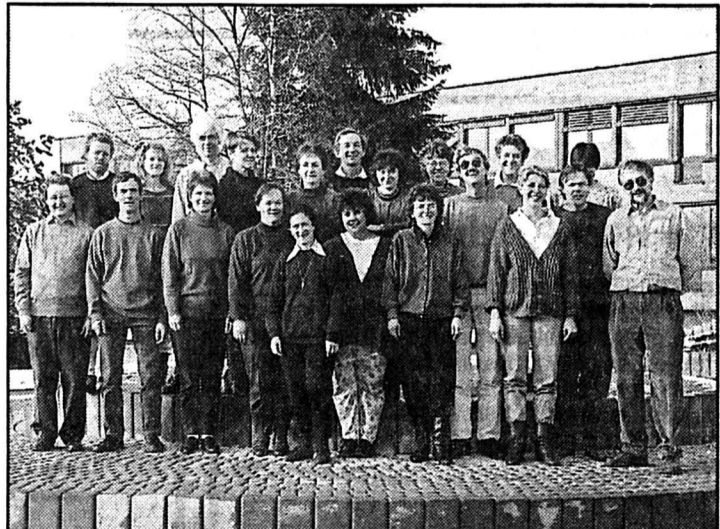
Après les airs romantiques, c'est la musique anglaise que la Chorale des Emibois met à son programme. Elle revient un peu à ses amours du début. D'autre part, Claude Bouduban, la directrice de cette Chorale, lance un appel. Par manque de ténors, le chœur est quelque peu déséquilibré.

Il y a quinze ans que la Chorale des Emibois montait sur scène pour interpréter l'opéra Didon et Enée de Purcell. La Chorale revient donc à la musique anglaise en mettant trois auteurs au programme de son prochain spectacle. Elle interprétera «L'ode pour

le jour de la fête de Sainte Cécile» de Haendel (auteur allemand certes mais qui vécut à Londres). C'est une œuvre spontanée, lumineuse. Second morceau choisi, la «Musique pour les funérailles de la reine Mary» de Purcell, une œuvre majestueuse, empreinte d'une profonde spiritualité. Enfin, plus près de nous, le «Festival Te Deum» de Benjamin Britten (mort en 1976) complète le programme. Le style y est très personnel, lyrique et profondément anglais.

La directrice note un problème lancinant, le déséquilibre des registres. A la Chorale, l'arrivée de chanteuses alto, de chanteurs basse, la stabilité des soprani ne sont pas compensés par les ténors. Aussi, des chanteurs sachant lire la musique et aimant le chant choral, libres pour répéter le mercredi soir à Saignelégier, sont-ils recherchés.

Mgo



Coopérative immobilière à Delémont

Participation communale

Hier a été constituée à Delémont une société coopérative immobilière communale dont le capital social sera d'un million de francs. La commune en souscrira 600.000 francs, selon le crédit demandé au Conseil de ville. Elle envisage ensuite de céder 200 parts sociales de 500 francs, afin de ramener sa participation à la moitié du capital social.

Les démarches entreprises jusqu'à ce jour ont permis de s'assurer la souscription de 850.000 francs du capital, de sorte qu'il ne reste plus qu'à trouver preneurs pour 300 parts de 500 francs.

La constitution de cette coopérative immobilière fait suite à une analyse exhaustive de la situation de l'immobilier à Delémont: le manque de logements à loyer modéré y est important. Parmi les moyens d'y remédier, la création d'une telle société avec participation communale a été retenue. Delémont ayant adopté un crédit de 5 millions en vue de l'achat de terrains à bâtir,

elle mettra à disposition, en droit de superficie, une surface permettant rapidement la construction de 60 logements. Ils répondront aux critères donnant droit à l'aide fédérale en la matière. Cet effort de mise à disposition de terrains a été jugé insuffisant, d'où la constitution de la société coopérative immobilière. Le recours aux coopératives existantes n'a pas été retenu, car elles ne désiraient pas s'engager, ou n'étaient pas représentatives de l'ensemble de la population.

Les statuts de la nouvelle coopérative prévoient qu'un intérêt de 5% au maximum sera servi aux détenteurs de parts sociales. Les locataires des logements seront invités à souscrire des parts sociales proportionnellement au nombre de chambres de leur logement, tout comme les artisans recevant des adjudications de travaux. La gestion de l'immeuble sera à terme confiée à des professionnels. (vg)

Soir de pleine lune au Noirmont

Le Sauvage sort de son antre

Un soir de pleine lune au Cros-Loup, dans une grange secrète, une curieuse bande s'ébroue. Couvert de branches de sapins, de pives, de lierre et d'escargots, le visage noirci à la suie, le Sauvage part en chasse semant le désarroi au village. Gare aux filles qui traînent. La sortie hier soir de cet être bizarre marque le coup d'envoi du carnaval du Noirmont qui brillera de mille feux le week-end du 12 et 13 février.

Rompant avec son comportement habituel (l'ordre), le garçon qui revêt l'habit du sauvage (ici vu par Joseph Beuret-Franz au siècle passé) entre dans la ronde de carimentran. S'identifiant aux forces de la nature, il va semer le désordre et le bruit.

Gare aux filles qui traînent dans la rue et qui allument le monstre en lui lançant «connu». Si elles viennent à être attrapées, elles seront fouettées, le visage noirci ou même jetées dans une fontaine. Pour conjurer leurs mauvaises farces, les habitants vont se dépêcher de verser à



boire au Sauvage, un verre de vin ou de liqueur. Ainsi, gentiment d'abord puis toujours plus frénétiquement, le Sauvage lance carnaval, prenant possession du village, le noir, sorti de la nuit et de la forêt mettant sous sa coupe l'hiver et le blanc du clair de lune. Une image mythique qui remonte à la nuit des temps. Mgo

CINÉMAS

RAINING STONES (de K. Loach avec B. Jones), 12 ans, tous les jours à 20 h 30, dimanche aussi à 17 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
KIKA (de P. Almodovar avec V. Abril, V. Forqué, P. Coyote), 16 ans, tous les jours à 18 h 30 en V.O. et 21 h, vendredi, samedi et mercredi aussi à 16 h.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
LA VENGEANCE D'UNE BLONDE (de J. Szwarc avec C. Clavier, M.-A. Chazel), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h, samedi, dimanche et mercredi aussi à 16 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
LITTLE BUDDHA (de B. Bertolucci avec K. Reeves), pour tous, tous les jours à 18 h 10, et 20 h 45, samedi, dimanche et mercredi aussi à 15 h 30.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
BEETHOVEN 2 (de R. Daniel), pour tous, samedi, dimanche et mercredi à 13 h 45.	
MISTER JONES (de M. Figgis avec R. Gere), 16 ans, tous les jours à 16 h 30 et 21 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
DEMOLITION MAN (de M. Brambilla avec S. Stallone), 16 ans, tous les jours à 18 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h 10.	
ALADIN (dessin animé de J. Musker et R. Clements), pour tous, samedi, dimanche et mercredi à 14 h 30.	
ENTRE CIEL ET TERRE (de O. Stone), 16 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
UN MONDE PARFAIT (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
DOCTEUR FOLAMOUR (de S. Kubrick avec P. Sellers), tous les jours à 18 h.	
ALADIN (dessin animé de W. Disney), pour tous, tous les jours à 15 h.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
SHORT CUTS (de R. Altman avec, A. McDowell), 16 ans, tous les jours à 20 h.	
MONTPARNASSE PONDICHERY (de Y. Robert avec Miou-Miou), 12 ans, tous les jours à 17 h 45.	
LA VENGEANCE D'UNE BLONDE (de J. Szwarc avec C. Clavier), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
KIKA (de P. Almodovar avec V. Abril), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	BIO ☎ (038) 25 88 88
SACRÉ ROBIN DES BOIS (de M. Brooks avec C. Elwes), pour tous, tous les jours à 18 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
PAS DE VACANCES POUR LE BLEUS (de H. Ross), 12 ans, tous les jours à 16 h 30, 20 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h.	
BEETHOVEN 2 (de R. Daniel), pour tous, samedi et dimanche à 14 h 30.	
DEMOLITION MAN (de M. Brambilla avec S. Stallone), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	REX ☎ (038) 25 55 55
L'HOMME SANS VISAGE (de et avec M. Gibson), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., et 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
UN MONDE PARFAIT (de C. Eastwood avec K. Costner), 12 ans, vendredi à 20 h 30 et dimanche à 17 h.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
PROFIL BAS (de C. Zidi avec P. Bruel), 16 ans, dès samedi tous les jours à 20 h 30, dimanche aussi à 15 h.	
MANHATTAN MURDER MYSTERY (de et avec W. Allen), vendredi et samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
LA FIRME (de S. Pollack avec T. Cruise), 14 ans, vendredi et samedi à 20 h 30, dimanche à 17 h.	TRAMELAN CINÉMATOGAPHE ☎ (032) 97 45 61
TROIS COULEURS: BLEU (de K. Kieslowski), 16 ans, samedi à 18 h et dimanche à 20 h.	
UN MONDE PARFAIT (de C. Eastwood avec K. Costner), vendredi, samedi et dimanche à 20 h 30, dimanche aussi à 16 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
LES MARMOTTES (de E. Chouraqui avec G. Lanvin), vendredi à 20 h 30, samedi à 20 h 45, dimanche à 20 h 30.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
LES NUITS BLANCHES À SEATTLE (de N. Ephron avec T. Hanks), pour tous, vendredi, samedi et dimanche à 20 h 30, dimanche aussi à 15 h 45.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU : tous les jours de 6 h 30 à 17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CÉSAR'S DISCOTHÈQUE : dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	
CONCERT : Philharmonie Georges Enesco de Bucarest, Salle de musique, à 20 h 15.	
THÉÂTRE : «Vertical danse», de Noemi Lapzeson, Beau-Site à 20 h 30.	
SPECTACLE : Kroupit', la Grange, à 20 h 30.	LE LOCLE
THÉÂTRE : «La filles sur la banquette arrière», par Comoedia, Théâtre de poche Comoedia, à 20 h 30.	
RÉCITAL d'orgue par Robert Märki, Chapelle de la Maladière, à 20 h 15.	NEUCHÂTEL
CONCERT , Gore (rock), la Case à chocs, à 21 h.	
THÉÂTRE : «Pépé», par Angel Ramon Sanchez, Théâtre du Pommier, à 20 h 30. «Le procès de Mary Dugan», par la Compagnie Scaramouche, Théâtre, à 20 h.	
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE : Forges, Charles-Naine 2a, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE : ☎ 23 10 17.	
HÔPITAL : ☎ 272.111	
PHARMACIE D'OFFICE : Poste jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117	LE LOCLE (039)
PERMANENCE MÉDICALE : ☎ 31 10 17.	
HÔPITAL : ☎ 34.11.44	
PHARMACIE D'OFFICE : Bornand, rue Saint-Maurice, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17	NEUCHÂTEL (038)
HÔPITAUX : Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	
SERVICE DE GARDE : pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ : Landeyeux, ☎ 53.34.44	
HÔPITAL ET MATERNITÉ : urgences, Couvet, ☎ 63.25.25	VAL-DE-TRAVERS (038)
AMBULANCE : ☎ 117	
PHARMACIE D'OFFICE : ☎ 111	SAINT-IMIER (039)
HÔPITAL : ☎ 422.422	
URGENCE ET AMBULANCE : ☎ 422.360	
MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	
MÉDECINS : Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS : Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN : Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES : H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30	TRAMELAN (032)
MÉDECINS : Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	
PHARMACIES : des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03	SAIGNELÉGIER (039)
HÔPITAL ET MATERNITÉ : ☎ 51.13.01.	
AMBULANCE : ☎ 51.22.44	
MÉDECINS : Dr Barmettler, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	
MÉDECIN : Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN : Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION : En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51.	
POLICE SECOURS : ☎ 117. FEU: ☎ 118.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE : prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Exposition Rimski-Korsakov, jusqu'au 6 février.	LA CHAUX-DE-FONDS
DES JEUNES : Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h.	
LUOTHÈQUE . Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	
CHOUETTE-LUOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h.	LA SAGNE
DE LA VILLE : lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h.	LE LOCLE
DES JEUNES : M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	
LUOTHÈQUE : Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE : prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h.	NEUCHÂTEL
DES PASTEURS : Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	
DES JEUNES : tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE : Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h.	COUVET
LUOTHÈQUE : Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	
COMMUNALE : Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE : Relais culturel d'Ergeul, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
LUOTHÈQUE + BJ : mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	
COMMUNALE : tous les mardis 9 h 30 à 11 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION : Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h. GALERIE , Gérard Lüthi, photographies, jusqu'au 28 février.	TRAMELAN
LUOTHÈQUE : mardi et jeudi 15 h à 17 h.	
LUOTHÈQUE : halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUOTHÈQUE : salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUOTHÈQUE : ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUOTHÈQUE : Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE : lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN . Intérieur paysan typique, dentelles. Temporairement «Textiles d'autrefois», jusqu'au 27 février, mercredi, samedi et dimanche 14-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
D'HISTOIRE NATURELLE . Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Exposition temporaire «Instants d'insectes». Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Lundi fermé.	
INTERNATIONAL D'HORLOGERIE . «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h.	
DES BEAUX-ARTS . Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier - collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine - Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h.	
D'HISTOIRE ET MÉDAILLER . Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé.	
RÉGIONAL (Maison communale) . En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS . Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Exposition temporaire: «Hors Les Tiroirs». De mardi à dimanche de 14 h à 17 h, jusqu'au 27 février.	LE LOCLE
D'HORLOGERIE (Château des Monts) . Collections permanentes (évolution de la montre, instruments astronomiques). Mardi-dimanche 14-17 h.	
MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES . En hiver, sur rendez-vous (☎ 039/31 89 89 ou 039/31 44 20).	
DU CHÂTEAU . En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. Fermé jusqu'en mars.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE . Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h.	NEUCHÂTEL
D'ART ET D'HISTOIRE . Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Temporairement, rétrospective Loewer, tapisserie, peinture, jusqu'au 13 février. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h.	
D'ETHNOGRAPHIE . Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h.	
D'HISTOIRE NATURELLE . Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h.	
DE LA VIGNE ET DU VIN . Objets et histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY

AVIS MORTUAIRES

A tous ceux qui par une pensée, quelques lignes, une fleur ou un don, nous ont manifesté leur sympathie dans ces jours d'éprouvante séparation, nous vous disons sincèrement merci.

Charles TROLLIET;
Jacqueline JEANNERET-TROLLIET et famille
Eric et Véra TROLLIET-BAUMLI et famille

LA CHAUX-DE-FONDS, LA CONVERSION, janvier 1994.

132-12418

La famille de

Monsieur
Fritz-André GUYE

profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

SAINT-AUBIN, janvier 1994.

28-124

Réception
des avis
mortuaires:
jusqu'à
22 heures

LES PONTS-DE-MARTEL

*L'Eternel est mon berger,
Je ne manquerai de rien
Il me fait reposer dans de verts pâturages
Il me dirige près des eaux paisibles.
Ps. 23 v. 1-2*

Madame Yvonne Ischer-Renaud, au Locle, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Fritz Renaud-Haldimann, à Travers, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Madame et Monsieur Paul Bracher-Renaud, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;
Les enfants et petits-enfants de feu Marcel Renaud-Verdon;
Monsieur Henri Duvanel, à Rochefort;
Monsieur Jules Duvanel, au Locle, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles Duvanel, Renaud, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Jeanne RENAUD née DUVANEL

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, qui les a quittés paisiblement, dans sa 95^e année.

LES PONTS-DE-MARTEL, le 26 janvier 1994.

Le culte sera célébré samedi 29 janvier, à 13 h 30 au Temple des Ponts-de-Martel, suivi de l'incinération sans cérémonie.

La défunte repose au Home Le Martagon, Les Ponts-de-Martel.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser au Service des infirmières à domicile, ccp 23-165-5.

Domicile de la famille: Paul Bracher
Crétets 143
2300 La Chaux-de-Fonds.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

157-14004

*Celui qui habite dans la retraite du Très-Haut
Repose à l'ombre du Tout-Puissant.
Il te couvrira de ses ailes,
Et sous sa protection tu trouveras un refuge,
Sa fidélité sera ton bouclier protecteur.
Ps. 91, v. 1 et 4*

Madame Denise Ecuyer-Dubey;
Madame Madeleine Tobler-Ecuyer, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds et Saint-Gall;
Madame Charlotte Ecuyer-Robert, à Colombier;
Madame et Monsieur Albert Coeudevez-Dubey, à Cortaillod;
Monsieur et Madame Gilbert Dubey et leurs enfants, à Clarens,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean ECUYER

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, mercredi soir, dans sa 77^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 janvier 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire lundi 31 janvier, à 10 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 8, rue du Premier-Août.

Prière de ne pas faire de visite.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717-9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418

FONTAINEMELON



*Dieu est amour.
Je sais en qui j'ai cru.
II Tim. 1 : 12*

Monsieur et Madame Lino et Jane Mantoan et leurs filles Sandra et Aline, à Cernier;
Madame Ruth Mantoan et ses enfants Karine et Dominique, à Fontainemelon;
Monsieur et Madame Valéry et Lucienne Virtic-Mantoan et leurs enfants Nicolas et Caroline, à Fontainemelon,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Maria MANTOAN

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 70^e année.

2052 FONTAINEMELON, le 27 janvier 1994.
(Rue du Centre 9)

La messe sera célébrée à l'église catholique de Cernier, samedi 29 janvier, à 10 h 30, suivie de l'ensevelissement au cimetière de Fontainemelon.

Le corps repose à l'Hôpital de Landeyeux.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-457-10

*Si tu diffères de moi, frère,
loin de me léser tu m'enrichis.
St-Exupéry*

Madame Dominique Facchin et son fils Julien;
Monsieur et Madame Serge Vaucher, Janine Humberset et leur fils Boris, à Genève;
Monsieur et Madame Valéry Züribüchen, à Yverdon;
Madame Viviane Chappuis, à Montmollin;
Monsieur et Madame Thierry Züribüchen et leurs filles;
Monsieur Yves Vaucher, à Bevaix;
Monsieur et Madame Raymond Vaucher et leurs enfants, à Lignièrès,

ainsi que les familles parentes et alliées ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gael VAUCHER

leur bien cher et regretté fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection dans sa 18^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 janvier 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire lundi 31 janvier 1994, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Prière de ne pas faire de visite.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à S.O.S. Racisme, ccp 17-11065-8 à Fribourg.

Domicile: rue des Granges 4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.*

Madame May Brandt-Dubois:

Michel et Catherine Brandt, leurs enfants Boris et Yann, à Toulouse;
Monsieur et Madame Bernard Dubois, au Locle et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Léo BRANDT

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection mardi, dans sa 78^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 25 janvier 1994.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: 31, avenue Léopold-Robert.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418

SAINT-IMIER

*O Eternel, daigne me délivrer
Eternel accours à mon aide.
Ps. 40 v. 14*

Madame et Monsieur Liliane et Maurice Courvoisier-Schwab, à Saint-Imier et leurs enfants:

Monsieur Denis Courvoisier, à Stein-am-Rhein;

Madame et Monsieur Zora et Yanick Courvoisier-Bensot et leur petit Jordan;

Madame Vve Antoinette Schwab-Berger, à Saint-Imier et son fils:

Monsieur Roland Schwab et son petit Lucas;

Les familles de feu Robert Schwab et Frédéric Wüthrich,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gottfried SCHWAB dit «Guedoux»

leur cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 87^e année.

SAINT-IMIER, le 27 janvier 1994.

L'incinération aura lieu sans cérémonie.

Un culte sera célébré à la Collégiale de Saint-Imier, samedi 29 janvier 1994, à 11 heures.

Le corps repose à la chapelle mortuaire rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier.

Domicile de la famille: M. Maurice Courvoisier-Schwab
Paul-Charmillot 11
2610 Saint-Imier.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont apporté leur amitié, lors du décès de

Madame Jeanne BOILLAT-STEIMER

par leur présence, leurs messages, leurs dons ou envois de fleurs.

12-12418

Très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, la famille de

Monsieur Jean-Marie KAISER

exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

132-12418

La famille de

Monsieur Maurice ARNOUX

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

132-12418

